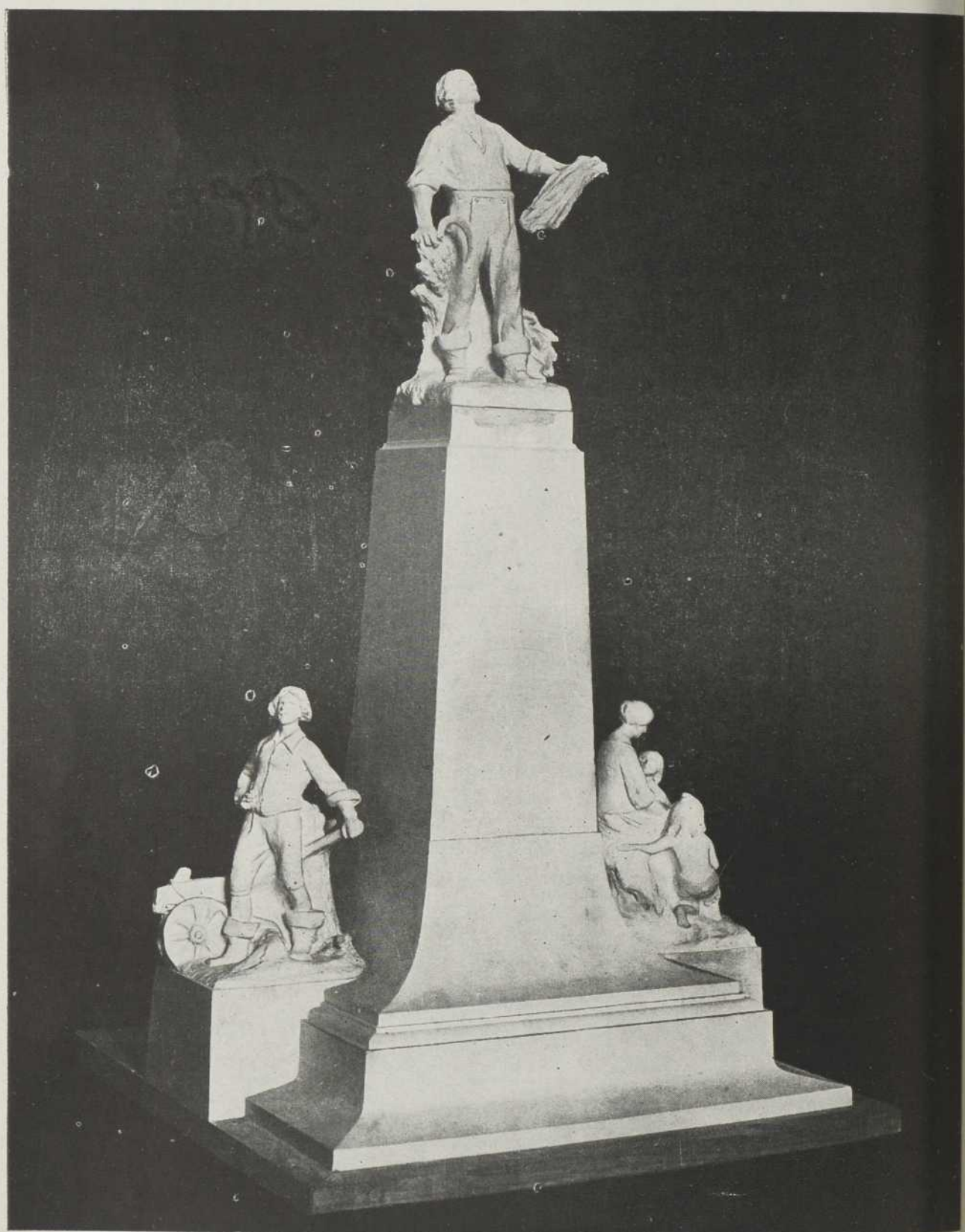


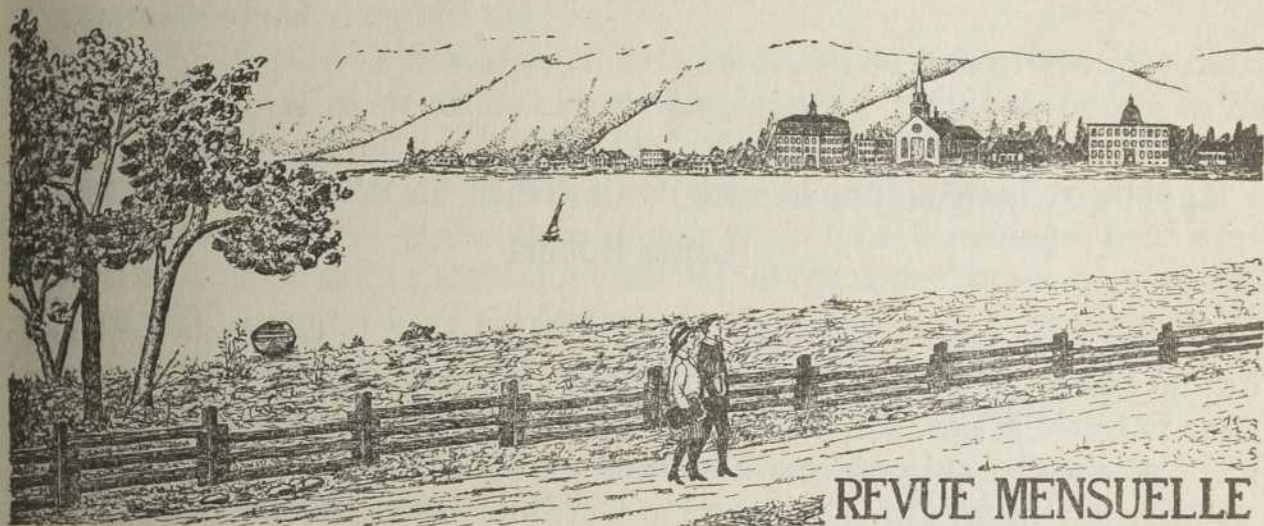


MONUMENT HÉBERT

La vignette ci-dessus représente le monument qui sera inauguré à Québec en 1917, en l'honneur de Louis Hébert, le premier défricheur canadien.

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

EDUCATION INSTRUCTION



REVUE MENSUELLE

PÉDAGOGIE

LE MONUMENT HEBERT

Nous publions ci-après un chaleureux appel de M. l'abbé Couillard Després, en faveur d'une œuvre vraiment nationale: celle du monument Hébert.

A diverses reprises, dans *L'Enseignement Primaire*, nous avons réclamé pour Louis Hébert, le premier défricheur au Canada (Québec 1617), l'honneur et la reconnaissance qui lui reviennent. Un comité a été formé l'année dernière pour mener à bonne fin l'entreprise d'un monument digne du "premier semeur de blé" au Canada. Le projet est déjà lancé et bien accueilli. Nous publions ci-contre la reproduction d'une photographie du superbe monument projeté. Ce monument sera inauguré à Québec, la ville du souvenir, le berceau de notre race au Canada, en 1917, troisième centenaire de l'arrivée à Québec de Louis Hébert et de sa famille, la première établie au Canada. Il est tout simplement magnifique. Les deux bas-reliefs sont très heureusement choisis: Mme Hébert enseignant à lire à un petit Sauvage, et Couillard, gendre de Louis Hébert, s'appuyant sur sa charrue, la première utilisée au Canada. Si Hébert a été le premier défricheur, Couillard a été le premier laboureur au Canada.

L'ensemble du monument est digne du sujet qu'il représente; et l'artiste mérite des éloges pour avoir si bien compris le sens de la page d'histoire qu'il devait interpréter.

Nous souhaitons au comité du Monument Hébert tout le succès que mérite sa très louable entreprise, et invitons les commissions scolaires ainsi que les membres du personnel enseignant et les maisons d'éducation

à fournir leur obole en faveur du monument Hébert. La plus modeste souscription sera reçue avec reconnaissance. S'adresser à M. A. Couillard-Després, prêtre, président du Comité, Sorel, P. Q.

C.-J. MAGNAN

Appel aux instituteurs et aux institutrices en faveur du monument Louis Hébert

Vous avez appris que pour célébrer dignement le troisième centenaire de l'arrivée en notre pays du premier colon canadien, un comité s'est formé dans le but d'ériger, sur la place de l'Hôtel-de-Ville de Québec, un monument splendide, qui coûtera la somme de \$17,000.00.

Comme le dit Son Éminence le Cardinal Bégin, ce monument sera à l'honneur de la vaillante classe agricole, de ces défricheurs de notre sol, de ceux qui font croître les moissons rémunératrices par un labeur persévérant et nécessaire pour la subsistance de nos populations.

Avec Son Éminence le cardinal Bégin, Monseigneur Paul Bruchési, archevêque de Montréal, Mgr Brunault et Monseigneur A.-X. Bernard, de Nicolet et de St-Hyacinthe, ont bien daigné bénir ce louable projet. Il n'y a pas lieu de s'étonner de voir tant de sympathie se manifester à l'égard d'une œuvre à la fois religieuse et patriotique; car le prêtre et l'habitant sont les deux agents inséparables de notre civilisation: "ensemble ils ont jeté les bases de la Nouvelle-France, ensemble ils ont vécu les heures douloureuses de la conquête, ensemble ils ont refait notre pays au lendemain de la défaite. Nous leur devons le meilleur de notre force: au prêtre la foi qui éclaire, qui soutient et qui sauve; à l'habitant la résistance patiente, obstinée, inusable, contre laquelle sont venus se briser les tentatives d'assimilation". Le monument Hébert sera donc tout à la gloire de nos agriculteurs.

Il sera aussi à la gloire de nos instituteurs. Marie Rollet, la digne épouse du premier colon, sera associée au triomphe que l'on prépare à son mari. Elle a un droit égal à cette marque de reconnaissance de la part de notre peuple. Elle voulut partager avec lui les misères, les ennuis de l'exil, elle travailla sans relâche à soutenir son héroïque époux dans l'œuvre de la colonisation qu'il est venu inaugurer au milieu de nos grands bois. Mais il y a plus: elle fut encore la première institutrice canadienne. Elle ouvrit dans sa maison le premier séminaire sauvage. Elle catéchisait ces êtres infortunés; elle habillait leurs filles, et leur inculquait la connaissance de Dieu avec les notions premières de l'éducation domestique. Elle fut donc, à la vérité, la première institutrice. Voilà pourquoi, il est de notre devoir, croyons-nous, de la représenter par le bronze dans une de ces scènes touchantes qui dût se passer aux premiers jours de la colonie.

Les instituteurs, les institutrices, sont invités à verser leur obole et à travailler autour d'eux afin d'aider au paiement de ce bronze magnifique. Nous leur tendons la main et nous leur disons : aidez-nous de tous vos efforts à assurer le succès de notre œuvre.

Le dévoilement de la statue Hébert donnera lieu à des fêtes splendides. Agriculteurs, prêtres, instituteurs et institutrices, seront là pour glorifier les mérites et le courage viril des ancêtres de la race canadienne-française. Puisse ce jour être pour nos familles une cause d'ardeur nouvelle et de sainte ambition dans la noble tâche de la colonisation, nous souvenant, avec Montalembert, de cette belle parole dont Louis Hébert nous donne une si vivante illustration : l'avenir est aux hommes persévérants avec Dieu dans la foi.

Le temps presse. Un an nous sépare de ce glorieux anniversaire. Toute souscription, si minime soit-elle, sera reçue avec reconnaissance.

AZ. COUILLARD DESPRÉS, ptre,
Président du Comité.

Sorel, ce 29 septembre, 1916.

PEDAGOGIE PRATIQUE

Indiquer les exercices ou les devoirs écrits que l'on peut donner à faire aux enfants des Cours inférieurs, pendant que le maître (ou la maîtresse) s'occupe des grands élèves dans une école à une seule classe.

Tout le monde sait que les écoles les plus difficiles à diriger, celles qui demandent de la part du maître le plus de tact, de savoir-faire et de vigilance, ce sont les écoles à une seule classe, celles qui réunissent des élèves de tous les âges et de toutes les forces. L'instituteur doit tenir les élèves constamment et utilement occupés, pendant qu'il s'occupe lui-même spécialement d'une division. C'est un problème délicat qu'il a à résoudre pendant toute la durée de la classe. Mais ce problème se complique lorsqu'il s'agit de faire travailler, d'une manière continue et profitable, par des devoirs écrits, les enfants des *Cours inférieurs*, c'est-à-dire ceux de la division préparatoire et de la division élémentaire.

Nous allons examiner les exercices que l'instituteur peut donner aux élèves de ces cours, pendant qu'il se consacre aux deux autres divisions.

1° *Des exercices de copie.* Avant d'indiquer quelles doivent être ces sortes de devoirs, déterminons le but que l'on se propose d'atteindre en les donnant aux enfants. Ce but est multiple : leur apprendre à bien écrire, — à bien mettre l'orthographe, particulièrement l'orthographe usuelle, — à fixer dans leur mémoire l'image des mots qu'ils copient, — enfin à connaître le sens exact et précis de tous ces mots.

Mais, hélas ! il faut bien l'avouer, ce but est trop souvent perdu de vue. On donne ordinairement à copier une page d'écriture, ou une page d'un

livre, ou à conjuguer un verbe. Ces devoirs sont presque toujours faits sans goût et sans profit, parce qu'ils sont choisis sans méthode; de plus, ils font contracter de mauvaises habitudes.

Le maître expérimenté et soucieux de ses devoirs procède autrement. Il trace au tableau noir des mots ou des phrases que les élèves auront à reproduire sur le cahier ou sur l'ardoise, ou, ce qui vaudra mieux, il met entre leurs mains des *Exercices préparatoires de langue française* en caractères d'écriture.

Ces premiers devoirs ont pour objet l'orthographe usuelle, en commençant par l'orthographe naturelle, à laquelle les jeunes enfants auront déjà été initiés par la méthode simultanée de lecture et d'écriture. L'expérience montre que les élèves ne feront pas de progrès plus tard dans l'orthographe d'usage, s'ils n'y ont pas été habitués et exercés dès les premiers devoirs écrits.

Deux sens, en effet, sont les instruments indispensables pour l'étude de l'orthographe: la vue et l'ouïe. Tous les deux concourent au même but: l'acquisition des formes vocales et des formes graphiques des mots, et, à ce titre, l'observation des caractères n'est pas moins nécessaire qu'une bonne prononciation. Le maître aura donc soin de faire lire et épeler plusieurs fois le texte qu'il donnera à copier; il le fera épeler également lorsqu'il aura été transcrit sur l'ardoise ou sur le cahier. L'essentiel est que l'enfant prenne l'habitude d'exprimer des sons qu'il a entendu prononcer, au lieu d'aligner machinalement des lettres qu'il vient d'épeler.

Pour le choix des mots et des textes qu'on donnera à copier, deux règles sont à observer: 1° Ils seront gradués d'après les difficultés, et on commencera par les plus faciles, au point de vue de l'orthographe usuelle; 2° ils ne comprendront aucune expression qui ne soit à la portée des enfants, ou ne puisse leur être appliquée.

Il faudra donc éviter les textes pris au hasard, ou empruntés au premier livre venu. Faite dans ces conditions, la copie se réduit à un exercice intelligent, fastidieux et fatigant; elle devient nuisible parce que les élèves ne font nulle attention à ce qu'ils écrivent, et prennent la déplorable habitude de *griffonner*. Mieux certes vaudrait pour eux ne rien faire, que de se livrer à un exercice pareil, qui n'a d'autre but que de les faire perdre leur temps.

On ne saurait trop le répéter, les jeunes élèves ne se familiarisent avec la forme orthographique des mots que par des procédés intuitifs, par des exercices spéciaux et gradués avec méthode. Il faut qu'ils acquièrent cette *habitude d'observation* qui permet d'embrasser d'un coup d'œil les mots, et d'en saisir à la fois les éléments et l'ensemble, cette *mémoire des yeux* qui grave dans l'esprit la physionomie de chaque mot étudié. Pour cela, le maître veillera à ce que les enfants copient toujours fidèlement, et il procédera à la correction en faisant épeler chaque mot sur le cahier.

Viennent ensuite, pour les élèves plus avancés, les *exercices de grammaire* qui ne sont utiles qu'autant qu'ils servent d'application à une règle. Trop souvent ils se réduisent à un travail machinal, qui consiste à ajouter ou à retrancher des lettres. Il faut donc être sobre, très sobre de ces sortes d'exercices; mais, par contre, il faut leur préférer les *exercices d'invention et de lexicologie*, qui permettent d'étendre le vocabulaire des enfants, tout en faisant marcher de front l'étude des mots et l'étude des idées. C'est un point très important; il faut toujours, pour les enfants, que les mots représentent des idées. Ces devoirs seront courts, faciles, arrangés de manière que les élèves ne puissent écrire un mot sans être forcés de réfléchir. Les enfants se plaisent à inventer et à trouver; aussi aiment-ils ces devoirs. L'expérience n'apprend-elle pas qu'ils font toujours avec profit ce qu'ils font avec plaisir?

Au lieu de donner constamment des *verbes à conjuguer* en entier, il vaut mieux exercer les élèves aux conjugaisons par propositions sous toutes les formes, en faisant marcher de front les verbes réguliers et les verbes irréguliers. Cela ne veut pas dire qu'on ne puisse donner à l'occasion des verbes à conjuguer en entier ou par fractions, pour familiariser les enfants avec tous les temps, avec leur formation et leur dérivation.

Dans un autre ordre d'idées, n'oublions pas les exercices de *calcul*. Le maître écrit au tableau noir les diverses opérations à faire, en se servant de petits nombres, et en diversifiant les exercices. Ces exercices sont faits sur le cahier, ou, ce qui vaut mieux, sur l'ardoise. Toutes les combinaisons sur les nombres seront variées, et se régleront d'après les leçons de calcul oral qui auront été données, et dont elles seront l'application.

Les jeunes enfants aiment tous à *dessiner*. L'instituteur profitera de ce goût pour exercer leur œil et leur main, en traçant au tableau des dessins simples et pratiques, que les élèves reproduiront sur l'ardoise.

Quels que soient les exercices que les élèves aient à faire, deux points sont à observer pour que ce travail écrit leur soit profitable. D'abord, il importe que le maître ne les perde pas de vue pendant cette occupation, lors même qu'ils sont sous la surveillance d'un moniteur, afin qu'ils écrivent lentement et avec attention. Tout dépend des premières habitudes qu'on leur fait ainsi contracter. Ensuite, il est indispensable que tout devoir soit revu par le maître, après avoir été corrigé collectivement.

En un mot, quel que soit l'exercice écrit que l'instituteur choisisse, il proscrira tout devoir qui occuperait le jeune enfant sans l'instruire en le contraignant à une application stérile; il renoncera à tout travail mécanique qui exercerait ses doigts et non son esprit. Enfin, à l'ancienne méthode *passive*, il substituera une méthode essentiellement *active* qui tienne l'intelligence de l'élève en éveil, provoque sa réflexion, tout en augmentant progressivement son vocabulaire.

J.

De l'hygiène à l'école

L'hygiène est une science qui a pour objet la conservation ou le recouvrement de la santé. La violation des lois de l'hygiène a pour conséquence directe le dépérissement de la santé; elle peut même abrégé la vie. Aussi est-il du devoir de tout maître de l'enfance et de la jeunesse d'enseigner l'hygiène à l'école primaire, d'une manière aussi agréable qu'utile.

En apprenant de bonne heure comment on doit respirer, boire et manger, quelles sont les causes qui font de la nourriture et de l'air destinés à entretenir la vie de l'homme, de véritables poisons; en contractant, dès nos premières années, des habitudes d'ordre, de propreté et de prudence, nous pouvons être à peu près certains de jouir des bienfaits d'une vie aussi longue que profitable à nous mêmes et à nos semblables.

Une fois la semaine, le maître donne une leçon d'hygiène, sous forme de leçon de choses, à tous les élèves de la classe. Après chaque leçon le résumé en est écrit au tableau noir et copié par tous les enfants sur une feuille de papier et *mis au propre* à la maison, dans le "cahier unique de devoirs journaliers". Au bout de l'année scolaire, les élèves se trouvent à posséder un petit cours complet d'hygiène pratique. Voici les principaux points que doit comprendre un cours d'hygiène destiné aux écoles primaires: *Air*: composition, insalubrité. *Respiration*: règles, ventilation, chambre à coucher, latrines, asphyxie, etc. *Maladies contagieuses*: définition, microbes, propagation, prévention, conseils d'hygiène, (composition, règlements) isolement, désinfection, principales maladies contagieuses. *Hygiène de l'alimentation*: aliments azotés et non azotés, aliments du règne animal, végétal et minéral, hygiène de la digestion, usage raisonnable des aliments et des boissons, importance d'une bonne eau potable, danger des liqueurs enivrantes; l'alcool est un *poison* qui mine le corps et l'âme. *Soins à donner au corps*: bain, lavage, vêtements, accidents et précautions hygiéniques, hygiène des habitations. *Hygiène morale ou hygiène de l'âme*: influence de l'âme sur le corps, âme et cerveau, nerfs, facultés intellectuelles, imagination, volonté, raison, passions, ivrognerie, colère, tristesse, espérance.

C.-J. M.

Direction for teaching

ARITHMETIC.—Continued

A few remarks on the nature and kinds of problems are also necessary.

In the first place it is unadvisable to leave the choice of the problems to be given, to the inspiration of the moment. After having thought about the problems, the teacher should write them out, or he may take them from a text-book or from a pedagogic journal, but whatever the source from which

he takes his problems, let him after carefully examining the data, understand perfectly what is required. The most judicious plan is to form a collection himself, with problems for each year of the Course. This is the best means of making sure that his teaching will follow a well defined order and be properly graded.

In the second place, it is advisable that the problems be founded largely on facts, well known and of practical interest. Facts more curious than useful, problems worded in an intentionally puzzling manner, data wanting in exactness or truth, should have no place in the teacher's collection; on the contrary, it should only contain problems of which the data are drawn from things well known and of general use. From the very beginning the children work with numbers representing things and quantities of which the knowledge is useful. Later they have problems dealing with the population of the village, of the parish, of the county, of the Province, of the whole of Canada. They are asked to calculate the distance between the locality, in which they live, and the neighboring village, the nearest town, the Provincial capital, the Federal capital. They have exercises, the numbers in which represent the lengths of the principal Canadian rivers, the heights of the highest mountains, the dates of the most remarkable events in our history, etc., etc. The data of the problems should be taken principally from the ordinary circumstances of life, from every day transactions, from the trades, industries, professions of the country, from domestic economy, agricultural book-keeping, the cost and proceeds of cultivating a farm, an orchard, a vegetable garden, keeping poultry, managing a cheese factory, from the losses caused by intemperance, laziness, luxury, etc., etc. Problems prepared in the manner just stated offer three advantages; they render the lessons more lively and interesting; they provide the child with a fund of useful knowledge; they give him the training which will enable him to solve the real problems of life.

In general, children should not be called upon to work out problems containing numbers, of more than three or at most four figures. Additions alone may contain larger numbers, but all other exercises should be on numbers which are not large, such as are most commonly met with in actual life. This rule is as applicable to fractions as to whole numbers.

Finally it is an excellent custom to ask the pupils themselves to compose problems on a given part of the arithmetic. There is nothing better calculated to make them understand and remember the nature of the processes and the manner of reaching the desired results.

In connection with this question of problems, there is another point which is of considerable importance; it is the manner of solving problems. Immediately below the written statement of the question all the numbers to be retained should be placed on a single horizontal line with an initial letter indicating what each represents; below this first line, numbers representing things of the same kind should be grouped together. With this arran-

gement and grouping, the pupil has a better grasp of the numbers, he more easily perceives the relations between them, and it becomes a less difficult task of finding the comparisons and reasoning which lead to the solution. For the sake of clearness and to facilitate the work of correction, it is an advantage to divide the page into halves by a vertical line; calculations are placed on the left while the reasoning is written on the right.

Pupils often imagine that they are reasoning when they are simply stating what they are doing. The teacher should correct them of this defect. In the same connection, it is not enough that pupils should be made to explain what they are doing, and why they are doing it, but they should be required to express themselves correctly in full, clear, exact sentences. It is easy to obtain precision and propriety of language in teaching this subject, and when the pupil, thanks to the teacher, has required the habit of correct speech during classes in arithmetic, it is not probable he will lose it during lessons in other subjects.

In correcting, the best plan is to have the whole class follow while the problems under consideration are solved on the blackboard. Pupils should be trained to determine exactly what is required, to distinguish this quantity from those clearly given in the problem, to proceed from the known to the unknown, to persevere in the study to a solution until every part of it is thoroughly understood. It is during this exercise that the different solutions of a given problem, where several solutions are possible, should be compared; that the reason why one is preferable to the others should be stated, that pupils should be made acquainted with short cuts and with cancellation.

As there may be some advantage in varying the manner of correcting, from time to time, the mutual method, or the individual one may be resorted to.

Le rôle du Commissaire d'Ecole

Est-ce que le contribuable d'une municipalité scolaire, qui accepte librement la charge de commissaire, se rend bien compte de la responsabilité qu'il assume? Comprend-il l'importance et la grandeur de la tâche qu'il accepte de remplir? Nous ne le croyons pas.

La loi de notre province impose à cet officier de nombreux et difficiles devoirs; les parents lui confient la mission sacrée de procurer à leurs enfants les moyens de s'instruire.

En présence de cette situation, que feront les commissaires?

Quelques-uns prendront leur rôle au sérieux, étudieront avec soin leurs devoirs et s'efforceront honnêtement de les remplir.

C'est là le petit nombre.

D'autres ne se soucieront nullement de répondre à la confiance mise en eux, et ne joueront qu'un rôle passif.

C'est le plus grand nombre.

Une troisième catégorie ne se contentera pas de ne rien faire, mais profitera de la situation pour créer toutes sortes d'embarras, tout réduire, tout rapetisser. On lésinera sur la construction de l'école, on réduira au minimum le salaire de l'institutrice et l'on imposera à celle-ci la pénible besogne de chauffer et nettoyer la classe.

Pour cette sorte de commissaire il n'y a qu'un objectif : faire le moins possible et, surtout, payer le moins possible.

On a pourtant, et plusieurs fois démontré que ces mesquineries finissent par coûter beaucoup plus cher qu'une administration généreuse et bien entendue.

Les contribuables intelligents ne devraient jamais confier à ces sortes de gens de positions comportant la moindre responsabilité. La cause de l'instruction publique est trop noble et trop importante pour qu'on en confie la moindre parcelle à ces sortes de gens.

Là où la commission scolaire ne fait pas son devoir, là règne en maître le désordre et, toute une municipalité, toute une paroisse sera privée des bienfaits dérivant d'une bonne administration, avantages auxquels elle a droit incontestablement.

L'institutrice peut-elle, dans une certaine mesure, remédier au malheureux état de choses créé par le mauvais vouloir ou l'ignorance de certains commissaires ?

La pauvre maîtresse a bien assez de tracasseries et assez d'autres occupations sans qu'elle soit tenue d'entreprendre l'éducation et le redressement de ces mauvaises volontés.

Elle ne peut que réclamer, mais elle devra réclamer avec vigueur, avec persévérance.

Il ne doit plus y avoir de place, dans notre système d'enseignement élémentaire, pour ces êtres passifs et ces faiseurs d'embarras.

J.-G. PARADIS, M. D.

HYGIÈNE

Nous engageons les institutrices à surveiller particulièrement l'état de propreté de l'école et des enfants. Cette surveillance constante produira les plus heureux résultats pour les enfants et pour la maîtresse elle-même.

Il est très désirable que la classe soit balayée tous les jours, après avoir déposé sur le plancher une couche de bran de scie humide. On proscrit pour toujours la chaudière à l'eau découverte. Cet ustensile démodé, qui reçoit toutes les poussières et toutes les émanations de la classe, serait

avantageusement remplacé par le petit réservoir propre et joli, fabriqué par la Maison J.-A. Langlais & Fils (Éditeurs, rue St-Joseph, à Québec). Cet appareil hygiénique, hermétiquement fermé, est muni d'un robinet. Il est solidement construit et coûte très bon marché.

Habituons les enfants à être très propres dans les cabinets d'aisance; la surveillance de ces endroits devra être très sévère, et toute infraction aux lois de la bienséance et de l'hygiène sera sévèrement punie.

J.-G. PARADIS,
Médecin-hygiéniste.

QUELQUES NOTES HISTORIQUES SUR LA COMMUNAUTE DES SS. DE SAINTE-ANNE

L'Institut des Sœurs de Sainte-Anne prit naissance à Vaudreuil en 1850. Il fut fondé par Monseigneur Ignace Bourget et Mademoiselle Esther Sureau dite Blondin, de Terrebonne.

Cette pieuse fille, qui dirigeait alors une école à Vaudreuil, considérant combien les enfants du peuple et les pauvres étaient négligés, conçut le dessein de fonder une association religieuse dont le but principal serait de pourvoir à leur éducation et à leur instruction. Elle s'ouvrit de son projet à Monsieur Paul-Loup Archambault, grand-vicaire et curé de cette paroisse. Celui-ci, après réflexion, proposa à Monseigneur Bourget la fondation d'une communauté de sœurs enseignantes qui s'occuperaient aussi du soin des pauvres et des malades:—le grand évêque y applaudit des deux mains.

Le 13 septembre 1848 s'inaugurait le premier noviciat des Sœurs de Sainte-Anne; le 15 août 1849 avait lieu la première vêtue, et le 8 septembre de l'année suivante, Monseigneur Bourget recevait les vœux des cinq premières sœurs du nouvel Institut.

Monsieur le Grand vicaire Archambault fut le premier directeur de ce petit groupe de religieuses que Monseigneur Bourget continuait à suivre d'un œil vigilant. Voulant asseoir sur des bases solides la communauté naissante, Sa Grandeur élabora elle-même le code religieux qui est aujourd'hui la forme de vie particulière à l'Institut.

Onze jours durant, on vit ce vénérable prélat dans le pauvre couvent de Vaudreuil, vivant de la vie des premières mères, présidant leurs exercices, leur enseignant à faire toutes choses saintement, religieusement;—bref, sa parole vivifiante alluma dans le cœur de chacune d'elles l'ardeur et le zèle propres au ministère de l'apostolat par l'école.

Les classes que dirigeait alors Mère Marie-Anne donnèrent satisfaction aux parents et méritèrent les félicitations de Monsieur le Grand-vicaire; toutefois, sans ressources ni moyens, on faisait surtout école de patience,

d'abnégation et de souffrances, enseignant aux enfants les premières leçons de la vie chrétienne et sociale.

Trois ans plus tard, en 1853, la jeune Communauté, composée déjà de 22 religieuses, se trouvant à l'étroit dans la petite maison de Vaudreuil, se transporta à Saint-Jacques de l'Achigan; l'école des sœurs se maintint néanmoins à Vaudreuil. C'était pour nos mères le second essai de la vie de missionnaires; trois étant déjà parties pour Sainte-Geneviève (Ile de Montréal).

Seize d'entr'elles quittèrent le berceau de leur enfance religieuse, le 15 août 1853, et allèrent prendre possession du couvent de Saint-Jacques que les Dames du Sacré-Cœur venaient de quitter pour St-Vincent de Paul de l'Ile Jésus. Elles y commencèrent à proprement parler leur carrière dans l'œuvre de l'éducation des enfants.

St-Jacques fut la terre fertile où la bonne semence produisit cent pour un. Les élèves arrivèrent nombreuses; les vocations s'y multiplièrent dans des proportions étonnantes, si bien que sept ans plus tard, notre Institut comptait près de cent religieuses, la plupart natives de cette chrétienne paroisse.

Ce développement inespéré,—dû tout d'abord à l'action féconde du Saint-Esprit, à la parole et à l'influence tout apostoliques de feu Monsieur le curé J.-R. Paré, de sainte mémoire, puis à la direction intelligente et dévouée de M. l'abbé A.-D. Maréchal, son successeur,—rendait nécessaire un nouveau déplacement et il devenait urgent de se rapprocher de Montréal. Monseigneur Bourget y songeait plus que tout autre.

Un jour qu'il se trouvait à Lachine chez M. l'abbé N. Piché, curé de la paroisse, celui-ci lui annonça, au cours de la conversation, que la maison de Lord Simpson, gouverneur de la Compagnie de la Baie d'Hudson, était en vente. "Ce serait un bel établissement pour une communauté religieuse" ajouta le Curé. Après un instant de réflexion, Monseigneur répondit: "Je songe justement à rapprocher de Montreal les Sœurs de Sainte-Anne; informez-vous des conditions de vente et venez me voir".

Quelques jours se passèrent, et, au mois de février 1861, l'achat était effectué. En remettant à la Mère générale les clefs de la maison, M. Hopkins, le secrétaire de Lord Simpson, lui dit: "Je suis heureux, Madame, d'avoir si bien rencontré les intentions de Lord Simpson; je ne saurais remettre les clefs de sa résidence en plus dignes mains."

Cette antique maison était une solide construction carrée, en pierre de taille, avec d'immenses lucarnes et de massives cheminées; un double balcon en ornait la façade. Tout autour, on y admirait des ormes séculaires et de superbes jardins où s'épalaient des fleurs à profusion.

Malgré ses airs de château, cette maison ne pouvait longtemps suffire à la communauté qui allait toujours se développant; car outre les religieuses, elle abritait 68 élèves pensionnaires. Aussi, dès l'année 1863, on construisit un premier corps de bâtisse de 110 x 60 pieds; en 1873, on y ajouta une

autre construction de même dimension; en 1888, on compléta le pensionnat par une annexe de 90 pieds de façade; enfin en 1889, on commença la chapelle dont l'intérieur n'a été terminé qu'en 1895.

ÉTABLISSEMENTS DANS LES MISSIONS DE L'OUEST

En 1857, Mgr M. Demers, évêque d'un diocèse tout à créer dans l'Ile Vancouver, C.B., comprenant—comme il s'en exprimait lui-même—qu'il ne pourrait rien pour l'éducation de la jeunesse sans le secours des religieuses, vint à Montréal, et, le 19 octobre 1857, Sa Grandeur descendait au couvent de St-Jacques de l'Achigan. Ceux et celles qui l'entendirent ce jour-là, ne purent oublier la parole émue de cet évêque missionnaire, suppliant les sœurs de venir lui aider à catéchiser les Indiens de l'Ile Vancouver. On ne put résister à son appel si pressant: la mission fut acceptée, et, le 8 avril 1858, trois sœurs se mettaient en route pour cette contrée lointaine. Pour atteindre au terme de leur voyage, il n'y avait jusque là que deux voies connues: celle des grands lacs en canot d'écorce, mais impraticable pour des femmes, et celle de la mer qui fut adoptée.

Les courageuses missionnaires se rendirent d'abord à New-York, d'où elles s'embarquèrent sur un bateau à voiles pour l'isthme de Panama, qu'elles traversèrent pour reprendre la mer, faisant voile sur l'océan Pacifique jusqu'à l'Ile Vancouver. Elles y arrivèrent après deux mois et demi de navigation, à la mi-juin 1858.

La première maison qu'elles occupèrent mesurait 20 x 18 pieds. Construite en billes, à un seul étage, couverte en bardeaux, elle n'avait pour plancher que la terre nue, et pas un seul meuble.

Leur première chapelle, si modeste et si étroite, fut cependant construite par l'un des plus habiles architectes du Canada, le révérend Père Michaud, C.S.V., celui-là même qui fit la réduction du plan de St-Pierre de Rome et surveilla la construction de la grandiose cathédrale de Montréal.

Les sœurs qui ne s'attendaient qu'à enseigner le catéchisme aux Indiens, durent cependant faire la classe aux enfants blancs qu'avait amenés l'immigration; le gouverneur de l'Ile fut heureux de leur confier ses filles.

Aujourd'hui, nous possédons à Victoria un pensionnat très bien établi, un hôpital des plus modernes, un jardin de l'enfance, un externat et un orphelinat. En d'autres parties de la Colombie Anglaise, nous avons 10 maisons dont trois écoles industrielles.

ALASKA

En 1888, sur les instances réitérées du révérend Père Jonkau, administrateur du diocèse de Victoria, qui lui-même obéissait aux volontés du Saint-Siège "désirant d'un grand désir l'évangélisation de l'Alaska", la Communauté accepta d'établir des missions sur cette terre glacée. Trois sœurs n

craignirent pas d'affronter les dangers et les fatigues d'un voyage qui dura tout près de quatre mois (parties de San-Francisco le 13 mai, les sœurs arrivèrent à Kosereffsky le 4 septembre suivant). Forcées d'attendre à St-Michel l'unique bateau qui, une seule fois l'an, remontait le Yukon, et averties qu'elles ne trouveraient à Kosereffsky que terre nue, elles avaient confectionné une tente en grosse toile pouvant couvrir une surface de 10 x 8 pieds qu'elles firent dresser en arrivant à destination et sous laquelle elles vécurent quelques semaines avec une jeune pensionnaire. On leur construisit une maison de 20 x 24 pieds, en bois non équarri, dont le toit de paille et de terre ne les garantit jamais contre la pluie ou le dégel. Les interstices remplis de terre et de mousse laissaient encore beaucoup d'accès au vent et au froid; du coton tenait lieu de tapisserie, de cloisons ou partitions, et de vitres. Pendant vingt ans, les sœurs vécurent dans ce misérable réduit faisant la classe à de pauvres enfants sauvages—pensionnaires à titre gratuit—car loin de recevoir de rétribution des parents, les religieuses sont encore obligées de leur acheter pour ainsi dire le droit de pensionner et d'instruire leurs enfants en leur donnant en échange farine, tabac, calicot, etc.

Le Gouvernement des États-Unis, depuis 27 ans, a donné en une seule fois \$3,000.00 à la mission, qui ne se soutient que par l'aide de la Propagation de la Foi et des dons de quelques généreux catholiques, parents ou amis des Pères Jésuites et des Sœurs de Sainte-Anne.

L'habitation des Pères Jésuites et celle des Sœurs furent les premières construites dans l'Alaska occidentale; nos sœurs furent les premières femmes blanches qui voyagèrent sur le Yukon et les premières religieuses qui foulèrent la terre d'Alaska.

Depuis 1908, une nouvelle construction en bois, de 60 x 35, sert à la fois de résidence et d'école. Les enfants au nombre de 80 à 100 pensionnaires donnent pleine satisfaction aux maîtresses; les touristes américains qui les visitent chaque année sont toujours étonnés de leurs progrès. Il faut dire aussi que leur instruction et leur éducation se continuent jusqu'au moment de leur mariage et très souvent après. Nous recevons chaque année des lettres de ces Indiens qui figureraient avec avantage à côté de celles des enfants des centres les plus civilisés.

L'Institut compte dans la Préfecture Apostolique de l'Alaska deux écoles industrielles, un jardin de l'enfance et un hôpital ouvert l'an dernier.

Dans la Préfecture du Yukon, trois hôpitaux et deux écoles.

Aux États-Unis où nous faisons la classe depuis 1878, nous avons 17 écoles mixtes, bilingues absolument, réparties dans les diocèses d'Albany, de Boston, de Springfield et de Providence.

La Communauté comprend:

1.—2 noviciats, l'un à Lachine, l'autre à Victoria, B.C.

2.—4 Provinces religieuses: 2 dans la province de Québec, 1 aux États-Unis et 1 autre dans la Colombie Anglaise.

3.—Elle compte actuellement 1,102 sœurs, y compris 119 coadjutrices.

4.—Elle dirige 68 établissements dont 24 dans le diocèse de Montréal; 3 dans Valleyfield; 8 dans Joliette; 17 aux États-Unis; 11 dans la Colombie Anglaise; 5 en Alaska.

5.—En 1914, le chiffre total des élèves inscrits était de 22,910, et le nombre de patients de nos hôpitaux: 4,125.

Le plus important établissement de l'Institut est celui de Lachine. Il est aménagé pour recevoir 250 pensionnaires et comprend un personnel de 36 sœurs enseignantes. Viennent ensuite les pensionnats de Ste-Angèle, de Ste-Cunégonde, de St-Henri de Montréal, de St-Jérôme où bientôt nous espérons ouvrir une école normale, de St-Jacques de Montcalm, de Marlboro, États-Unis, de Victoria, C. B.

Le programme de l'enseignement, qui est bilingue, comprend, outre les sciences et les arts convenables aux jeunes filles, la couture, le raccommodage, la coupe des habits, l'art culinaire en général tout ce qui est requis pour la bonne tenue d'une maison.

Mont Sainte-Anne, Lachine, septembre 1916.

MÉTHODOLOGIE

LA RÉDACTION À LA PETITE ÉCOLE

Nous nous servirons aujourd'hui d'une *histoire sans paroles* pour notre exercice de rédaction. Le maître fera comme toujours une causerie avec les élèves, devant l'image. Il ne faudra découvrir les six tableaux que successivement, afin que les élèves fixent leur attention sur chacun pour en tirer les idées exprimées par le crayon de l'artiste.

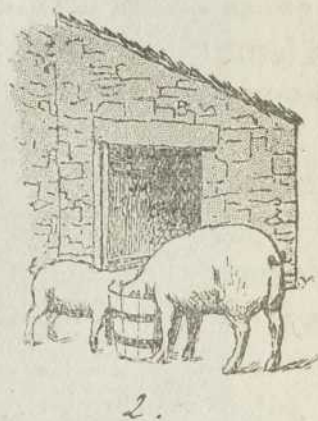
Le maître.—(*montrant le tableau N° 1, sans découvrir les autres*) Mes enfants, voici le commencement d'une histoire drôle, racontée seulement par le dessin; il faut vous appliquer à bien voir et à penser à ce que vous voyez. Regardez attentivement et je vais vous interroger..... (*un instant d'observation silencieuse*)..... Maintenant, Georges, voulez-vous nous dire où se passe la scène?

Georges.—Monsieur, la scène se passe au pied de l'escalier d'une maison à la campagne.

Maître.—Comment voyez-vous que c'est à la campagne?

Georges.—Monsieur, il y a contre la maison une cabane pour les animaux; puis on voit une femme qui leur apporte à manger; dans les villes on ne voit pas cela.

Maître.—Par le peu que vous voyez, pourriez-vous dire si la scène se passe au Canada?



DEUX TÊTES DANS LE MÊME BONNET

(Voir "la Rédaction à la petite école", au chapitre de la Méthodologie, présente livraison)

Georges.—La maison est toute en pierre, ainsi que l'escalier et aussi la cabane des animaux. Dans nos campagnes toutes ces choses sont ordinairement en bois.

Maître.—Alors vous croyez que ce n'est pas au Canada. Il y a quelque chose qui pourrait vous faire voir que c'est en France; c'est le costume de la femme. Comment voyez-vous que ce n'est pas une Canadienne? Dites nous cela, Jules.

Jules.—Monsieur, son bonnet, ses manches larges, ses sabots, ne ressemblent pas à l'habillement des femmes Canadiennes.

Maître.—Vous avez raison; c'est une Bretonne, une femme de la Bretagne qui est une province de l'ouest de la France. Maintenant, Georges nous a dit que la femme donne à manger à des animaux; expliquez un peu comment.

Jules.—Monsieur, elle vide dans un seau sans anse qui est là à terre, ce qu'elle a préparé pour les porcs.

Maître.—Combien voyez-vous de ces animaux?

Jules.—Il y en a deux, un gros qui accourt aussi vite qu'il peut et un plus petit qui sort de la cabane en courant aussi.

Maître.—Leur empressement ne vous fait-il pas connaître leur défaut?

Jules.—Ils sont safres.

Maître.—Oui, mais que veut dire ce mot? Dites-le, vous Henri.

Henri.—Je crois que cela veut dire *gourmand*.

Maître.—Il y a un autre mot encore meilleur qui fait comprendre que le safre *engloutit* sans goûter.

Jean.—Oh! oui, monsieur, safre veut dire *glouton*.

Maître.—Très bien (*découvrant le deuxième tableau*.) Maintenant que voyez-vous?

Jean.—Le plus gros a entré la tête dans le seau et va tout manger, tandis que le petit voudrait bien en avoir sa part.

Maître.—(*découvrant le troisième tableau*.) Que voyez-vous à présent, Gustave?

Gustave.—Monsieur le petit a grimpé et essaie de plonger son museau dans le seau; mais la tête du gros emplit presque tout.

Maître.—(*Découvrant le quatrième tableau*.) Et maintenant?

Gustave.—Le petit a réussi en forçant à fourrer sa tête jusqu'au fond du seau, il a les pattes de derrière en l'air.

Maître.—(*Découvrant le cinquième tableau*.) Comment le gros trouve-t-il cela?

Gustave.—Il se trouve serré, et cherche à sortir la tête du seau; mais il ne le peut pas, et l'on voit par ses pattes de derrières pliées qu'il fait de grands efforts.

Maître.—Très bien! Voyons maintenant ce qui va arriver. (*Découvrant le sixième tableau*.) Qu'en dites-vous, Georges?



MÈRE MARIE-ANNE

FONDATRICE DES SŒURS DE SAINTE-ANNE

1809-1890

*(Voir historique de la Communauté des Sœurs de Sainte-Anne,
présente livraison)*

Georges.—Le gros cochon est fâché, il a enlevé le petit sur son dos et a pris une course folle, la tête enfermée dans le seau.

Maître.—Qu'est-il arrivé dans cette course ?

Georges.—On voit plusieurs femmes, un homme, des enfants, le chien, une oie, qui sont tout en émoi.

Maître.—Pourriez-vous, Jules, donner quelques détails de ce qui est arrivé ?

Jules.—Dans sa course aveugle, l'animal a renversé sur le dos une femme qui voulait l'arrêter, puis deux enfants qui jouaient ; l'oie se sauve en volant et en criant.

Maître.—Et vous, Jean, que voyez-vous encore ?

Jean.—On voit le chien qui court derrière ; puis des femmes et un homme au loin près de la maison, ils lèvent les bras en l'air et semblent crier : "arrêtez-le ! arrêtez-le !" L'homme court avec une fourche.

Maître.—Vous avez bien compris tout ce qui vient de vous être raconté par cette image qui pourrait, à présent, donner un titre à cette histoire ? Vous, Gustave ? Pensez-vous que le seau coiffe les deux animaux ?

Gustave.—On pourrait donner le titre "*Deux têtes dans le même bonnet*".

Maître.—C'est parfait ! Vous seriez tous capables maintenant de raconter ce que vous venez de voir, et ce sera votre devoir de rédaction ; le canevas suivant, que vous allez prendre par écrit, vous aidera dans votre travail.

—CANEVAS.—Le lieu où se passe la scène—maison et escalier de pierre ; la cabane aux porcs.—On apporte à manger—le seau—le gros cochon accourt, le petit sort de la cabane—le grand défaut de ces animaux—Le gros se met à l'aise ; le petit voudrait bien sa part—ses efforts pour l'avoir—il plonge et demeure les pattes de derrière en l'air—les deux têtes sont serrées—le gros veut sortir la tête—on l'entend grogner et l'on dirait que plus il tire, plus ça serre.—Course folle—personnes renversées—animaux effarouchés—Tout le monde en émoi dans la ferme.—L'artiste a raconté une scène très drôle avec son crayon.

Les élèves, munis de ce canevas et du souvenir de l'image, pourront faire un bon travail. Ils n'auront qu'à *dire par écrit* ce qu'ils pourraient très bien raconter de vive voix. Voici à peu près ce qu'ils pourraient écrire :

DEUX TÊTES DANS LE MÊME BONNET

La scène se passe auprès d'une maison de la campagne. Au pied de l'escalier de pierre une femme verse dans un seau sans anse des restes de nourriture, pour les porcs qui ont leur petite cabane tout auprès. Le plus gros qui rôdait autour de la maison s'en vient à la course vers le seau, et le plus petit qui était dans la cabane en est sorti pour venir prendre sa part. Mais le gros arrive le premier et, comme un glouton, fourre sa grosse tête

jusqu'au fond du seau. Quand le petit arrive, la place est prise; il ne se décourage pas et cherche en grimpant à entrer son museau entre le bord du seau et la grosse tête qui le remplit. Il force tant, qu'il finit par plonger et reste suspendu sur le ventre, les pattes de derrière en l'air et le nez dans le fond. Le gros se trouve mal à l'aise et voudrait se retirer en arrière; mais il est serré comme par un coin et ne peut sortir. Alors il pose une patte de devant sur le bord du seau et les deux pattes de derrière pliées, il s'efforce de s'arracher de sa mauvaise position. Il fait si bien que le seau penche vers lui, enlève le petit cochon qui tombe à la renverse sur le dos du gros, tandis que les deux têtes restent prises bien serrées dans le même bonnet. Une course aveugle et folle commence alors: deux enfants qui jouaient sont renversés; une femme qui essayait d'arrêter cette course est jetée sur le dos; les oies effarouchées se sauvent; le chien s'est mis à la poursuite; les gens attirés par les cris lèvent les bras au ciel en criant: "arrêtez-le! arrêtez-le!" Un homme armé d'une fourche s'élance à la poursuite, mais il est encore loin et le cochon court à l'épouvante. Voilà bien de l'émoi pour peu de chose; la gloutonnerie est cause de tout cela. Toute cette histoire est racontée sans parole par quelques coups de crayon que l'artiste a su habilement donner.

Le travail des élèves sera inégal: les uns feront très bien, d'autres moins bien, quelques-uns seront médiocres; mais tous auront fait un effort pour s'exprimer par écrit; c'est là l'important. Il faudra savoir trouver dans tous les devoirs ce qui est bon, puis *après seulement* ce qui est défectueux pour aider à le corriger. Par cette manière d'agir on ne décourage pas les élèves et ils feront de nouveaux efforts, qui, répétés, les amèneront à rédiger assez bien, avec autant de facilité qu'ils parlent.

H. NANSOT,
Inspecteur d'écoles.

LEÇON D'ANGLAIS

D'APRÈS LA MÉTHODE NATURELLE

What relation do you think is the boy in the picture to the woman?
I think he is her son.

What relation do you suppose is the woman in the picture to the boy?
She is his mother, I suppose.

Which of the two persons is standing? The woman is standing.

Which of the two persons is sitting? The boy is sitting.

What is he sitting on? or On what is he sitting? or He is sitting on what? He is sitting on a chair.

Do you see the chair? I see a part of it.

Do you see much of it? I don't see much of it.

Do you see only a little of it? Yes, I see only a little of it.

What part of it do you see? *or* You see what part of it? I see a small part of the back of it.

At what is the boy sitting? *or* What is the boy sitting at? He is sitting at a table.

Do you see the table? I see a little of the table.

Is the table bare? No it is not bare.

If it is not bare what is it? It is covered.

What is it covered with? It is covered with a table-cover.

You say table-cover; do you not mean a table-cloth? No sir, I don't mean a table-cloth, I mean a table-cover.

You are very positive are you not? I am more than positive, sir, I am comparative; I may even say that I am superlative.

I see you want to be funny, don't you? No, sir, I don't want to be funny; "it is", as you have already told us "a very serious thing to be a funny man", and I suppose it is a much more serious thing to be a funny boy.

What is the difference between a table-cloth and a table-cover? A table-cloth covers the table during meals; it is generally white and made of linen, while a table-cover covers the table between meals; it may be of any color, but it is rarely white; it may be made of cotton, linen, wool, silk, etc., etc.

What is the boy doing? He is taking a clock to pieces.

Was he told to take the clock to pieces, do you think? *or* Do you think he was told to take the clock to pieces? *or* Do you think that he was told to take the clock to pieces? No, I don't think he was told to take the clock to pieces.

Are you quite sure that he was not told to take the clock to pieces? Yes, I am quite sure that he was not told to take the clock to pieces.

What makes you so sure that he was not told to take the clock to pieces? The look on the boy's mother's face makes me sure that she did not tell him to take the clock to pieces.

What do you mean by the word *look* in this case? In this case the word *look* means the *expression*. What is the expression on the boy's mother's face? It is an expression of shocked surprise, of disagreeable astonishment, of horrified astonishment, of painful surprise; an expression which says: "Oh, my, can it be? "No, it is not possible, but yes, it is true". What possesses that boy to do such a thing!" "The devil must be in him." "It is not safe to leave him alone for a minute". "The idea of taking the clock to pieces", what will his father say? "His father who's not too patient." "There will be a nice row when his father comes home." "He'll catch it, and he richly deserves it, but all the same, I hate to see him get it."

It is a complex expression made up of surprise, of annoyance, and regret; an expression of sorrowful surprise.

What is there about the woman which expresses surprise? Her hands express surprise.

What is there about the woman which expresses, annoyance, displeasure, astonishment, horror? Her eyes express annoyance, displeasure, astonishment, horror.

What is there about the woman which expresses sorrow, regret, trouble? Her mouth express sorrow, regret, trouble.

What does the boy's face express? It expresses satisfaction, gratification, pleasure, mischief.

What is the cause of his satisfaction, gratification, pleasure. The cause is evident; the clock has long been to him a source of deep curiosity; he has been told again, and again not to touch what does not belong to him, an order which he obeys when he is carefully watched. But which, as he is full of mischief and very obstinate, he disobeys whenever he gets a chance. To-day he was left alone with the clock and he is hard at work exploring its inside.

What is he looking for? I suppose he is trying to find out how it works, or perhaps he is looking for its tick-tick.

Is his action natural? I think it very natural.

You do; did you ever feel any curiosity about clocks? Oh yes, I did.

Did you gratify it? Certainly I did.

Were you pleased with the result of your investigations? No, sir, I was not at all satisfied with the result of my investigations.

Why were you not satisfied? I think, sir, you should ask me first, what the result was.

Well, what was the result? It was a good beating.

Have you taken any interest in clocks since the unhappy occurrence? No, sir, I have lost all interest in clocks since that time.

What kind of clock is it? In so far as I can judge it is a very cheap common clock.

What makes you say that it is a cheap common clock? Its shape makes me say that it is a cheap common clock.

What is the matter with its shape? There is no style about it.

What do you mean by saying there is no style about its shape.

Well the case is a common box with square corners, the door is rectangular; the glass is like an ordinary window-pane; a pane like that gives me pain; there is not a curve to be seen in the case, in the door or in the glass.

I see you are punning again; your pun in this case was paneful, full of pane.

You say there is not a curve to be seen anywhere in the case, yet before the boy began to work at the clock there was a curve, a series of curves to be seen in the case, was there not? I don't think so, sir.

Think again. I understand, you mean the spring and the wheels, do you not? Yes, and something else.

I don't know of anything else.

What do you call the part of the clock on which the hours are marked?
I don't know what it is called.

Well it is called the face or dial. On the face of the clock is there not a curve? Yes there is a circumference and a circle.

What is the difference between a circumference and a circle? A circumference is the boundary of a circle and a circle is a surface bounded by a circumference.

You are quite clever; how many sides has a circle? It has one side.

No you are mistaken, it has two sides, has it not? I don't see them; what are they? They are the inside and the outside? It is you who are joking now, sir. On the table there is a tool, what is its name? I don't know what its name is? It is a turn-screw or a screw-driver.

Are the two names correct sir? Yes they are both correct.

Which do you prefer sir? I prefer the name turn-screw.

Why do you prefer the name turn-screw? I prefer turn-screw because it expresses all that can be done with the tool; driving a screw in or taking it out; the name screw-driver express only the action of driving in the screw. Describe the picture briefly. The picture shows a mischievous boy seated at a table absorbed in, what is to him, the highly interesting labor of taking the works out of a clock. Close to his elbow the dial is to be seen and resting on it the handle of a turn-screw. The case is almost empty and the boy appears well satisfied with his success. His mother standing behind him has just discovered what he is doing; and if one may judge by her attitude and expression, she is not very enthusiastic over her son's skill in taking the clock to pieces. Her look is one of surprise, of pain, and of sorrow.

J. AHERN

DOCUMENTS SCOLAIRES

UN GLORIEUX CENTENAIRE

Les fêtes du troisième centenaire de l'établissement de la Foi au Canada ont eu lieu à Québec, les 16 et 17 octobre avec un éclat et une solennité incomparables. Les cérémonies de la Basilique, du dévoilement et de l'Université Laval ont été magnifiques et c'est au milieu d'un enthousiasme qui ne s'est pas un instant ralenti que le programme des fêtes a été exécuté.

La mémoire des premiers missionnaires a été rappelée avec éloquence, et leur œuvre exaltée comme elle le méritait. Son Éminence le cardinal Bégin, Son Excellence le lieutenant-gouverneur, Sir P.-E. Leblanc, Sir Lomer Gouin, premier ministre, Sir A.-B. Routhier, président du comité général des fêtes, M. H.-E. Lavigueur, maire de Québec, ont parlé au pied du monument même.

A l'Université Laval, lundi soir, Mgr Gosselin, S. G. Monseigneur P.-E. Roy, le poète Chapman et M. l'abbé C. Roy ont charmé, édifié et réconforté un nombreux auditoire par leurs discours.

La journée de mardi fut celle de la jeunesse: avant midi réunion de toutes les fillettes des écoles et des couvents de Québec; après-midi; réunion des écoliers et des étudiants; soir, réunion de la jeunesse catholique, sous les auspices de l'A. C. J. C.

Les deux réunions de la jeunesse des écoles ont eu lieu à l'Université Laval, l'inclémence de la température ne permettant pas alors de les tenir au pied du monument.

Ces deux réunions ont été exceptionnellement intéressantes. Présidées par le Surintendant de l'Instruction publique, l'honorable M. Delâge, rehaussées de la présence de Son Éminence le cardinal Bégin, de Nos Seigneurs Béliveau, archevêque de Saint-Boniface, Roy, archevêque de Séleucie, Brunault, évêque de Nicolet, de Monseigneur Ross, V.G. de Rimouski, de M. le chanoine Cousineau, de Montréal, de plusieurs chanoines du Chapitre de Québec, du Maire de Québec, de M. l'Inspecteur général des écoles catholiques, d'un grand nombre de prêtres et religieux, ces deux réunions "scolaires" ont remporté un grand succès. On y a fait du chant magnifique dont chaque refrain parlait au cœur des enfants, de religion et de patrie.

Réunion des élèves des couvents et des écoles de filles, Québec

Cette réunion eut lieu à 10 heures a. m. à l'Université Laval. La grande salle des Promotions débordait d'écolières: on estimait à trois mille le nombre présent. Elle fut particulièrement belle. L'excellente organisation prévue par les maîtresses, l'éclat des fleurs offertes aux personnages présents, la grâce des élèves et la beauté des chants exécutés tout contribua à faire de cette démonstration l'une des plus belles des fêtes.

C'est le Surintendant de l'Instruction publique qui présidait. Des discours furent prononcés dans l'ordre suivant: M. J.-B. Morissette, président de la commission scolaire de Québec; M. C.-J. Magnan, Inspecteur général; Sa Grandeur Monseigneur Béliveau, archevêque de Saint-Boniface, et l'honorable M. Delâge, Surintendant de l'Instruction publique.

Discours de Monsieur J.-B. Morissette, président de la Commission scolaire de Québec

Éminence,

M. le Surintendant,

Messeigneurs,

M. le Maire,

Messieurs,

Il nous a été bien agréable d'acquiescer à la gracieuse invitation que vous avez faite à la commission scolaire catholique de Québec de prendre part aux fêtes imposantes qui se célèbrent depuis deux jours dans notre ville. Nous offrons nos meilleurs remerciements à MM. les membres du Comité d'organisation qui nous permettent de contribuer, quoique bien humblement, à cette célébration.

Mes enfants,

Ce sont des fêtes qui éveillent en nous des sentiments d'orgueil patriotique, sentiments bien naturels, d'ailleurs, et aussi des sentiments de reconnaissance envers ces nobles apôtres, qui se sont dévoués avec tant de désintéressement à l'établissement de la foi dans notre cher et beau pays: le Canada.

Au pied de ce magnifique monument, que l'on vient d'ériger à juste titre, nous voulons vous marquer, mes enfants, l'intérêt que nous prenons, et que vous devez prendre à ces fêtes. Vous, les jeunes, vous représentez l'avenir de notre cher Canada, et à vous plus tard incombera le devoir important d'encourager l'œuvre de l'éducation, et de continuer la grande tâche si dignement entreprise par nos dévoués ancêtres.

Hier, c'était la commémoration de l'établissement de la foi, par la prédication de l'évangile. Quelle solennité dans ces cérémonies de culte catholique! Et comme elle nous font bien réaliser la grandeur de cette religion que nos premiers missionnaires ont établie dans notre patrie, au prix de tant de sacrifices. Quel enthousiasme aussi au dévoilement de ce beau et splendide monu-

ment, qui parle dans son langage mystérieux des conquêtes de ces saints apôtres de la foi! Tout nous excite à rendre témoignage à nos illustres ancêtres, qui ont passé avant nous, mais qui nous ont légué les traditions d'une doctrine divine!

Aujourd'hui nous célébrons l'établissement de la foi par l'enseignement des enfants, et c'est à vrai dire, votre fête particulière. Des missionnaires ont toujours ajouté l'enseignement à la prédication de l'Évangile; nos premiers Récollets, avec toute l'ardeur et tout le dévouement dont ils ont fait preuve, ont suivi le même exemple. D'après les écrits, nous constatons que dès 1616, le frère Pacifique enseigna les éléments de la langue française aux petits sauvages, de passage aux Trois-Rivières; plus tard, le frère Langoissieux le remplaça. Combien de dévouement ne fallait-il donc pas pour faire pénétrer dans les esprits de ces pauvres enfants des bois les rudiments de la science religieuse et profane! Quelle abnégation pour leur faire connaître et apprécier Dieu si grand et si bon, et leur faire goûter les douces influences d'un commencement d'instruction primaire, mais qui n'a pas peu contribué à répandre la civilisation dans notre beau pays!

En effet, nous voyons le Révérend Père LeCaron faisant l'école à Tadousac, durant l'hiver de 1618-1619, et il y apprit à quelques enfants à lire et à écrire. Ces héroïques prédicateurs de la foi ont souffert bien des ennuis pour accomplir aussi dignement leur tâche parfois si rude et si ingrate; et quoique les Récollets n'aient pas fait dans le temps l'école aux enfants français, pour la bonne raison qu'il n'y en avait pas, ils furent quand même les premiers instituteurs du pays et il convient de le rappeler. Plus tard, ils se faisaient aussi instituteurs des Français, nous démontrant par là l'importance qu'il faut attacher à l'instruction non seulement religieuse, mais profane.

Trois cents ans ont passé depuis, et heureusement pour nous, l'instruction commencée au pays pour les sauvages s'est continuée et se continue encore pour les Français. Avec le même zèle que les hardis pionniers d'autrefois, nos instituteurs, nos institutrices, prêtres, religieux ou laïques, vous enseignent, avec la religion, les sciences et les lettres.

Vous êtes à même d'apprécier l'heureux résultat de cet enseignement dont l'origine date de l'établissement de la foi en ce pays.

Profitez des avantages qui sont mis à votre disposition pour acquérir une connaissance approfondie de la doctrine chrétienne et des autres matières de l'enseignement; nos écoles d'aujourd'hui sont à la portée de tous les rangs de la société. L'instruction, quoique n'étant pas obligatoire, est nécessairement indispensable de nos jours.

Si vous désirez faire honneur au souvenir des fêtes que nous célébrons aujourd'hui, profitez de vos années d'étude, et montrez-vous en tout de dignes enfants de nos grands apôtres de la foi et de l'enseignement.

Déposez au pied de ce monument, la couronne que vous offrez comme tribut d'amour et de reconnaissance!

Que ce monument vous rappelle à jamais la gloire et l'honneur qui sont dus aux premiers instituteurs du pays.

M. C.-J. Magnan, Inspecteur général

M. le Surintendant informa ensuite l'assemblée que le vénérable personnage ecclésiastique qui devait parler à cette réunion du matin était indisposé et qu'il n'avait pu se rendre à la réunion. Il pria alors M. Magnan de remplacer l'orateur absent.

L'Inspecteur général se rendit au vœu du président et s'excusa, dès le début de ses remarques, de n'avoir à offrir à l'auditoire incomparable qu'il avait devant lui et en une circonstance aussi mémorable, "qu'une leçon d'histoire improvisée".

"Cette leçon, dit M. Magnan, avec quel soin, avec quel amour je l'aurais préparée, Mesdemoiselles, afin de toucher vos cœurs, d'intéresser votre esprit et de graver dans votre mémoire les enseignements que vous donne le glorieux anniversaire que l'on vous invite de célébrer dans la joie et l'enthousiasme."

Puis l'Orateur "fixe" le fait historique: *l'arrivée des premiers missionnaires à Québec, en 1615; il indique ensuite le but de la mission des vaillants Récollets: faire connaître la vraie Foi aux sauvages idolâtres de l'Amérique du Nord; enfin le rôle national des Récollets au Canada: apprendre les éléments des sciences aux indigènes et leur faire connaître la civilisation française.*

Après avoir parlé des Récollets *missionnaires* et *instituteurs*, M. Magnan fit revivre les grands événements historiques dont le rocher de Québec a été témoin depuis 1615. Il dit que ces événements sont féconds en leçons précieuses, particulièrement celui dont on rappelle en ce jour le troisième centenaire.

“Le spectacle que vous donnez en ce moment, élèves des couvents et des écoles primaires de Québec, est vraiment beau. En présence d'un prince de l'Église, du Surintendant de l'Instruction publique et de plusieurs autres personnages religieux et civils, vous êtes venues, vous aussi, affirmer votre Foi et votre Patriotisme. Mais ce serait bien malheureux si un tel geste demeurerait stérile et qu'au sortir de cette incomparable démonstration, les trois mille élèves qui en sont les témoins et les actrices n'avaient pris aucune résolution pour l'avenir. Je ne vous en propose qu'une aujourd'hui: celle de ne jamais trahir votre Foi de chrétiennes et de catholiques: de ne pas la trahir au lendemain du couvent ou de l'école, par des lectures mauvaises ou simplement risquées; de ne pas la trahir, en adoptant des modes qui exigent le sacrifice de la modestie, de la pudeur, et disons-le, du bon goût; de ne pas la trahir en fréquentant les théâtres ou les “vues animées”, où l'on se moque de la morale chrétienne et du respect de la famille; de ne pas la trahir, mais, au contraire, de faire respecter dans la famille, dans les salons et partout votre dignité de chrétiennes et de catholiques”.

S. G. Monseigneur Béliveau, archevêque de St-Boniface

Le Surintendant cause une agréable surprise à l'auditoire en invitant Monseigneur Béliveau à dire quelques mots. Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de Saint-Boniface fut accueilli chaleureusement et ses paroles furent couvertes d'applaudissements. Le digne successeur de feu Monseigneur Langevin se dit d'abord heureux de réchauffer son cœur au contact de la chaude sympathie québécoise et raconta un peu les luttes que les nôtres doivent soutenir là-bas pour rester catholiques et français. Monseigneur Béliveau déclara avec une chaleur communicative “que la lutte pour le triomphe de la langue française, sauvegarde de la Foi, se poursuivra jusqu'au bout!”

L'honorable C.-F. Delâge, Surintendant de l'Instruction publique

Éminence,

Mesdames et Messieurs,

L'Histoire, a dit Michelet, est une résurrection, et vous le savez, Messieurs, sa voix puissante pénètre souvent dans les tombeaux et en fait sortir ceux qui y dorment, dans le froid lindeuil de l'oubli et de l'ingratitude, afin qu'ils viennent recevoir un témoignage, hélas trop souvent tardif mais sincère et mérité, de l'admiration et de la reconnaissance publiques.

Debout, les morts! crie-t-elle! et des disparus, bienfaiteurs oubliés de l'humanité, renaissent de leurs cendres, le front ceint de lauriers.

Nos découvreurs, nos missionnaires, nos pionniers, nos guerriers l'ont entendue, cette voix et y ont répondu. Au commandement, ils se sont redressés et leur verbe est devenu et sera désormais de pierre et d'airain.

Hier c'était Jacques Cartier, le découvreur du Pays, Champlain, le fondateur de Québec surnommé le père de la patrie canadienne, Laval, le premier évêque, l'organisateur de la hiérarchie religieuse; Montcalm, le vainqueur de Carillon et aussi le grand vaincu des plaines d'Abraham; Lévis à qui la victoire ne fut jamais infidèle. Demain, ce sera Louis Hébert, le chef de la famille agricole. Aujourd'hui c'est le tour des premiers missionnaires et des premiers éducateurs les Récollets, héros modestes qui ont joué dans l'anonymat du sacrifice et du patriotisme, un beau rôle, rempli une grande mission, autour du berceau de nos origines, et auxquels la postérité veut donner une appréciation non équivoque de leur conduite par l'élévation de ce beau monument.

Québec, terre ancestrale, encore une fois tu as été fidèle à ta belle devise, tu t'es souvenue. Je suis fier de toi, et mon cœur s'ouvre à l'espérance. Tu vivras, car l'avenir appartient à ceux qui n'ont point le culte de l'oubli.

Le trois centième anniversaire de l'arrivée des pionniers de la foi et de l'éducation dans notre pays ne devait, ne pouvait passer inaperçu. C'est une date lumineuse dans nos annales, c'est un fait important de notre existence nationale qu'il faut rappeler souvent, n'oublier jamais.

Les organisateurs de cette démonstration pouvaient écrire, pouvaient parler, ils ont préféré avec raison cristalliser l'événement dans une statue, dans un monument, aussi ont-ils droit à nos remerciements et nos félicitations. Le monument orne sans doute la place publique, mais en même temps à tous, petits comme grands, savants comme ignorants, il tient un langage élevé, donne une grande et salutaire leçon.

Celui-ci sera particulièrement éloquent. Il dira que nous avons eu à notre disposition, me servant du style de Châteaubriand, tout le génie de la France, parce que nous avons eu la double milice de ses camps et de ses autels. Il dira que la foi, ce trésor inestimable, nous fut apportée par les disciples de saint François d'Assise, dignes émules des Jésuites, des Sulpiciens, des prêtres du Séminaire et des missions étrangères, qu'ils ont bien mérité du Ciel et de la Terre, et que cet hommage public est une bien faible récompense de leurs précieux services. Il dira que l'éducation fut aussi leur grande préoccupation, que la formation des esprits les passionna au même degré que le salut des âmes. Il provoquera enfin de nouveaux et nombreux dévouements, car il y aura toujours des cerveaux à éclairer, des cœurs à former.

C'est la voix que vous entendez en ce moment, vous, les dignes successeurs de ces nobles devanciers, c'est la leçon que vous recevez et que vous suivrez.

Je le sais, votre rôle n'est pas moins modeste, ni moins ingrat, vos efforts ne seront probablement pas plus appréciés en certains milieux. Mais conscients de vos responsabilités, sachant que tant vaut le maître, tant vaut l'élève, vous ne reculerez devant aucun sacrifice, vous ne négligerez rien afin de pouvoir donner un enseignement productif des meilleurs résultats. La seule ambition que vous avez, la seule satisfaction que vous recherchez est celle du devoir accompli. Vous l'aurez, honneur à vous et reco naissance!

Et vous, élèves de nos écoles, de nos couvents, de nos collèges et de nos séminaires, avenir et espérance de la Nationalité, qui êtes venus prendre place, votre place autour de ce monument, vous n'refuserez pas votre concours, vous répondrez à l'attente, vous viendrez puiser abondamment à la source intarissable de force intellectuelle et de vie morale, que les coups de ces vigoureux ouvriers de la vigne du Seigneur ont fait jaillir du rocher, et s'il en est ainsi, que le vent souffle de l'Est ou de l'Ouest, n'ayez crainte: le petit rameau dont parlait ce consul, à la voix sympathique, né au grand arbre dont les racines plongent au vieux sol de France, produira des fleurs et des fruits qui seront notre gloire, notre force et notre récompense.

Il ne me reste, Messieurs, qu'un devoir bien agréable à remplir, celui de vous remercier et de vous féliciter: de vous remercier pour avoir répondu aussispontanément à l'invitation de prendre part à ce ralliement national afin de commémorer un événement remarquable de notre histoire; de vous féliciter pour la manière avec laquelle vous avez apporté votre précieuse et intelligente collaboration. Messieurs, une autre page de nos annales est écrite, ne la tournez pas trop vite; au contraire, tenez les yeux fixés longtemps sur elle, lisez-la et la relisez souvent afin d'y puiser cet esprit des aïeux qui leur a fait accomplir des prodiges et assurera notre marche sur leurs traces, notre survivance.

C'est le vœu que je forme en vous renouvelant mes félicitations et mes remerciements, vous priant de vous préparer pour nos lendemains et je demande au Dieu qui nous protège, depuis trois siècles, de le réaliser.

LA MANIFESTATION DES ÉTUDIANTS ET DES ÉCOLIERS

A 2 heures de l'après-midi, ce fut le tour des petits garçons. Au moins deux mille élèves se pressaient dans la vaste salle des promotions de l'Université Laval.

Plusieurs discours, entremêlés de chants nationaux, de cantiques et d'hymnes, furent prononcés. Les orateurs suivants adressèrent la parole: M. C.-J. Magnan, M. l'abbé Camirand, du Séminaire de Nicolet, et l'honorable M. C.-F. Delâge.

Son Éminence le cardinal Bégin, NN. SS. les archevêques Béliveau et Roy, M. Lavigneur, maire de Québec, M. Morissette, président de la commission scolaire, plusieurs chanoines, prêtres,

religieux et laïques, assistaient à cette belle manifestation de la Foi de la jeunesse des écoles de Québec.

M. J.-B. Morissette, au nom de la Commission scolaire de Québec, remercie le Comité organisateur des Fêtes d'avoir invité la Commission scolaire de Québec à organiser une démonstration de la jeunesse des écoles et félicite les maîtres d'avoir répondu si bien à l'attente de tous.

M. Morissette offrit ensuite à Son Éminence le Cardinal une superbe couronne de fleurs, au nom de tous les élèves dépendant de la commission scolaire de Québec; une croix ornée de fleurs fut aussi déposée aux pieds de Son Éminence par les élèves de la ville de Lauzon. M. le Directeur du collège de St-Joseph de Lévis se fit l'interprète de tous. Il réclama pour sa paroisse l'honneur d'avoir été le berceau du prince de notre Église et il rappella à son auditoire que la première paroisse qui fut érigée canoniquement au sud du fleuve, ce fut justement celle de Son Éminence, en 1672.

Le premier orateur fut l'Inspecteur général. Nous publions ci-après le texte de ce discours.

M. l'abbé Camirand fut l'orateur suivant. Dans la prochaine livraison, nous publierons le texte de son magnifique discours. M. l'abbé Camirand a dit aux jeunes la leçon qu'il leur demande de méditer.

C'est le Surintendant de l'Instruction publique qui termina cette séance par une vibrante allocution patriotique.

La foule des écoliers se dispersa après avoir chanté: *Nous voulons Dieu, Christus vincit, O Canada!, Dieu protège le Roi.*

LES PREMIERS MISSIONNAIRES ET LES PREMIERS INTITUTEURS DU CANADA

(Discours prononcé par M. C.-J. Magnan, Inspecteur général, le 17 octobre, au pied du monument de la Foi, à Québec.) (1)

Éminence, (2)

M. le Surintendant, (3)

Chers jeunes gens,

Vous avez répondu généreusement à l'appel qui vous a été fait, en vous rendant aujourd'hui au pied de ce magnifique monument, nombreux et fiers, pour manifester publiquement votre admiration et votre reconnaissance envers les premiers missionnaires et les premiers instituteurs de notre pays, les Récollets. Je vous félicite et vous remercie, étudiants de Québec et de Lévis, pour ce geste qui vous honore. Il vous appartenait, enfants de Québec, en ce glorieux anniversaire du troisième centenaire de l'établissement de la foi au Canada, de manifester spécialement votre gratitude aux vaillants apôtres qui, il y a trois siècles, abordèrent sur les rives alors sauvages de la ville que l'on venait de fonder, pour y établir le règne de

(1) La démonstration devait avoir lieu au pied du monument, mais vu l'inclémence de la température, la séance fut tenue à l'Université Laval.

(2) Son Éminence le cardinal L.-N. Bégin, archevêque de Québec.

(3) L'Honorable C.-F. Delâge, Surintendant de l'Instruction publique.

Jésus-Christ; il vous appartenait à vous plus qu'à tous autres, écoliers et étudiants de l'antique cité de Champlain, de dire en ce beau jour votre reconnaissance aux premiers instituteurs du Canada, qui furent encore les Récollets.

En effet, le 2 juin 1615, le P. Jean Dolbeau arrivait à Québec, bientôt suivi des RR. PP. Denis Jamet, Joseph LeCaron et du Frère Pacifique Duplessis. Le premier soin des RR. PP. Récollets fut d'ériger une modeste chapelle au pied de la falaise, à l'endroit à peu près où se trouve aujourd'hui l'historique église de Notre-Dame des Victoires. Pour la première fois, en cette région, le Saint Sacrifice de la Messe fut offert le 25 juin 1615; pour la première fois, en 1615, des missionnaires, bénis et encouragés par le Vicaire de Jésus-Christ, établissent leur résidence à Québec, alors le cœur et la tête du Canada. C'est donc de 1615 que date l'établissement de la foi catholique au Canada. En 1915, il y avait donc trois siècles qu'à la demande de Champlain, l'illustre fondateur de notre ville, des prêtres de Jésus-Christ dressèrent leur tente à Québec, et édifièrent sur nos rives le premier tabernacle qui abrita pour la première fois sous le ciel canadien la présence réelle du Christ dans l'Hostie. Cet anniversaire béni dont la célébration a été retardée d'une année à cause de la guerre, a été célébré hier avec une solennité digne d'un tel événement historique.

Aujourd'hui, notre reconnaissance, chers jeunes gens, va encore certes aux missionnaires de 1615, mais vous êtes invités tout spécialement à vous souvenir que les Récollets furent aussi les premiers instituteurs du Canada.

En effet, le zèle des Récollets pour l'enseignement s'exerça d'abord auprès des petits Sauvages, puisqu'il n'y avait pas encore de jeunes Français à instruire.

Dès 1616, il y a donc trois siècles en cette année 1916, il est question d'enseignement dans les annales de la mission canadienne.

Durant l'hiver de 1618-1619, le Père Joseph LeCaron instruisit les Montagnais de Tadoussac et leur enseigna l'écriture et la langue française. Nous pouvons entrevoir le zèle avec lequel ils remplissait son office de maître d'école dans ces lignes écrites de sa main: "J'ai montré l'alphabet à quelques-uns qui commencent assez bien à lire et à écrire. Monsieur Houel vous pourra faire voir un exemple que je lui ai envoyé. C'est ainsi que je me suis occupé à tenir école ouverte dans notre maison de Tadoussac enfin d'y attirer les Sauvages et les rendre sociables avec nous pour les accoutumer à nos façons de vivre".

Il serait intéressant de rappeler aussi les débuts de l'enseignement primaire au pays des Hurons, où dès 1624 "des hommes comprenaient assez bien et les enfants tenaient assez gentiment la plume", ainsi que s'exprime le Récollet Sagard.

Mais il suffit de signaler le fait que les Récollets entreprirent d'ouvrir à Québec le premier collège ou séminaire qui y ait existé. Ce projet fut mis à exécution dès 1618, et en 1620, le collège existait; les Récollets y fai-

saient la classe à de jeunes Sauvages. L'entreprise n'eut pas tous les résultats désirés par ces hardis promoteurs; mais si les ressources matérielles manquèrent, le zèle ne fit jamais défaut chez nos premiers maîtres d'écoles.

Avec à-propos, l'abbé Auguste Gosselin a écrit: "On a prétendu que le Collège des Jésuites fut la première école ouverte à Québec et le Père Lejeune le premier maître d'école du Canada. C'est une erreur. Les Récollets tenaient une école à leur Couvent de Québec bien avant les Jésuites, et c'est le Père LeCaron qui a été le premier maître d'école au Canada."

Avant monsieur l'abbé Gosselin, monsieur J.-B. Meilleur avait déjà dit: "Les Récollets ou Franciscains qui furent les premiers missionnaires en Canada, y furent aussi les premiers instituteurs."

Un collaborateur de la *Revue Canadienne* de 1874 a écrit cette phrase parfaitement exacte: "Le nom des Récollets doit nous être plus cher, à nous, peuple canadien, qu'à aucun autre peuple de la terre. Les Récollets ont été nos premiers missionnaires et nos premiers instituteurs: doublé et impérissable titre à notre amour et à notre reconnaissance."

C'est ce que le Comité des fêtes de notre glorieux tricentenaire a compris et c'est ce qu'il a voulu faire ressortir en mettant l'inoubliable démonstration de ce jour au programme.

Cette démonstration, présidée par le Surintendant de l'Instruction publique, marque une date qui restera dans l'histoire de l'enseignement au Canada. Votre démarche généreuse qu'inspirent le patriotisme le plus pur et la foi la plus ardente, sera soumise, jeunes gens qui m'écoutez, à l'admiration des générations futures.

Et vous-mêmes, chers étudiants, vous conserverez de cette fête le plus réconfortant souvenir. Jamais vous n'oublierez que ce superbe monument rappelle tout à la fois les origines françaises et catholique du Canada, les origines dont vous êtes fiers et dont vous devrez toujours être fiers; jamais vous n'oublierez que ce monument s'élève en l'honneur des pionniers de la civilisation chrétienne chez les barbares de l'Amérique du Nord, qui au nom de l'Eglise catholique, apostolique et romaine et au nom de la France vinrent jeter sur nos rives les premières semences de l'Evangile; jamais vous n'oublierez la grande leçon de patriotisme et de foi que ce monument vous donne en ce jour: leçon de fidélité aux traditions du passé et de confiance inébranlable en l'avenir du peuple canadien-français, s'il reste fidèle à la mission que l'Eglise et la France lui confièrent jadis.

Vous assurerez vous-mêmes ce triomphe, chers élèves, si vous-mêmes restez fidèles à votre Foi et à votre langue. Préparez-vous par l'étude et le travail à devenir les premiers dans l'état que vous avez embrassé, afin de pouvoir mettre votre influence au service de toutes les causes religieuses et nationales.

Ce monument vous invite à la lutte et vous promet le triomphe.

En effet, la statue symbolique qui le couronne est bien éloquente. Elle représente la Foi tenant dans la main droite le signe du salut : la Croix ; dans la main gauche une palme, symbole de la récompense promise aux peuples, comme aux individus qui demeurent fidèles aux enseignements du christianisme.

Un tel enseignement dans le cadre merveilleux où vous êtes en ce moment, chers jeunes gens, ne saurait jamais s'effacer de votre mémoire. Ce monument, que vous admirez avec raison, se dresse précisément à l'endroit où se trouvaient, jusqu'en 1759, l'église et le couvent des Récollets, dont on honore aujourd'hui la mémoire. A deux pas d'ici, sur le site actuel de l'Hôtel-de-Ville, le Collège des Jésuites s'élevait en face même de l'antique et glorieuse cathédrale de Notre-Dame, l'église-mère de toutes les églises de l'Amérique du Nord, et du Séminaire, que fonda l'illustre et saint évêque de Laval ; vis-à-vis aussi, en face de nous, le couvent de Marie de l'Incarnation continue la belle œuvre créée par sa vénérée fondatrice, et là, tout à côté, on voyait naguère le château St-Louis habité par tous les gouverneurs de la Nouvelle-France ; au pied de la falaise, c'est le site de la première Habitation de Champlain et de la première église élevée au Dieu de l'Eucharistie par les Récollets.

Partout donc sur ce glorieux roc de Québec, l'Histoire parle éloquemment à notre esprit et à notre cœur, et nous rappelle ce que furent les fondateurs de notre patrie : d'intrépides Français, de vrais catholiques, mais devenus profondément Canadiens parcequ'ils avaient adopté définitivement le Canada pour leur patrie.

La leçon de ce jour, chers jeunes gens, c'est une leçon de fierté nationale et religieuse : fierté de notre origine française et de notre foi catholique ; fierté de notre titre de Canadien. Et la conclusion s'impose : demeurons inviolablement attachés à notre Foi, à notre Langue et à nos Traditions.

DOCUMENTS OFFICIELS

Bureau central des Examineurs catholiques

Le programme des Écoles normales d'après lequel le Bureau central des examinateurs catholiques doit faire subir les examens pour l'obtention des diplômes des trois degrés comprend les matières suivantes :

<i>Brevet élémentaire</i>	<i>Brevet modèle</i>	<i>Brevet académique</i>
Prières et catéchisme.	Prières et catéchisme—Cours de religion.	Prières et catéchisme—Cours de religion.
Pédagogie.	Pédagogie.	Pédagogie.
Histoire Sainte.	Histoire Sainte et de l'Église.	Histoire Sainte et de l'Église.
Bienséances.	Bienséances.	Bienséances.
Lecture à haute voix.	Lecture à haute voix.	Lecture à haute voix.

Lecture latine.	Lecture latine.	Lecture latine.
Grammaire, analyse et lexicologie.	Grammaire, analyse et lexicologie.	Grammaire, analyse et lexicologie.
Dictée.—Écriture.	Dictée.—Écriture.	Dictée.—Écriture.
Littérature.	Littérature.	Littérature et histoire littéraire.
Composition.	Composition.	Composition.
Arithmétique.	Arithmétique.	Arithmétique.
Calcul mental.	Calcul mental.	Calcul mental.
Comptabilité domestique et agricole.	Comptabilité commerciale.	Comptabilité commerciale.
Géographie et instruction civique.	Géographie et instruction civique.	Géographie et instruction civique.
Histoire du Canada.	Histoire du Canada.	Histoire du Canada.
Histoire des États-Unis.	Histoire des États-Unis.	Histoire des États-Unis.
Dessin.	Dessin.	Dessin.
Sciences naturelles—zoologie, botanique.	Sciences naturelles—zoologie, botanique, cosmographie.	Sciences naturelles—zoologie, botanique, cosmographie.
Hygiène.	Hygiène.	Hygiène.
Agriculture.	Agriculture.	Agriculture.
.....	Toisé des surfaces et des solides.	Toisé des surfaces et des solides et géométrie plane. (<i>Cette dernière pour les hommes seulement</i>).
.....	Algèbre.	Algèbre.
.....	Histoire de France.	Histoire de France.
.....	Histoire d'Angleterre.	Histoire d'Angleterre.
.....		Histoire Ancienne.
.....		Physique.
.....		Philosophie.
.....		Trigonométrie (<i>Pour les hommes seulement</i>).

Les candidats doivent subir l'examen dans leur langue maternelle sur toutes les matières mentionnées ci-dessus pour chaque catégorie de diplômes, et ceux qui veulent obtenir un brevet pour les deux langues doivent, en outre, être examinés sur les sujets suivants, en français ou en anglais, suivant le cas : lecture, grammaire, dictée et composition.

Les personnes qui ont obtenu le diplôme élémentaire ou le diplôme modèle en l'année 1916, c'est-à-dire celles qui ont subi l'examen sur le programme des écoles normales, seront exemptées de passer un nouvel examen sur les matières suivantes :

1.—Histoire du Canada, histoire des États-Unis, bienséances, hygiène et agriculture, pour les personnes munies du diplôme élémentaire et qui se présenteront pour le brevet modèle ou le brevet académique :

2.—Histoire Sainte et de l'Église, histoire du Canada, histoire des États-Unis, histoire de France, histoire d'Angleterre, bienséances, arithmétique, comptabilité, géographie et instruction civique, hygiène, agriculture, sciences naturelles (zoologie, botanique, cosmographie), pour les personnes déjà munies du diplôme modèle et qui se présenteront pour le brevet d'académie.

Quant aux aspirants et aspirantes qui ont obtenu un diplôme du Bureau central AVANT l'année 1916, ils ne bénéficieront que des exemptions suivantes s'ils se présentent pour un brevet supérieur :

1.—Histoire du Canada, pour les diplômés élémentaires.

2.—Histoire du Canada, histoire de France, histoire d'Angleterre et comptabilité, pour les diplômés modèles.

Les aspirants et aspirantes qui ont déjà obtenu un diplôme du Bureau central ne doivent pas oublier, dans leur lettre de demande d'admission à l'examen, de mentionner le degré, la date et le numéro de leur diplôme.

Ils ne sont pas tenus d'envoyer de nouveau leur extrait de baptême; mais ils doivent produire un certificat de moralité.

J.-N. MILLER,
Secrétaire.

Ecoles normales catholiques de la province de Québec

LISTE DES DIPLÔMES ACCORDÉS EN JUIN 1916

ÉCOLE NORMALE LAVAL

ÉLÈVES-INSTITUTEURS DIPLÔMÉS

Diplômes primaires-supérieurs

Académie français-anglais.—Avec grande distinction—Hégésippe Tremblay.

Académie français-anglais.—Distinction—Joseph Morin, Ulric Simard.

Académie français, modèle anglais.—Distinction—Stéphane Boily, Achille Goulet, Théofred Lessard, Omer Guimont.

Académie français-anglais.—Distinction—Lucien Gagné, Auguste Bonneau, Joseph Turgeon.

Académie français, élémentaire anglais.—Distinction—Robert Thiboutot, Charles Dallaire.

Académie français, élémentaire anglais.—Augustin Girard, Pierre-Paul Magnan.

Académie français.—Joseph Dionne.

Académie français-anglais.—Joseph-Alphonse Fugère.

Diplômes primaires-intermédiaires (modèles)

Modèle français-anglais.—Grande distinction—Charles L'Heureux, Georges Jobin.

Modèle français.—Avec grande distinction—Lucien Gignac.

Modèle français, élémentaire anglais.—Grande distinction—Joseph Mathieu.

Modèle français-anglais.—Distinction—Sévère Perron, Rosaire Couture, Octave Guimond, Prudent Martineau, Joseph Fortin, Camille Girard, Éloi Perron.

Modèle français, élémentaire anglais.—Distinction—Pierre Harvey, Alphonse Roy, Alphonse Létourneau, Louis Gravel.

Modèle français.—Distinction—Armand Coulombe.

Modèle français-anglais.—Wilfrid Carbonneau, Louis-Philippe Laverdière, Hermel Fortin, Robert Gravel, Lucien Bolduc.

Modèle français, élémentaire anglais.—Albert Hudon, Pierre Boily, Ulysse Tourigny.

Modèle français.—Charles Gagné.

Diplômes primaires-élémentaires

Elémentaire français-anglais.—Grande distinction—Joseph Bernard, Adélarde Lamontagne.

Elémentaire français-anglais.—Distinction—Joachim Darveau, François Goulet, Pierre Marceau, Lionel Filteau, François Thibault, Prudent Latulippe, Wilfrid Mercier, Lucien Demers, Cléophas Gagnon, Edouard Houde.

Elémentaire français.—Distinction—Théophile Lamontagne, Léonidas Blais, Barthélemy Boivin, Gérard Audet, Edelbert Chabot.

Elémentaire français-anglais.—Rosario Simoneau, Joseph Rouleau, Alexis Lamontagne, Georges Demers.

Modèle français.—Léonce Pouliot.

ÉLÈVES-INSTITUTRICES DIPLÔMÉES

Diplômes primaires-supérieurs (académie)

Académie français, élémentaire anglais.—*Grande distinction*—Gabrielle Blanchet, Marguerite Côté.

Académie français, modèle anglais.—*Avec grande distinction*—Evelyne Paradis.

Académie français.—*Grande distinction*—Rachel Simon.

Académie français, modèle anglais.—*Distinction*—Hayda Denault, Jeanne Boivin, Anet et Picard.

Académie français, élémentaire anglais.—*Distinction*—Imelda Caron.

Académie français-anglais.—*Distinction*—Margaret Robinson.

Académie français.—*Distinction*—Antoinette Paré, Clémence Mathieu, Clotilde Grenier, Henriette Cimon.

Diplômes primaires-intermédiaires (modèles)

Modèle français-anglais.—*Grande distinction*—Félicité Laflamme, Eugénie Bienvenu, Marie-Louise Roy.

Modèle français, élémentaire anglais.—*Grande distinction*—Lucienne Saint-Pierre, Emélie Philippon.

Modèle français-anglais.—*Distinction*—Gabrielle Ouellet, Margaret O'Hurley.

Modèle français, élémentaire anglais.—*Distinction*—M.-Blanche Bélanger, Gratia Beauchemin.

Modèle français.—*Distinction*—Jeanne Godbout, Yvonne Lavoie, Monica Tremblay, Clara Létourneau.

Modèle français-anglais.—Blanche Bélanger, Laura Fontaine.

Modèle français.—Brigitte Fortin, Rose-Anna Fortier, Fernande Danglade, Éloise Roy

Diplômes primaires-élémentaires

Elémentaire français.—*Grande distinction*—Marie-Blanche Caron, Catherine Lévesque, Julie-Anna Pelletier, Marie-Furois.

Elémentaire français-anglais.—*Distinction*—Alma Tardif, Jeanne Bergeron, Corinne Goulet, Hélène Ouellet, Marie-Anne Lessard, Juliette Bussière, Mary Doherty, Jeanne Mercier, Lucie Beaudet, Cécile Bourassa, Marguerite Migneault, Marie Paradis, Rose-Anna Maltais, Albin Beaudoin, Eva Laliberté.

Elémentaire français.—*Distinction*—Odila Beaudoin.

Elémentaire français-anglais.—M.-Anna Tessier, Anna-Marie Tardif, Juliette Vallière, Juliette Vachon, M.-Anna Racine, Gabrielle Déchène.





(Voir "Leçon d'anglais d'après la méthode naturelle" au chapitre de la Méthodologie, présente livraison).

Bureau central des examinateurs catholiques

SESSION DE JUIN 1916—(Suite)

DIPLOMES MODÈLES ET ACADÉMIQUES

MONTRÉAL

Modèle français.—Satisfaisant—Normandeau, M.-Eugénie-Adrienne; Paquin, Germaine; Brien, Alice; Cloutier, Florida; Lafrenière, M.-Alice; Fillion, M.-Claire-Jeanette; Lévesque, Emile; Duplessis, M.-Jeanne; Major, M.-Jeanne-Alice; Lalonde, M.-Edouard; Legault, M.-Rose-Ubaline; Chalifoux, Bernadette; Mailhot, M.-Lucia; Gagnon, Annette; Rivest, Lucienne; Carmel, Germaine; McNeil, Georgie; Dufort, Germaine; Content, Jeanne; Demers, Annette; Bourget, M.-Béatrice; Roy, M.-Alida; Hamelin, M.-Azéline; Bessette, Eva; Bergeron, Jeanne; Aubry, M.-Lucienne; Carreau, Léona; Hogue, Maria-Eva-Florida; Emond, Annie; Guibord, Alice; Bourdon, M.-Blanche; Céryre, M.-Agnès; Hinton, M.-Antoinette-Alberta; Pigeon, Léonie.

Modèle anglais.—Satisfaisant—Kelly, Ellen-Elisabeth.

Modèle français.—Distinction—Bourdon, Gratia; Clément, Yvonne; Courtemanche, Eva; Gauthier, Yvonne; Lauzon, Marie-des-Neiges; Paiement, M.-Félixine-Blandine; Plouffe, Noëlla, Vigeant, M.-Cath.-Diane; Verreau, M.-Lse-Clarinda; Coursol, M.-Albertine; Bourbonnais, M.-Sara-Alia; Guénette, M.-Eliane; Béland, Yvonne; Clermont, Amanda; Gagnon, Augustine; Plouffe, Maria; Lemay, F.-Jeanette; St-Michel, Ap.-Alice; Fortin, Albertine (Mme A. Boivin); Hamel, Denis-Antonio; Monast, Flore; Poulin, Bernadette; Milette, A.-Marguerite-M.; Richer, M.-Délia; Ouellet, M.-Joséphine; Ouellet, M.-Luce-Antoinette; Léonard, M.-Ange-Ida; Gratton, Béatrice; Lapointe, Marie-Anne; Prévost, Yvonne; Trudel, M.-Ange; Binette, Marie-Ange; Miville, Blanche; Marin, Germaine; Vanier, Alida; Leduc, Antoinette; Trépanier, M.-Rosa-Angéline; Raby, M.-Rose-Berthe; Jodoin, M.-A.-Eva-Yvonne; Paquette, Marguerite-Virginie-Antoinette; Pétraz, Marg.-Eugénie-Jeanne; Lapointe, Yvonne-Béatrix-Irène; Fecteau, Léontine; Dubois, Thérèse; deGruchy, Marthe; Dussault Estelle; Langlois, Berthe; Kingdun, M.-Louise-Rose; Pelchat, Augustine; Thérien, Zélia; Chaput, Juliette; Lavallée, Bernadette; Roy, Honora; Bonin, Anna; Côté, Yvonne; Traversy, Cécile; Bergeron, Antoinette; Ménard, Marie-Anne; Latour, Marie-Anne; Duhamel, Armandine; Bélanger, Yvonne-Françoise; Perreault, Elphège; Cusson, Antoinette; Lacroix, Joseph; Jodoin, M.-Berthe; Guénette, M.-Herménie; Asselin, Antoinette; Messier, Albert; Crépeau, Chs-A.-G; Lapointe, Elva; Dubois, Lucrèce; Trudel, M.-Rose-Sophie; Gauthier, Gabrielle; Parthenais, M.-Diana; Rivest, Aurore; Walker, Antonine; Deguire, Umelda; Désourdy, Lorenzo; Majeau, Emma-Rose; Poitras, Léontine-Yvonne; Roy, M.-Anne-Dorilda; Berthiaume, M.-Régina; Fauteux, Cécile.

Modèle anglais.—Distinction—Berry, James-Ernest; Marcotte, Henry-J.; Scanlan, Johanna; McCormick, Mary-Margaret; O'Connor, Mary-Ann; Shea, Johanna; Bellew, Marion-Eloenor.

Modèle français et anglais.—Satisfaisant—Hudon, Roger; Toupin, Jos.-Roch; Héon, Camille; Gagnon, Adrien; Belanger, Emile; Gerbeau, Mathias.

Modèle français et anglais.—Distinction—Latourelle, T.-Léopold; Maucotel, Alice; Bergevin, M.-Madeleine-Juliette; Jodry, Emile; Douville, M.-Reine-Annette; Denis, Fleur-Ange; Lapointe, Alphonse; Champagne, Eugène; Villeneuve, Henri; Lambert, Joseph-Arthur; Durocher, Charles-Aug.; Thouin, Charles; Nadeau, François-Roméo; Peterson, Aldège; Guertin, Henri; Paré, Louis-Josaphat; Morice ou Maurice, Joseph-Louis; Paquin, Louis; Corbeil, Joseph.

Modèle anglais et français.—Distinction—Côté, Jules; Gamelin, Hormisdas; McMurray, Albert; Laroche, Henri.

Académie français.—Satisfaisant—Paquette, Diana; Bélanger, M.-Bl.-Jeanne; Legault, F.-X.-Emile; Palin, Louis-Philippe; Corriveau, Victorine alias Irène; Brassard, Amédée-Anicet; Trudeau, M.-Doria.

Académie français.—Distinction—Hétu, Bernadette; Larivière, Blanche; Bérubé, J.-Ernest; Brabant, M.-Bernadette; Sabourin, Lucienne; Daigneault, Marie-Louise; Chagnon,

Hélène; Poirier, Bernadette; Desrochers, Eugénie; Major, Laure; Thémens, Juliette; Filiatrault, Valéda; Brazeau, M.-Anne-Bertha; Bériault, Jeanne; Duquette, M.-Antoinette; Renaud, M.-Reine; Aubry, Joseph-Roch; Robert, M.-Berthe; Bellefleur, Conrad; Vincent, Irène; Richer, Irène; Filiatrault, Gertrude; Hébert, Aimée; Bourdon, Jeannette; Poupard, Jeanne; Racine, Lionel; Guérin, M.-J.-Lucienne; Groulx, Ida; Marier, Roméo; Robert, M.-Georgie-Anne; Robert, M.-Florianne; Valiquette, Alberta; Leclerc, M.-Rose; Bernier, Émélida; Lemay, Marie-Anne; Lacroix, Alfred; Tétrault, Urgel; Lépine, Ernest; Riendeau, Albert; Montgrain, Étienne; St-Pierre, Joseph-Louis; Beauchamp, Ernest.

Académie française.—*Grande distinction*—Gravel, M.-Julienne.

Académie anglaise.—*Distinction*—Collins, Thomas-E.; Whelan, John-W.; Ring, John; Reen, Peter-H.; Colbert, Dan; Moynihan, Daniel-P.; O'Connor, Michael-J.; Murphy, Patrick; Kirby, Jeremiah-Hilary; Thomas, Marguerite; Robert, Béatrice; Laroche, Imelda; McCulloch, Flora-Catherine; Collins, Margaret; Healy, Mary-Frances; McMenamin, Suzan.

Académie française et modèle anglais.—*Distinction*—St-Onge, Alphonse; Pelletier, Catherine; Charbonneau, Florida; Bédard, Madeleine; Donnard, Jean-Marie.

Académie française et anglais.—*Distinction*—Morency, Frédéric; Désormeaux, Jos.-René; Lachance, Albert; Fabre, Léon; Lafosse, Jos.-Frédéric; Arsenault, Jos.-Charles-Ant.; Michaud, M.-Alma; David, René-Marie; Pascal, Rémi-Clovis; Trudeau, Euclide; Thon as, Marguerite; Holland, Cécilia-Olympe; Petit, Aurélius; De Villers, Jos.-Arthur; Moisan, Jean-Baptiste.

Académie anglaise et française.—*Distinction*—Burkman, Ethel-Mary; Drummond, Mary.

QUÉBEC

Modèle français.—*Satisfaisant*—Carbonneau, Eugénie; Samson, Blanche; Paquet, Cécile; LeBrun, M.-Lucienne-Émilie; Dumais, M.-Honorine-Lucia; Godbout, M.-Antoinette; Coulombe, M.-Marguerite; Samson, M.-Anne; Bédard, M.-Eva; Belleau, Julianne; Boisvert, M.-Jeanne-Simone; Allard, Maria-Berthe-Léona; Pouliot, M.-Julienne-Anita; Richard, M.-Corinne-Alice; Simard, Pierre; Tremblay, Adrienne; Leclerc, Jeanne; Houde, M.-Antoinette; Chiquette, M.-Berthe-Alice; Lemieux, Alma-Béatrice; Turgeon, M.-Augustine-Catherine; Roberge, M.-Antoinette;

Modèle français.—*Distinction*—Gervais, M.-Lse-Albertine; Richard, M.-Léonida; Blouin, Marguerite; Buteau, Marie-Anne; Blackburn, M.-Anne-Antonia; Bourgault, Armande; Bourgault, M.-Josephine; Germain, Alice; Noël, Colette; Duchaine, Cécile; Morisset, M.-Anna; Chaloult, Camille; Turgeon, M.-Jeanne; Bossé, M.-Arthémise-Vitaline; Leroux, Maria; Sirois, M.-A.-Wilhelmine-Blanche; Demers, M.-Ange-Régina; Despatis, Marie-Louise; Dionne, Henriette; Auger, M.-Louise; Dussault, M.-Cécile-Marg.; Dumas, M.-Louise-Estelle; de Villers, Eliane; Bussièrès, Gabrielle; Guimont, Carmen alias Carmel; Roy, Marie-Louise; Charest, M.-Florence; Malouin, Marie-Inette; Perron, Auréa; Godbout, Germaine; Gagné, Marie-Célanire; Rouillard, M.-Edna; Baribeau, Laurette; Dubois, Corinne; Chamberland, Rose-Alma; Lord, Marie-Jeanne; Leduc, Aline; Nansot, Yvonne; Bélisle, M.-A.-Alice; Couillard-Després, M.-Lse-Lord-Albertine; Proulx, M.-Émérentienne; Beaudet, Emma; Chrétien, Noélie; Lacasse, Berthe; Fortin, M.-Juliette; Paquet, Marie-Louise; Plamondon, M.-Alma-Éva; Roy, M.-Yvonne; Girard, M.-Anna-Régina; Pelohat, M.-Louise; Bélanger, Adrienne; Lamontagne, Joseph-André; Lamontagne, Gratia; Pelletier, Anne; Audet, M.-Latitia alias Lydia-Amanda; Mercier, Jeanne; Loranger, Germaine; Legendre, M.-Rose-Adrienne; Barrette, Marguerite; Rainville, M.-Louise.

Modèle français et anglais.—*Satisfaisant*—Martineau, Fernande; Thibault, M.-Paule; Hamel, Elise; Fortin, Léon-Omer.

Modèle français et anglais.—*Distinction*—Fortin, M.-Caroline; Taché, Ritha; LeBel, Olivette; Gagnon, Madeleine; St-Denis, Hélène; Croteau, Maurice-Roland; Naud, M.-Alberte; Lachance, M.-Lucienne; Côté dit LeSieur, M.-Ida; Rodrigue, Joseph-William; Roberge, Joseph-Donat; Giroux, M.-Joséphine-Emma.

Modèle anglais et français.—*Distinction*—Enright, Ida-Marcella; Hearn, Margaret-Ann.

Académie française.—*Satisfaisant*—Bélanger, Antoinette; Doyle, Jeanne; Duval, St-Jean; Gras, Jean-Pierre.

Académie française.—Distinction—Lemieux, Angéline; St-Pierre, M.-Anne-Palmyre; Jobin, Marie-Alice; Labissonnière, Virginie; Michaud, M.-Rose; Lapierre, M.-Anne-Cécile; Bédard, Bernadette; Charest, Éva; Dubé, Alvine; Rioux, Claire; Butin, Petrus; Duhamel, Georges-Henri; Déchène, Cécile; Laroche, M.-Alice-Aurore; Bernier, M.-Angéline; Desrochers, M.-Élise; Dumas, Alexandre.

Académie français et élémentaire anglais.—Distinction—Bergeron, Isabelle.

Académie français et modèle anglais.—Distinction—Couture, M.-Alphonsine.

Académie français et anglais.—Distinction—Filiol, Jacques; Beaudoin, M.-Floria-Léona; Simard, M.-Fernande-Anita; Richard, M.-Rose-Anna; Marceau, Marguerite; Picard, Mariette; Dupont, M.-Rose; Bourque, Jos.-Noé.

TROIS-RIVIÈRES

Modèle français.—Satisfaisant—Grenier, Blanche; Thibault, Alice; Françoëur, Belzémire; Lessard, Éva; Gélina, Félixina; Morinville, Laurette; St-Arneault, M.-B.-Eva.

Modèle français.—Distinction—Chainé, Sarah; Chainé, Laura; Bellemare, M.-Anna; Houle, M.-Lorette; Pepin, M.-Ange-Célestine; LaHaye, Béatrice; Paillé, Évelina; Cossette, M.-Ange.

Académie français.—Distinction—Richard, Lucinda; Mercure, Élisabeth; Descoteaux, Lucile.

NICOLET

Modèle français.—Satisfaisant—Ducharme, Blanche; Beaumier, Yvonne-Hedwidge; Descheux, Lucina; Niquet, Catherine; Daneau, M.-Alma; Pellerin, Rose; Gélina, M.-Irène-Bl.-Dolorès; Côté, M.-Lucienne; Leblanc, M.-Ange-Aimée; Dion, M.-Marguerite; Plamondon, Florida; Daviau, Corona; Bourassa, Eugénie; Brunelle, Lucia; Forest, M.-Almaïde.

Modèle français.—Distinction—Lemire, Aline; Martel, M.-A. Germaine; Longval, M.-Florette-Parmélie; Damphousse, M.-Césarine-Lydia; Damphousse, M.-Bl.-Cordiana; Caya, Florette; Côté, Alice; Lafrenière, Juliette; Proulx, Cécile; Héroux, M.-Léda-Alice; Bald, M.-Flora-Laura; Bournival, M.-Bl.-Édith; Marcoux, M.-Lyona-Cora; Robidas, Antoinette; Lapointe, M.-Léa-Mirza; Schooner, Françoise; Cartier, Marie-Lucie; Poirier, Juliette; Cardin, Marie-Rose.

Modèle français et élémentaire anglais.—Distinction—Pelletier, Rosanna.

Modèle français et anglais.—Satisfaction—Cormier, Béatrice.

Modèle français et anglais.—Distinction—Morissette, Éva.

ST-HYACINTHE

Modèle français.—Satisfaisant—Valois Anita; Archambault, Aline; Gendron, M.-Stella-Germaine; Meunier, M.-Jeanne; Messier, Ubaldine; Boisvert, Alfred.

Modèle français.—Distinction—Chicoine, Marie-Ange; Meunier, Anne-Marie; Blanchard, M.-Antoinette-Alb.; Rémy, Flore; Brunelle, Ludger; Benoit, Thérèse; Guillemette, Yvonne; Brillon, M.-Anne; Faloon, Berthe; Fréchette, Bertha; Lemoine, Thérèse; Girard, Jeannette; Bédard, Anita; Champigny, Blanche; Chicoine, Berthe; Lorquet, Florina; Rajotte, Julia; Bessette, Yvonne; Bernard, Adrienne; Lafleur, Bernadette-Délina; Gaudette, Flore-Edouardona; Paré, M.-A.-Rachel; Bibeau, M.-A.-Irène; Chevalier, Exilie; Poitras, M.-Louise; Brault, Alida; Morin, M.-Lucie-A.-Jeannette; Giguère, M.-Irène-Éva; Peloquin, M.-Rose-Alberta; Leblanc, Béatrice; Laroche, Ernestine; Courtemanche, M.-Louise-Irène; Meunier, Antoinette; Dugas, M.-Flore; Gervais, M.-Thérèse; Norvan, Simonne; Lemaire, Stéphanie; Fontaine, Antoinette; Leclerc, Eveline; Fafard, Donald; Vanasse, Cécile; Joyal, M.-J.-Flore; Ferland, M.-Anne; St-Pierre, M.-Ange; Deguise, M.-Hermina; Santerre, Christine; Langevin, M.-Mélanie-Albina; Guèvremont, Lorette-Hélène; Dupont, Antoinette; Prud'Homme, Cécile; L'Heureux, Jeanne; Lafontaine, Yvonne; Laporte, Brigitte; Roy, Eugène; Drouin, Wilfrid.

Modèle anglais.—Distinction—Bisson, Yvonne.

*Modèle français et élémentaire anglais.—Distinction—*Langelier, Joséphine; Desmarais, Albertine; Roy, Rose-Aimée; Dupont, Christine; Lapierre, Antoinette.

*Modèle français et anglais.—Distinction—*Boucher, Yvonne; Lessard, M.-Louise; L'Écuyer Joséphine-M.-A.; Rodrigue, M.-Anne; Desnoyers, Bernadette; Trahan, M.-Léda; McManus Philippe; Gagnon, Victor; Renaud, Jos.-Alfred; Guillemette, Jos.-Alcide; Joly, Jos.-Antoni St-Pierre, Anna; Grenier, Corinne; Leclair, Berthe; Sancoucy, Annontiat; Lemay, Léonie Dumont, Lucienne; Tremblay, Marie-Louise; Lessard, M.-L.-Bl.; Mongeau, Irène; Boucher Yvonne; Lippé, Antonine; Chartier, M.-Mélodie-Séraphine-Marguérite; Roy, Juliette; St-Jean M.-Rose-Hélène; Galipeau, Lilienne; Gagnon, Auréus; Ladouceur, Raymond; Drouin, Albert Boudreau, Jos.-Hector-Amable; Fortier, Ubald; Trudel, Ferdinand; Poitras, J.-Baptiste; Baril Jos.-Henri.

*Modèle anglais et français.—Distinction—*Isoire, M.-Laurina-Aldéa.

*Académique français.—Distinction—*Duhamel, Azilda; Garneau, M.-A.-Yvonne; Marier M.-Blanche; Sicotte, M.-L.-Thérèse; Loiselle, Jeanne; Noiseux, Hortense; Cabana, M.-Antonia Lapalme, Lucienne; Bourbeau, Juliette; Hurteau, Eugénie; Beaugard, M.-Antoinette-Régina Fontaine, Nathalie; Paradis, Mathilde; Delorme, M.-Blanche; Lafrenière, Yvette; Sylvestre Délima-Béatrice.

*Académique français et modèle anglais.—Distinction—*Savignac, Irène; Frappier, Rose-Anne Racine, Éva; Chicoine, Blanche; Dion, Noélie.

*Académique français et modèle anglais.—Grande distinction—*Marier, M.-Éva.

*Académique français et anglais.—Distinction—*Godreau, Louis-Jos.-Gustave; Courcy, Jos. Henri; Côté, Jos.-Armand; Ménard, Josaphat; Fortier, J.-A.-Alphonse; Jodoin, Jos.-Siméon Rouleau, Jos.-Louis-Wilfrid; Tousignant, Arthur; Bernatchez, Jos.-Magloire-Freddy; Bolduc Auréa.

RIMOUSKI

*Modèle français.—Satisfaisant—*Roy, Germaine; Pearson, Albertine;

*Modèle français.—Distinction—*Saucier, Jeanne; Lévesque, Marie; Santerre, M.-Anne Dubé, Anne-Marie; Nadeau, M.-A.-Zérilda.

JOLIETTE

*Modèle français.—Satisfaisant—*Archambault, M.-Thérèse; Archambault, Marthe; Gervais Reine-Marie; Joly, Marie-Anne; Deslongchamps, M.-Guildée; Poitras, Lucienne-Gilberte; Desrochers, Marguerite; Lapointe, M.-Anna-Alma; Richard, Anna.

*Modèle français.—Distinction—*Dubault, Anna; Prud'homme, Rose-Alma; Riopel, M. Juliette; Pelletier, M.-Berthe; Miron, Yvonne; Perrault, M.-A.-Philomène; Blanchard, M. Florida; Lévesque, Laura-F.; Lamoureux, M.-Anne; Dupré, Antoinette; Bolduc, Bertha-Rose Évelina; Comtois, Régina; Grignon, Germaine; Allaire, Fernande; Clément, M.-Anna-Émeline St-Jean, Florida; Beaulieu, Valentine; Coutu, Aldéa.; Hénault, Adrienne.

*Modèle anglais.—Distinction—*Kinsella, Stella-May.

*Modèle français et anglais.—Distinction—*Carrière, Valmor.

*Modèle anglais et français.—Distinction—*Lebeau, M.-Céline-Angeline.

*Académique français.—Distinction—*De Serres, M.-Rose-Dolorès; Gauthier dit Landrevill Antoinette; Riopel, M.-Aline.

HAVRE-AUX-MAISONS

*Modèle français.—Distinction—*Boudreau, M.-Exilia.

*Modèle français et anglais.—Distinction—*Patton, M.-A.-Eva alias Eve; Renaud, Émeline Poirier, Annie; Delaney; Éveline.

*Académique français et anglais.—Distinction—*Delaney, M.-Rose-Fabiola.

STE-MARIE

Modèle français.—Satisfaisant—Lessard, Emma; Lapointe, Marie-Louise; Roy, Emma; Bureau, Dorothée; Fournier, Maria; Poirier, Marie-Aldérie; Jacques, Prudentienne; Turmel, M.-Elmire-Ernestine; Gagné, Marie-Laure; Beaudoin, M.-Ange-Berthe.

Modèle français.—Distinction—Beaudry, Léonne; Boisvert, M.-Jeanne-Yvonne; Nolette, M.-Amanda-Elmina; Loiselle, Alice; Nadeau, Émérentienne; Lapointe, Marie-Louise; Nadeau, Joséphine-Léocadie; Morin, Marie-Noémie; Bouffard, Rhéa; Michaud, Bernadette; Grondin, M.-Rosilda; Blouin, Germaine; Coulombe, Irène; Lacombe, M.-Jeanne; Roy, M.-Eva; Paradis, Rachel; Laroche, M.-Laure; Tardif, Emma; Fiset, Germaine; Rodrigue, Cécile-Anna; Lessard, M.-Agathe; Roy, Laura; Lacasse, Alphonsine.

Modèle français et élémentaire anglais.—Distinction—Vachon, Bernadette.

Modèle français et anglais.—Satisfaisant—Pomerleau, Blanche; Turmel, M.-Laure-Anna.

Modèle français et anglais.—Distinction—Legendre, Hélène; Turcotte, Marie-Ange; Morency, Cécile.

Académie française.—Satisfaisant—Fillion, Willie; Vallée, Joseph; Lessard, M.-Laura.

Académie française.—Distinction—Morneau, Gustave; Cameron, Marius; Labbé, Willie.

Académie française et élémentaire anglais.—Satisfaisant—Racine, Philippe.

Académie française et modèle anglais.—Distinction—Faucher, Jean-Joseph; Veilleux, Jos.-Marie-Louis-Jules-Aimé-Vital; Beaulieu, Bernadette;

Académie française et anglais.—Distinction—Roy, René.

SHERBROOKE

Modèle français.—Satisfaisant—Morin, Alice; Bélisle, Arzélia; Agagnier, Jeanne; Dion, Antoinette; Chartrand, Juliette; Jauron, Joséphine.

Modèle français.—Distinction—Bolduc, M.-Génoria; Favreau, Jeanne; Bourget, M.-Adèle-Adrienne; Daviau, M.-Rose-Anna; Auger, Yvonne; Pelland, Irène; Dupaul, M.-Éva; Hudon, M.-Aline; Desmarais, Laura; Carrier, Maria-Fabiola.

Modèle anglais.—Distinction—Paquet, Albertine-M.

Modèle français et élémentaire anglais.—Distinction—Racine, M.-Ella-Berthe.

Modèle français et anglais.—Distinction—Gagner, Diana; Denault, Alice; Landry, Germaine; Sylvestre, Anna-Cécile; O'Malley, Mary-Kathleen; Brown-Lavoie, M.-Florence.

Modèle anglais et français.—Distinction—Quinlan, Mary-Ann.

Académie française.—Distinction—Viens, Graziella; Coulombe, Clémentine.

Académie anglais.—Distinction—Desaulniers, Marie.

FRASERVILLE

Modèle français.—Satisfaisant—Pelletier, Dorothée-Lydia; Dionne, Germaine; Desjardins, Juliette; Dumont, Stella; Lajoie, Régina.

Modèle français.—Distinction—Desjardins, M.-Anne, alias Rose-Anna; Michaud, Julia; Godbout, Clorinthe; Dubé, M.-B.-Albertine; Côté, M.-Jeanne; Bérubé, Ludivine; Côté, M.-Berthe-Yvonne; Roy, Rose; Roy, Antoinette; Gagné, Yvonne; Ouellet, Claire; Desjardins, Marie-Louise; St-Pierre, M.-Anna; Hudon dit Beaulieu, M.-A.-Valéda; Ouellet, Alice; Ouellet alias Harrier, Alice; Caron, M.-Louise; Plourde, M.-Eugénie; D'Amours, M.-Laure-Alice; Dubé, M.-Alexandrine; Jean, Marie-Emma.

Modèle français et anglais.—Distinction—Hudon, M.-Alice-Julia.

Académie française.—Distinction—Gravel, Olivine; Tremblay, M.-Lucie-Lumina.

Académie française et anglais.—Distinction—Brionne, Pierre-Marie.

ST-GEORGES

Modèle français.—Distinction—Turcotte, Clara; L'abbé, M.-Fernande; Doyon, Joël; Cooper Lucie; Scott, Catherine-M.-A.; Boutin, Elise; Champagne, M.-Anne; Rancourt, M.-Emma Lauréa; Poulin, M.-Joséphine.

Modèle français et anglais.—Distinction—Poulin, Joseph; Veilleux, Adolphe.

VALLEYFIELD

Modèle français.—Satisfaisant—Thibault, Clara; Mercier, Alice; Poirier, Jeanne.

Modèle français.—Distinction—Parent, Albine-Léa-M.-A.; Simon, M.-Antoinette; Bergevin M.-Louisa-Eva; Primeau, Eglantine.

Modèle anglais.—Distinction—Feeney, Eleonor-Helena; Feeney, Mary; Brais, Ita-Albina Dwyer, Mary-M.-H.

Modèle français et élémentaire anglais.—Satisfaisant—Brunet, Juliette.

Modèle français et anglais.—Distinction—Legault, Lorette; Morin, Aline; Blanchet, M.-Anne

Académie française.—Distinction—Malette, Blanche.

Académie française et anglais.—Distinction—Dumouchel, M.-Louise.

ST-FERDINAND

Modèle français.—Satisfaisant—Beaudoin, Rose-Alma.

Modèle français.—Distinction—Lessard, Hectorine; Gosselin, Marie-Louise; Latulippe Marguerite; Pelletier, Albertine; Bergeron, Emilienne; St-Pierre, M.-Jeanne-Noëlia; Beaudoin M.-Rosanna; Mercier, M.-Jeanne-Simonne; Couture, Yvonne; Bilobeau, M.-Laure; Lord Angéline; Demers, Laura, Roy, Juliette-Alphéda; Dostie, M.-Valéda; Lessard, M.-Anna Rousseau, Alice.

Modèle français et anglais.—Distinction—Morin, Aline; Blanchet, M.-Anne.

Académie française.—Distinction—Guilmette, Rose-Aimée.

VICTORIAVILLE

Modèle français.—Satisfaisant—Lemay, Marguerite.

Modèle français.—Distinction—Auger, Alice; Champagne, M.-Marthe; Caron, Antoinette Houle, M.-Anna; Buteau, Berthe; Deshaies, M.-Berthe-Simonne; Desharnais, M.-Marg.-Eugénie

Modèle français et élémentaire anglais.—Duplain, Aldéa.

MONTEBELLO

Modèle français.—Satisfaisant—Dubois, M.-Simone-Lianne; Morissette, Marie-Louise Lahaie, Marie-Aurore; Chevrier, Rose-India; Tague, Jeanne;

Modèle français.—Distinction—Benoît, Emilienne; Bellavance, Antoinette; St-Denis, Marie Catherine; Papineau, M.-Anne.

Modèle français et élémentaire anglais.—Satisfaisant—Deslauriers, M.-Anne.

FARNHAM

Modèle français.—Satisfaisant—Lapointe, Lucine; Fontaine, Claire; Cordeau, Alexandr Oliva.

Modèle français et anglais.—Distinction—Roy, Claudine; Rémillard, Jeannette.

Académie anglais.—Distinction—O'Brien, Mary.

Académie française et anglais.—Satisfaisant—Bruneau, Adrienne.

ROBERVAL

*Modèle français.—Satisfaisant—*Martel, Bl.-Yvonne-Adéline.

*Modèle français et anglais.—Distinction—*Simard, Claire-Irma.

CHICOUTIMI

*Modèle français.—Distinction—*Vaillancourt, Emma; Trudel, Éliane; Simard, M.-Alice.

BAIE ST-PAUL

*Modèle français.—Satisfaisant—*Simard, Sady; Côté, Joseph-Arthur-Adjutor.

*Modèle français.—Distinction—*Simard, M.-Blanche; Boivin, Clara; Larouche, Yvonne; Simard, Laura; Boily, Corinne.

HULL

*Modèle anglais.—Satisfaisant—*Mahoney, Mary-Eva-Rose.

*Modèle français.—Distinction—*Cloutier, Eva; Lamoureux, Marie-Agnès; Mongeon, Béatrice; Alarie, Edesse; Chevrier, Philomène-Georgette-Rose-Alba-Clémina.

*Modèle anglais.—Distinction—*Bernadin, Etlia; McNulty, Annie-Ethel; Dolighan, Stella; Foran, Aileen; Maloney, Clara-Veronica; Legarde, Gertrude; LaBelle, Honorine; McAndrew, Mary-Margaret-Geraldine.

*Modèle français et élémentaire anglais.—Distinction—*Gadbois, Irène-V.; Diotte, Valéda; Fontaine, Georgette; Major, Aurore.

*Modèle anglais et élémentaire français.—Distinction—*McMahon, Ella.

*Modèle français et anglais.—Distinction—*Pelletier, Irène; Lachapelle, Léodina; Edmond, Lauretta; Gagnon, Yvonne; Giroux, M.-Hélène; Lalonde, Anne-Thérèse; Noël, Aline; Tourangeau, M.-Yvonne-Laurette; Proulx, Alberta-Laurette; Haspect, M.-Louise-Florence; Nadon, Diana; Mousseau, M.-Albertine; Laurin, M.-Bernadette; Proulx, Albertine; Mercier, M.-Marguerite-Diana; Campbell, Jeanne.

*Académique français.—Distinction—*Quesnel, M.-Thérèse-Lucienne; Roy, M.-Jeanne-Lorette.

*Académique français et élémentaire anglais.—Distinction—*Lafleur, Béatrice.

*Académique français et modèle anglais.—Distinction—*Bisson, M.-Alba; Carpentier, M.-Céline-Bérangère.

*Académique français et anglais.—Distinction—*Ménard, Alice; Trudel, Jeannette; Ménard, Cécile.

CARLETON

*Modèle français et élémentaire anglais.—Distinction—*Caissy, M.-Corinne.

*Modèle anglais et élémentaire français.—Distinction—*Isaac, Rebecca.

*Modèle anglais et français.—Distinction—*Keane, Johanna-Margaret.

GRANDE-RIVIÈRE

*Modèle français.—Satisfaisant—*Grenier, M.-Yvonne.

*Modèle français.—Distinction—*Tremblay, M.-Theresa.

*Modèle français et anglais.—Distinction—*Jessop, Yvette-Laure; Boucher, Eléonore; Chapados, Anne-Eugénie; Couture, Alexina; Ahier, Alma.

STE-ANNE DES MONTS

*Modèle français.—Satisfaisant—*Emond, Eugénie.

*Modèle français.—Distinction—*Morin, Angéline; Thibault, M.-Alphédu.

*Académique français.—Distinction—*Bouchard, M.-Berthe.

ST-JOVITE

Modèle français.—Distinction—Jérôme, Gilberte; Dagenais, Clémentine; Quesnel, Blanche; Ménard, Germaine; Légaré, Berthe; Lachapelle, Ritha; Vaugeois, Albina; Charbonneau, M.-Thérèse; Clavel, Germaine; Beauchamp, Cécile; Gratton, Agathe; Thouin, Antoinette; Campeau, M.-Aurore.

VILLE-MARIE

Modèle français et élémentaire anglais.—Distinction—Ricard, Antoinette.
Académique français et modèle anglais.—Distinction—St-Cyr, M.-Louise-Annette.

FORT-COULONGE

Modèle anglais et français.—Distinction—Mainville, François-Frédéric.

MANIWAKI

Modèle français et anglais.—Distinction—Gauthier, M.-Alma.
Modèle anglais et français.—Satisfaisant—Forest, Margaret.

Commission administrative du fonds de pension des fonctionnaires de l'enseignement primaire

SESSION DU 2 DÉCEMBRE, 1915

Présents: l'honorable P. Boucher de LaBruère, surintendant de l'Instruction publique
 MM. John Ahern, de la cité de Québec, délégué de la conférence des Instituteurs catholiques de Québec, J.-N. Perrault, de la cité de Montréal, délégué de la conférence des Instituteurs catholiques de Montréal; MM. H.-M. Cockfield et M.-C. Hopkins, de la cité de Montréal, délégués de l'association provinciale des Instituteurs protestants.

Le procès-verbal de la dernière session est approuvé. Le secrétaire soumet son rapport annuel:

Monsieur le président,

MM. les membres de la commission administrative du fonds de pension des fonctionnaires de l'enseignement primaire,

Messieurs,

Le soussigné, secrétaire de votre commission, a l'honneur de vous soumettre le rapport qui suit:

COMPTES du fonds de pension des fonctionnaires de l'enseignement primaire pour l'année 1914-1915, indiquant le revenu et la dépense, ainsi que le capital.

Revenu

Retenue de 4% sur \$200,000.00, subvention aux écoles publiques, (Art. 3012 S. R. P. Q., 1909).....	8,000.00
Allocation du Gouvernement (2 Geo. V, ch. 27, sec. 5.).....	27,000.00
Montant voté par la législature (3 Geo. V, ch. 1, N° 42, S. B.).....	2,000.00

Intérêt sur le capital (Arts 3010, 3013 et 3024, S.R.P.Q. 1909)	9,985.88
Surplus de l'ancien fonds de pension (Art. 3018, S.R.P.Q. 1909)	2,750.00
Retenue de 2% sur le traitement des instituteurs et des institutrices Art. 3012 S.R.P.Q., 1909.	43,001.93
Retenue de 2% sur le traitement des inspecteurs d'écoles (Art. 3012 S.R.P.Q., 1909)	1,674.44
Retenue de 2% sur le traitement des professeurs des écoles normales (Art. 3012 S.R.P.Q., 1909)	577.00
Retenue de 2% payée par les fonctionnaires eux-mêmes au surin- tendant (Art. 3019 S.R.P.Q., 1909—Règlement N° 10 de la Com- mission administrative du fonds de pension.)	661.09
Transféré du fonds des écoles publiques (5 Geo. V, ch. 36, s. 17)	16,000.00
Allocation spéciale (5 Geo. V, ch. 36, s. 17)	3,000.00
	<u>\$114,650.34</u>

Dépense

Par les pensions, montant des chèques émis.	\$108,944.17
Par les remboursements (Art. 2995, S.R.P.Q., 1909.)	887.22
Par les remboursements (5 Geo. V, ch. 36, s. 15)	652.70
Par les dépenses d'administration.	975.00
Déposé au trésor de la province, allant au capital (Arts 3010 et 3024 S. R. P. Q., 1909):	
Balance restant à déposer le 1er juillet, 1914	\$1,665.68
Intérêt sur cette somme au 30 juin, 1915.	83.28
Déductions sur les pensions, année 1914-15.	1,104.17
Surplus de l'année.	338.12
	<u>\$ 114,650.34</u>

Pour le compte du revenu

Surplus de l'année, placé en fidei-commis dans le trésor de la province (Arts 3014 et 3016, S.R.P.Q., 1909)	338.12
	<u></u>
Montant du capital le 1er juillet, 1914.	\$202,095.62
Porté au capital, pour l'année 1914-1915:	
Balance restant à déposer le 1er juillet, 1914	\$1,665.68
Intérêt sur cette somme, au 30 juin, 1915.	83.28
Déductions sur les pensions, années 1914-15.	2,853.13
	<u></u>
Le capital au 1er juillet, 1915.	\$204,948.75

Département du Trésor,
Bureau de l'Auditeur,
Québec, 24 novembre, 1915.

Certifié: JOS. MORIN,
Auditeur de la Province.

Depuis le mois de juillet 1915, les pensionnaires suivants ont repris le service:

	<i>Noms</i>	<i>Age</i>		<i>Pension</i>
1	Allaire, Euphrasie.	56	\$	141.12
2	Cohoon, Mary.	43		89.34
3	Fafard, Praxède.	53		119.28
4	Larivière, Philomène.	41		84.39
5	Peyton, Mathilda.	55		104.10
				\$ 538.23

Les pensionnaires suivants sont décédés:

	<i>Noms</i>	<i>Age</i>		<i>Pension</i>
1	Authier, Louis-Paul.	77	\$	75.00
2	Brodie, Mme George.	66		75.00
3	Brunet, Vve L.-A.	71		150.50
4	Chaurette, Mélina.	62		75.00
5	Chénard, Euphémie.	50		75.00
6	Désilets, Mme F.	71		75.00
7	Dorval, Joséphine.	74		111.60
8	Dubreuil, Lucrèce.	52		172.27
9	Egg, Mary Ellen.	53		347.19
10	Emard, Médard.	87		300.00
11	Emslie, Vve James.	83		184.15
12	Gauthier, Geneviève.	75		75.00
13	Kydd, R.-Walter.	83		101.43
14	Lacasse, Joséphine.	52		75.00
15	Langlois, Caroline.	77		90.00
16	Lauzon, Vve Eugène.	58		99.50
17	Lampard, Charlotte.	62		298.54
18	Lévesque, Mme Ulric.	69		75.00
19	Lienard, Frs.	65		334.56
20	Marquis, Léopoldine.	77		75.00
21	Poitras, Eulalie.	78		75.00
22	Richard, Vve Godefroi.	73		95.58
23	Robichaud, Guillaume.	77		191.28
24	Rondeau, Mme Honoré.	70		225.40
25	Roy, Jos.-Edmond.	82		294.39
25	Savard, Vve Désiré.	83		75.00
27	St-Amour, J.-Christin.	77		300.00
28	Thibodeau, Phélanise.	76		84.75
29	Tourigny, Hélène.	58		75.00
30	Tremblay, Mathilde.	58		96.63
31	Tremblay, Thomas.	85		466.00
				\$ 4,843.77

Quelques pensionnaires âgés de plus de 56 ans, résidant en dehors de cette province, n'ont pas encore transmis la déclaration qu'elles doivent produire pour établir qu'elles ont droit à leur pension. Ce sont:

<i>Noms</i>	<i>Age</i>	<i>Pension</i>
Mme Eulalie Caron-Deblois.....	66	75.00
Mlle Adèle Hudon.....	62	98.10
Mme Vve Joseph Labelle.....	73	75.00
Mlle Philomène Lacombe.....	68	93.12
Mlle Julie Marion.....	64	75.00
Mme Vve James McGregor.....	59	449.66
Mlle Elma-J. Merry.....	64	75.00
Mlle Coldélie Moquin.....	68	75.00
Mlle Malvina Rolland.....	73	75.00

Mme Théodore Schmeler et Mlle Domitilde Thibault, âgées respectivement de 54 et de 51 ans, et qui résident aussi en dehors de la province, ont été informées qu'à moins d'une autorisation spéciale de votre commission, la pension ne pouvait leur être servie à l'étranger. Elles ont produit des certificats de médecins du lieu où elles résident.

N'ont pas encore produit de certificat de médecin:

<i>Noms</i>	<i>Age</i>	<i>Pension</i>
Mlle Philomène Béland.....	48	83.04
Mlle Florida Boudreau.....	41	75.00
Mlle Adélia Bouffard.....	45	75.00
Mlle Georgiana Caron.....	55	75.00
Mme Félix Cyr.....	49	75.00
Mme Eugène Desjardins.....	55	75.00
Mlle Eliza-Ann Griffin.....	49	75.00
Mme Hilaire Guérin.....	51	86.35
Mlle Elmière Mercier.....	47	75.00
M. J.-A. Sangster.....	54	450.02

Plusieurs inspecteurs d'écoles n'ont pas encore transmis leur rapport sur les pensionnaires de leur district, parce qu'ils n'ont pas terminé leurs visites.

Le tout humblement soumis,

AVILA DE BELLEVAL,
Secrétaire.

Le rapport est adopté.

La Commission examine les déclarations et certificats de médecins produits par les pensionnaires ainsi que les rapports des inspecteurs d'écoles et autorise le paiement de la pension à tous les anciens pensionnaires dès qu'ils auront rempli les formalités requises et établi leur droit.

Elle ne sera payée cependant aux fonctionnaires suivants que sur un rapport favorable d'un médecin qui devra leur faire subir un nouvel examen médical.

Rose-Alma Bédard, Clémentine Brisebois, Mme F.-X. Cayer, Delima Comeau, Mme Edmond Côté, Malvina Couture, Georgiana Couturier, Mme Elzéar Grandmont, Maria Héon, Mme Antoine Huot, Mme R.-H. Killaly, Anna Lapointe, Mathilda Laroche, Lina Ledoux, Lumina Martin, Rose-Anna Massicotte, Achillia Ménard, Léda Morin, Denyse Morissette, Parmélia Nourry, M.-Anne Ouellet, Mme Jos. Perras, Arthémise Riverin, Eugénie St-Laurent, Amanda St-Yves, Pamela Turcotte.

Mmes Théodore Schmeler et Edmond Côté, ainsi que Mlle Domitilde Thibault devront produire le certificat d'un médecin pratiquant en cette province.

Les cas particuliers suivants sont de nouveau examinés:

M. James Walker a enseigné de 1893 à 1895, au High School de Montréal, sans diplôme. Le 5 juin 1913, il m'a transmis une somme destinée à payer la retenue sur le salaire qu'il a reçu durant ces années.

Depuis 1895, il est porteur d'un diplôme. A-t-il droit de payer la retenue pour ces années?

M. Ahern propose, secondé par M. Cockfield, attendu que M. Walker, lorsqu'il a demandé à payer ses retenues pour les années 1893 à 1895 était fonctionnaire de l'enseignement primaire, qu'il lui soit permis de payer ces arrérages.

Adopté, M. Perrault dissident.

M. Henry-F. Armstrong est porteur d'un diplôme académique depuis le mois de mai 1913. Il a enseigné sans diplôme sous le contrôle des commissaires d'écoles protestants de la cité de Montréal depuis le 1er mars 1901 et de 1902 à 1907 à l'école normale McGill.

La retenue a été faite sur le salaire qu'il a reçu à cette dernière école ainsi que sur le salaire qu'il a reçu des commissaires d'écoles protestants de la cité de Montréal pour les années 1903 à 1907.

Il demande à payer la retenue sur les traitements qu'il a reçus pour les autres années durant lesquelles il a enseigné et à faire compter ces traitements lors du règlement de sa pension.

M. Ahern propose, secondé par M. Cockfield:

"Attendu que le cas de M. Armstrong est identique à celui de M. Walker, qu'il soit réglé dans le même sens."

M. Perrault propose en amendement:

"Que cette Commission attende l'opinion de l'honorable Procureur-général avant de décider de ces cas."

Ont voté pour l'amendement: M. Perrault;

Ont voté contre: M. le Surintendant, M. Ahern, M. Cockfield, M. Hopkins.

L'amendement est rejeté, la motion principale adoptée sur même division renversée.

M. W.-H. Smith, professeur de musique, a enseigné depuis 1888 comme suit:

Sous le contrôle des commissaires d'écoles protestants de Montréal, de 1888 à 1912;

A Westmount, de 1888 à 1903;

A l'école normale McGill, de 1888 à 1907;

Au collège Macdonald, de 1907 à 1912.

La retenue a été faite sur le salaire qu'il a reçu des commissaires d'écoles protestants de la cité de Montréal pour les années 1899 à 1912, ainsi que sur le salaire qu'il a reçu de l'école normale McGill de 1900 à 1907. Il est diplômé depuis 1905.

Il a transmis au Surintendant de l'Instruction publique, le 24 mai 1912, une somme destinée à acquitter la retenue sur les divers traitements qu'il a reçus depuis qu'il enseigne et sur lesquels elle n'a pas été payée.

M. Ahern propose qu'il soit permis à M. Smith de payer ces arrérages de retenues de même qu'à MM. Walker et Armstrong.

Mlle Eugénie Lebel demande qu'il lui soit permis de payer la retenue sur les avantages dont elle a pu bénéficier en sus de son traitement, laquelle retenue elle a négligé de payer chaque année.

La Commission ne croit pas devoir faire droit à sa demande.

Relativement à l'interprétation des articles 3020 et 3021 du Code scolaire, la Commission décide que lorsqu'un pensionnaire ayant payé la retenue exigible pour assurer une demi-pension a sa veuve, décède au cours d'un semestre, ses héritiers légaux ont droit à sa pension pour la partie du semestre écoulée à la date de son décès, et sa veuve à la moitié de sa pension pour la partie restant à courir.

Ayant examiné ensuite les nouvelles demandes de pension et de remboursement et les documents produits par les fonctionnaires ci-après nommés, la Commission accorde [ou refuse ces] demandes, comme suit:

DEMANDES DE PENSION

Fonctionnaires âgés de 56 ans et plus

Pensions accordées.—M. Alphonse Lefebvre, M. Thomas Tremblay, Mme E. Sabourin, Mlle Emma Rix, Mlle Virginie Desbiens, Mme Magloire Lalime, M. Joseph-Albini Cléroux, Mlle Emma-Ann Trumble, Mme Maxime Gagnon, Mme Alexander Fraser, Mlle Sarah-J. Odell, Mlle Olivine Tardif, Mlle Annie O'Grady, Mme James-Eliz. McCartney, Mlle Sylvina O'Bready, Mme W.-F. Perley, Mlle Isabella Cairnie, Mlle M.-P. Zélire Hébert, Mlle Céline Taillon, Mlle Elizabeth O'Neil, Mlle Séraphine Grignon.

Pensions accordées à condition que le fonctionnaire établisse qu'il a enseigné au moins vingt-ans: Mlle Margaret Russell, Mme Joseph Clément, Mme Jean-Bte Juneau.

Pensions refusées: M. F.-X. Pagé.

Fonctionnaires âgés de moins de 56 ans

Pensions accordées: Mlle Bathilde Chabot, Mlle M.-A. Virginie Bertrand, Mlle M.-Lse-Clara Pelletier, Mlle Bridget Walsh, Mme Joseph Dénomme, Mlle Mélanie Lafontaine, Mlle Marie-Sophonie Hamel, Mlle Lillie Clarke, Mme Alphonse Lemieux, Mlle Odumine Roy, Mlle Violet Loughery, Mlle Arzélie Dauphinais, Mlle M.-Lse Jasmin, Mlle Elizabeth Keenan, Mlle Hermance Langlais, Mlle Céline Villemure, Mlle Joséphine Taillon.

Pensions accordées pour un an: Mlle Joséphine Lecomte, Mlle Hélène Dubreuil, Mlle Rosalie Gaudreau, Mlle Lazarine Bétie, Mlle Octavie Forcier, Mlle M.-Lse Fosaard.

Pensions accordées si le fonctionnaire établit qu'il a enseigné au moins, 20 ans:

Mlle Anna Marier, Mlle Joséphine St-Martin.

Pensions accordées sur rapport favorable d'un autre médecin:

Mlle Augustine Thibault, Mlle Adah-M. Forrest, Mlle Marie-Joséphine Rhéaume, Mlle Anysie Payer, Mlle Julie Renaud, Mlle Rose-Alma Proulx, Mlle Maggie-M. Donahue, Mlle Rose-Alba Quintin.

Pensions refusées:

Mme Cléophas St-Onge, Mlle Almanda Girard, Mlle Lucina Petit, Mme Louis Ducharme, Mlle Léda Morin.

DEMANDES DE REMBOURSEMENT

Demandes accordées

Mme Antoine Plante, Mlle Virginie Tétrault, Mme J.-G.-E. Belcourt, Mme Edmond Déormes, Mme Noé Coderre, Mlle Anna Bélanger, Mlle Reine Fournelle, Mlle Bertha Luther MacLeod, Mlle Eulalie Dubois, Mlle Alice Morin.

Demandes refusées

Mlle Marie-Justine Vincent, Mlle Oliérie Moll, Mme F.-C. Houde, Mme Léandre Pagé, Mme Samuel Fougère, Mme Cléophas Végiard, M. J.-A. Boivin, Mlle Alida Laporte dit St-Georges.

Demandes accordées si le fonctionnaire établit qu'il a enseigné au moins 10 ans

Mlle Marie-Anne-Laurentine Chartier.

Et le président clôt la session.

Le secrétaire de la Commission,
AVILA DE BELLEVAL

Procès-verbal du Comité catholique

(SESSION DE SEPTEMBRE 1916)

Erratum

A la page 111 de la livraison d'octobre 1916, dans la liste des écoles qui ont obtenu le titre d'ACADÉMIE, au lieu de: "Rouville,—St-Jean-Baptiste, modèle garçons", lire: Rouville,—St-Jean-Baptiste, modèle couvent."

Ecole Technique de Québec

(Boulevard Langelier)

EXAMEN D'ENTRÉE 1916-17

(5 septembre, 1916)

ORTHOGRAPHE ET ÉCRITURE	9 heures à 10 heures	M. Vaillancourt (français)
ORTHOGRAPHE ET ÉCRITURE,	9 heures à 10 heures.	M. Désy (anglais).
ARITHMÉTIQUE,	10 heures à 11½ heures.	M. Buteau.
HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE,	2 heures à 3 heures.	M. Noetz.
NARRATION,	3 heures à 4 heures.	M. Lacroix.

DICTÉE

Outils et Travail

Certains ouvriers disposent leurs outils de façon à pouvoir les atteindre facilement, et n détruisent pas leurs limes en les jetant les unes sur les autres.

L'emploi d'une clef anglaise pour un marteau indique un manque de goût; serrer une pièce finie dans un étau sans mordaches de plomb prouve un défaut d'intelligence technique. Quoiqu l'apprenti qui fait ces erreurs puisse réussir en beaucoup de choses, il est peu probable qu' devienne un bon mécanicien.

Cette composition servira en même temps de composition d'écriture.

ARITHMÉTIQUE

- I.—Additionnez: $\frac{3}{4} + \frac{2}{7} + \frac{3}{14} + 1\frac{1}{2}$.
 II.—Retranchez: $4\frac{3}{7}$ de $21\frac{1}{5}$.
 III.—Multipliez: 4.07 par $.008$;
 $\frac{3}{7}$ par $\frac{5}{18}$;
 $4\frac{3}{8}$ par $13\frac{1}{2}$;
 IV.—Divisez: 47.08 par $.0011$;
 $\frac{3}{7}$ par 72 ;
 $4\frac{3}{7}$ par $2\frac{3}{11}$.

V.—Si 18 ouvriers mettent 54 jours pour exécuter un travail, quel est le temps que mettront 7 ouvriers pour faire le même travail.

VI.—Quel est la surface d'un carré ayant 3 pieds, 9 pouces $\frac{5}{8}$ de côté?

HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE

I.—Quelles sont les principales villes de la province de Québec?

II.—Décrivez le cours du St-Laurent.

III.—Nommez les grands lacs.

IV.—Quelle fut l'œuvre de Montcalm? Qu'a fait Champlain?

V.—Nommez les provinces du Canada, et indiquez rapidement leurs produits agricoles et miniers.

NARRATION

Écrivez une lettre à un camarade en lui expliquant les raisons qui vous ont fait rentrer à l'École Technique.

ENSEIGNEMENT PRATIQUE

INSTRUCTION RELIGIEUSE

POURQUOI OBÉIR A L'ÉGLISE?

I

INTRODUCTION

Mes chers enfants, vous allez faire votre première communion solennelle; vous savez votre catéchisme; vous connaissez toutes les vérités que l'Église propose à notre croyance. Il vous manque encore une chose: c'est de bien comprendre pourquoi nous devons croire ce que nous enseigne l'Église et en vertu de quelle autorité elle parle.

Vous avez reçu la grâce du Baptême, vos parrains et vos marraines ont promis en votre nom que vous seriez bons chrétiens. Vous allez vous engager vous-mêmes. Vous le ferez de tout votre cœur, car vous aimez Dieu et vous avez confiance en vos maîtres. Mais il est juste que vous sachiez par vous-mêmes quelles raisons solides vous avez de contracter un tel engagement. Un temps viendra où vous rencontrerez des gens qui ne croient pas et qui vous accuseront de croire sans comprendre. Il faut que vous puissiez leur répondre que si vous croyez des mystères qui sont en effet incompréhensibles à l'esprit humain, vous les croyez parce que vous avez d'excellentes preuves qu'ils ont été enseignés par qui les connaissait bien, par Dieu lui-même.

Je ne vous ferai pas l'injure de m'étendre avec vous sur les preuves de l'existence de Dieu. Le sens commun dit assez que le monde ne s'est pas fait tout seul. Les preuves que vous verrez plus tard ne font que développer cette vérité évidente. Permettez-moi seulement deux considérations qui me paraissent de nature à affermir votre certitude.

Au milieu d'un monde tout matériel, vous êtes des êtres intelligents. Vous avez été précédés par vos parents, vos grands-parents et ainsi de suite. Il y eut cependant un temps où la terre ne portait aucun être intelligent. On a beaucoup étudié dans le dernier siècle la structure du globe que nous habitons, et l'on s'est convaincu qu'il a eu une longue durée et de nombreuses révolutions avant que la vie y fût possible. Comment donc sont apparus tout d'un coup des êtres intelligents dans un milieu purement physique? Un être ne peut donner à un autre être une perfection qu'il n'a pas. Il faut nécessairement que derrière cette nature corporelle où nous sommes plongés, il y ait quelque être intelligent et libre de qui nous viennent notre intelligence et notre liberté. C'est être, nous l'appelons Dieu.

En second lieu, l'existence même de l'Église à laquelle vous appartenez est une confirma-

tion de l'existence de Dieu. En effet, quand vous aurez lu les preuves que nous donnerons dans la suite de la mission de l'Église, vous constaterez que ces preuves impliquent l'existence du divin dans le monde. Ces preuves sont toutes tirées de l'histoire sainte que vous connaissez déjà en abrégé. Or, qu'est-ce que l'histoire sainte, sinon l'histoire des agissements de Dieu dans le monde, et des différentes manières dont il s'est manifesté depuis son origine ?

Dieu n'est pas seulement pour l'homme une croyance toute naturelle, ni la conclusion d'un raisonnement. Il a parlé, il nous a donné des

preuves sensibles de sa présence. Sans doute il ne s'est pas montré à nous dans sa nature propre; il ne le pourrait qu'en nous élevant à une perfection surnaturelle qu'il faut mériter. Mais il a marqué son action de signes absolument incontestables. C'est un dicton parmi les savants qu'un raisonnement ne mérite pleine confiance que lorsqu'il est appuyé par une expérience. L'histoire sainte n'est pas autre chose qu'une expérience de Dieu.

LANGUE FRANÇAISE

Cours élémentaire

DICTÉES

I

LE BON PAIN

Pour être sain et bon, il faut que le pain soit bien levé, que la mie soit élastique, garnie de trous assez nombreux et ne renferme pas de grumeaux de farine. La croûte doit être ferme, cassante et adhérente à la mie. Enfin, le bon pain doit répandre une odeur agréable.

QUESTIONS ET EXPLICATIONS.—Quelles qualités doit réunir le bon pain?—*Bien levé*: dont la pâte a subi une fermentation complète.—*Elastique*: qui se comprime et se relève aussitôt.—*Grumeaux*: petite quantité de farine non délayée et formant une petite boule compacte.—*Adhérente*: bien attachée à la mie, sans vides qui les séparent.

II

LA POLITESSE

Il faut se montrer convenable avec tout le monde. Quand on entre dans une maison, on doit se découvrir et rester debout jusqu'à ce qu'on soit invité à s'asseoir. Un enfant surtout est tenu de se conduire ainsi. De même, quand un étranger vient chez ses parents, l'enfant doit le saluer, lui offrir une chaise, ne pas se placer devant lui et ne prendre part à la conversation que lorsqu'il y est invité.

EXERCICES.—1. Comment doit se conduire un enfant quand il entre dans une maison ?

envers un étranger qui vient chez ses parents ?

2. Conjuguer *se découvrir* au passé défini et au futur; — *offrir* au présent de l'indicatif.

3. Relever les adjectifs déterminatifs, en indiquer l'espèce.

4. Conversation, émotion, attention, intention, diction (son *cion*).—*Etranger*, étrangère, étrange, étrangement.

RÉDACTION

Que faites-vous le matin, avant de venir à l'école ?

1. A l'appel de maman, je fais le signe de la croix et je me lève.

2. Après mon lever, je fais rapidement ma petite toilette.

3. Avant de quitter ma chambrette, je me mets à genoux, et je dis ma prière. Après cela je repasse ma leçon apprise la veille, puis je vais saluer papa, maman, ma tante Louise et je me mets à déjeuner.

4. Enfin, je prends mon capot, ma casquette, mon sac de livres et je me rends à l'école.

Cours moyen

DICTÉES

I

LA BOUSSOLE

La boussole, qui sert à diriger le navigateur à travers les mers, n'est autre chose que l'aiguille aimantée.



M. F.-X. DEBIEN

Ancien instituteur, décédé à Montréal, à l'âge de 80 ans.

(Voir notice, présente livraison)

guille aimantée, qui, tenue en équilibre sur un pivot, et pouvant se mouvoir ainsi en toute liberté, se dirige constamment vers le pôle nord de la terre, et signale par là aux navigateurs la direction du Nord. Les premiers navigateurs n'osaient trop s'écarter des côtes, et, s'ils gagnaient la grande mer, ils n'avaient pour guide que le soleil ou l'étoile polaire. Mais les nuages voilent souvent le soleil et bien des nuits sont obscures. Comment alors gouverner le navire et ne pas rouler au hasard des flots ?

C'est l'aiguille aimantée qui assure aujourd'hui la route.

II

LA CLOCHE DE L'ÉGLISE

La cloche, placée dans le clocher de notre paroisse, a sonné au moins une fois pour chacun de nous : c'est le jour de notre baptême. Ce jour-là, elle a lancé dans les airs ses sons les plus joyeux. On a vu le sonneur tirant de toutes ses forces la corde qui la fait résonner et s'égayant lui-même du bruit qu'il faisait.

Plus tard, nous l'avons entendue sonner notre première communion et, ce jour-là, elle a rempli d'émotion notre jeune cœur. Hélas ? elle sonnera encore des jours moins heureux. Après nous avoir appelés pour prier l'âme des défunts qui n'étaient pas nos parents, elle remplira peut-être notre cœur de tristesse et de deuil. Nous l'avons entendue, cette funèbre cloche, et notre âme attristée s'est élevée vers Dieu lui demandant le Ciel pour ceux qui étaient partis vers lui !

QUESTIONS DIVERSES.—Dans quelles circonstances fait-on sonner la cloche de l'église ?—Que devons-nous faire quand nous entendons sonner un glas funèbre ?

Qu'est-ce qu'un clocher ?—une paroisse ?—un sonneur ?—Quelle différence y a-t-il entre *résonner* et *raisonner* ?—Que signifient ces mots : remplir notre cœur de tristesse et de deuil ?—Pourquoi la cloche est-elle appelée *funèbre* ?

Trouvez et épelez des mots terminés comme *défunct*. (Il n'y en a qu'un : *emprunt*.)

Donnez la raison de l'accord ou de l'invariabilité de chacun des participes passés contenus dans la dictée.

EXERCICES ÉCRITS.—1. Copier la dictée.

2. Trouver et écrire les participes présents des verbes suivants :

Placer—entrer—mourir—comprendre—venir—soupirer—tordre—pleuvoir—verser—tendre—bénir—essayer—sauter—s'asseoir—mourir—écrire, etc.

3. (Revision.) Le sujet étant donné, ajouter verbe et complément :

Mes parents.....	Les fleurs.....
Ces livres.....	Les étoiles.....
Le maître.....	La musique.....
Ma sœur.....	Les fruits.....
Le travail.....	Les vêtements.....
La lecture.....	Le chien.....

RÉDACTION

SUJET A TRAITER

LA PLUIE

C'est ennuyeux la pluie.

Nécessité de la pluie.

Habituons-nous à supporter philosophiquement les petits ennuis de la vie.

SUJET TRAITÉ

"Il pleut, il pleut encore ! Hier il pleuvait, aujourd'hui il pleut ; qui sait ? il pleuvra peut-être encore demain ! Aussi je trouve que c'est très ennuyeux la pluie, il ne devrait jamais pleuvoir." Et j'aurais continué sur ce ton lamentable si maman, avec sa bonté habituelle, n'était arrivée pour me raisonner un peu.—Tu trouves la pluie désagréable, petit, me dit-elle et cependant sans la pluie tu ne jouirais pas de quantités de bonnes choses. Grâce à elle, la terre aride et desséchée devient fertile et productrice, les fleurs apparaissent fraîches et parfumées.

Cette année, le printemps a été pluvieux, l'année suffisamment pluvieuse ; qu'est-il arrivé ? la moisson a été abondante, la récolte excellente. Ce qui est ennuyeux pour les uns est souhaité par les autres. Habitue-toi, cher enfant, à supporter facilement les ennuis, surtout quand ces ennuis, bien passagers, peuvent tourner en bien général.

Comme toujours j'étais obligé de reconnaître que ma chère maman avait raison, que j'étais

bien sot de me tracasser pour si peu. Je suis allé prendre un livre dans la salle et quelques minutes après j'oubliais ma boutade en lisant le récit du "Capitaine Corcoran". Quand j'eus fini ma lecture, le soleil se montrait dans le jardin et resplendissait sur les gouttes de pluie.

Après la pluie, le beau temps, me dit maman, en me tendant ma casquette et en m'engageant à aller prendre l'air.

Cours supérieur

ORTHOGRAPHE D'USAGE ET PARTICIPES

LA NATURE CULTIVÉE

Qu'elle est belle, la nature cultivée! Que de trésors cachés, que de richesses nouvelles! Les fleurs, les fruits, les grains perfectionnés à l'infini, les espèces utiles d'animaux transportées, propagées, augmentées sans nombre; les espèces nuisibles confinées, reléguées; l'or, et le fer plus nécessaire que l'or, tirés des entrailles de la terre; les torrents contenus, les fleuves dirigés, resserrés; la mer reconnue, traversée d'un hémisphère à l'autre; la terre accessible partout, partout rendue aussi vivante que féconde; les collines chargées de vignes et de fruits; les déserts devenus des cités; des routes ouvertes et fréquentées; mille autres monuments de puissance démontrent que l'homme partage avec la nature l'empire de la terre.

BUFFON

RÉSUMÉ ORAL.—Le travail de l'homme et son intelligence ont augmenté la beauté de la nature. C'est pourquoi on peut l'appeler le roi de la terre.

PRINCIPALES IDÉES.—SENS DES MOTS ET DES PHRASES.—Quelle est l'influence du travail de l'homme sur les fleurs, les fruits, les graines? (Il les perfectionne à l'infini.)—Que fait-il pour les espèces utiles d'animaux? (Il les transporte, les propage, etc....)—Que fait-il pour les espèces nuisibles?—Quels métaux a-t-il su trouver?—Comment a-t-il su tirer parti des torrents, des fleuves, de la mer?—Qu'a-t-il fait pour la terre elle-même?—Que sont devenus

les déserts?—Qu'est-ce que démontre tout cela?

Quel est le contraire de la nature cultivée? (Nature sauvage.)—Comment faut-il entendre cette expression: "perfectionnés à l'infini"?—Qu'est-ce que *propager* une espèce?—*confiner* une autre espèce, la *reléguer*?—Pourquoi peut-on dire que le fer est plus nécessaire que l'or? Exemples.—Qu'est-ce que contenir un torrent? diriger un fleuve, le resserrer?—reconnaître la mer? (En connaître les bords, les fonds, les écueils, les dangers qu'elle présente.)—Qu'est-ce qu'une cité?—une route ouverte?—Que signifient ces expressions: mille autres monuments de puissance; beaucoup d'autres œuvres; l'empire de la terre; la puissance que l'homme a sur la terre dont il fait sa chose, qu'il lui obéit)?

GRAMMAIRE ET ORTHOGRAPHE.—Pourquoi les mots *cultivée*, *reconnue*, *traversée*, *rendue*, sont-ils au féminin singulier?—Pourquoi *cachés*, *perfectionnés*, *tirés*, *dirigés*, etc.... sont-ils au masculin pluriel?—Pourquoi *transportées*, *propagées*, *augmentées*, etc., sont-ils au féminin pluriel?

Trouvez et épelez des mots terminés comme *trésor*: or, corridor, décor, major, essor, ténor, castor, etc.;—comme *infini*: banni, défini, déni, fourni, garni, macaroni, nui, etc.;—comme *désert*: expert, dessert, couvert, pivert, etc.—Trouvez et épelez des noms féminins en *é* comme *cité*: Clé, pitié, parenté, santé, âpreté, fermeté, légèreté, oisiveté, etc.—Trouvez et épelez des mots masculins terminés comme *empire*: délire, cachemire, sbire, pire, zéphire, sire, vampire, rire, etc.; des noms féminins: *tirelire*, *hégire*, *satire*.

ANALYSE LOGIQUE ET GRAMMATICALE.—Mille monuments de sa puissance démontrent que l'homme partage avec la nature l'empire de la terre.

II

UN NID

L'année dernière, au mois de mai, un petit ménage de *rossignols* était venu s'établir dans une belle touffe de trèfle rouge et de millet sauvage; une grande feuille de plantain se penchait sur le nid, lui servant de toit, et le treillis de pruniers lui jetait toute son ombre. Asutôt que je vis le couple assidu au logis, je me mis à chasser tous les chats du voisinage.

je mis même Minou prisonnier dans la cave; le perfide m'avait grippé un poulet autrefois.

Tous les jours, quand la mère *allait* dîner, moi, je courais bien doucement, comme aurait fait Minou, puis écartant les grandes herbes, je regardais si les quatre petits ne mettaient pas le nez à la fenêtre de leur maisonnette. Quand ils en furent sortis, je leur portais bien autant de vers que si j'eusse été leur maman, et je remarquais en passant le progrès de leurs plumes. Un jour, je trouvai toute la famille perchée au bord du nid; un d'eux même avait grimpé au faite de la feuille de plantain; et tous ensemble ils regardaient le ciel et la prairie, où *jouaient* les grands oiseaux, leurs aînés. Je jugeai qu'il était temps de laisser un souvenir à mes petits ambitieux, et je leur attachai à chacun un fil de soie rouge à la patte droite. Le lendemain, à l'aurore, ils étaient déjà en plein pré, trotinant et soulevant l'aile à chaque brise qui passait: ces enfants du ciel ne *voulaient* plus que l'espace et de l'air.

NAPOLÉON BOURASSA,
(Jacques et Marie.)

EXERCICES.—On peut étudier dans cette dictée les différentes fonctions du nom, les différents rôles qu'il peut remplir.

1. Le nom peut être *sujet*: Un petit ménage de rossignols était venu s'établir.

2. Il peut être *attribut*: Ces oiseaux étaient des rossignols.

3. Il peut être *complément direct*: Le taillis de pruniers lui jetait toute son ombre.

4. Il peut être *complément indirect*: Une grande feuille de plantain se penchait sur le nid.

5. Il peut être *complément circonstanciel*: (il y a des circonstances de temps, de lieu, de manière) Un jour, je trouvai toute la famille... Je leur attachai un fil de soie à la patte. Les Juifs ont le nez en bec d'oiseau de proie.

6. Il peut être (*complément déterminatif* d'un autre nom ou d'un adjectif: au mois de mai... tremblant de peur.

7. Il peut aussi être *mis en apostrophe*: Enfants, chérissez vos bons parents.

8. Il peut aussi être *apposé* (*mis en apposition*): Notre roi Georges V.

Après avoir revu ces principes, faites expliquer la fonction de tous les noms de la dictée. Exemple: *année*, compl. circ. de temps de *était venu*.—*mois*, même fonction précisant davantage.—*mai*, compl. déterminatif de *mois*.—*ménage*, sujet de *était venu*.—*rossignols*, compl. déterm. de *ménage*.—etc., etc.

On peut ensuite faire des remarques sur les expressions soulignées: *rossignols*: pourquoi le pluriel? un ménage comprenait le père et la mère.—*allait*: faire conjuguer l'indicatif présent: Je vais ou je vas, tu vas (jamais tu vas), il va, ils vont; le futur simple: j'irai, tu iras, etc.; le subjonctif présent: que j'aïlle, que tu aïlles... que nous allions, qu'ils aillent; un temps composé: Je suis allé (ou a'lée) nous sommes allés (ou allées) etc.—*le nez à la fenêtre*: l'expression est-elle au sens propre? non, les oiseaux n'ont pas de nez et les nids n'ont pas de fenêtres.—*jouaient*: donner la 3e pers. du pluriel à l'indicatif présent: ils jouent, et non pas ils jousent; le subj. présent: que je joue, que tu joues (même remarque), que nous jouions, etc.—*voulèrent*: l'indicatif présent: je veux, tu veux, il veut, ... ils veulent; l'impératif: *veuille, veuillez*; le subj. prés.: que je veuille, que tu veuilles... que nous voulions, qu'ils veuillent.

ANALYSE

Un jour, je trouvai toute la famille perchée au bord du nid.

Une seule proposition.

Sujet: Je.

Verbe: *trouvai*, 1ère conj., ind. passé défini, première prs. sing.

Compl. direct: toute la famille.

Compl. circ. de *trouvai* un jour.

Compl. attributif de famille: perchée.

Compl. circ. de perchée: au bord du nid.

Ce sont là, croyons-nous, les principales difficultés.

ENSEIGNEMENT SPÉCIAL

AGRICULTURE

LEÇON DE CHOSES

LE CHEVAL

Images: Un cheval en liberté.—Un cheval harnaché et attelé.—Une jument et son petit poulain.

Maître.—Voici, mes petits amis, un animal que vous connaissez bien.—*Elèves.* Monsieur, c'est un cheval.—*Maître.* Essayez de décrire cet animal:—*Elèves.* Il est grand. Il a une tête longue avec des oreilles dressées. Une grande bouche avec des dents plates.—Quatre pieds avec des sabots en corne.—*M.* Et sur son corps, que remarquez-vous?—*E.* Sur son corps se trouvent des poils blancs et noirs. Sur sa tête ils sont longs comme des cheveux.—*M.* Oui; ils forment une *crinière*.—*E.* Il a aussi une longue queue.—*M.* Savez-vous ce qu'il mange?—*E.* De l'herbe. Du foin. De l'avoine.—*M.* C'est donc un *herbivore*. Que fait ordinairement le cheval?—*E.* Il court. Il trotte, il galope.—*M.* Au moyen de ses quatre pieds, n'est-ce pas? C'est un *quadrupède*. Regardez celui-ci.—*E.* Monsieur, il est attelé.
M. Comment se nomment tous ces objets qu'il porte sur le corps? Vous ne savez pas? Ce sont des *harnais*. Ils servent, comme vous

voyez, à l'attacher à la voiture. Quelquefois des hommes montent sur le cheval. De quelle façon?—*E.* Avec une *selle*.—*M.* Oui; et avec quoi le guide-t-on?—*E.* On lui met dans la bouche un mors où sont attachées des lanières de cuir.—*M.* Ce sont des *rênes*.—*M.* Le cheval est-il bien utile?—*E.* Oui, monsieur, il tire les voitures. Il laboure les champs en traînant la charrue. Il porte des cavaliers.
M. Voici, dans un pré, une famille que vous allez reconnaître.—*E.* C'est la maman d'un petit cheval qui le nourrit.—*M.* Oui; c'est la jument et un petit poulain. Elle le nourrit avec son lait. C'est donc un *mammifère*.—*E.* Monsieur, on donne quelquefois des coups de fouet au cheval.—*M.* C'est pour l'exciter à avancer. Mais il faut le faire doucement et sans brutalité. Le cheval est notre serviteur. Il faut le soigner et le ménager.

RÉSUMÉ ORAL, PUIS ÉCRIT.—Le cheval est un quadrupède herbivore. Il traîne les voitures et porte des cavaliers. On l'attelle avec des harnais. On le guide avec des rênes. C'est un mammifère. La jument nourrit le petit poulain avec son lait.

DESSIN.—Un cheval. Une voiture.

Antialcoolisme

DIFFÉRENTES SORTES D'ALCOOLISMES

(Causerie)

Combien y a-t-il de sortes d'alcoolismes?

Deux sortes: l'alcoolisme aigu ou ivresse, qui est la perte pendant un certain temps de l'intelligence et de la force; il a lieu quand on prend une quantité considérable de boissons enivrantes; l'alcoolisme chronique, qui est un état de troubles permanent, causé par l'usage habituel, même en petite quantité, des mêmes boissons enivrantes.

De ces deux désordres, lequel est le plus pernicieux à la santé de l'homme?

L'alcoolisme chronique,—qui peut être pro-

duit soit par l'usage fréquent des vins et des bières, soit par l'usage même modéré des boissons fortes,—est de beaucoup le plus nuisible au corps et à l'intelligence de l'homme. Il est évident que l'ivresse, souvent répétée, conduit infailliblement et promptement à l'alcoolisme chronique.

Qu'appelle-t-on boissons enivrantes?

Toutes les boissons qui ont pour base l'alcool. Elles se divisent en deux classes: 1° les boissons fermentées qui comprennent le vin, la bière, le cidre, etc.; 2° les boissons distillées, comprenant le whisky, le gin, le cognac ou brandy.

EDMOND ROUSSEAU,
(*Petit Catéchisme de Tempérance.*)

PROBLÈMES ANTI-ALCOOLIKES

1. Dans un ménage où le père et deux des enfants travaillent et où le revenu total par semaine est de \$36.00, on dépense \$4.00 en moyenne, par semaine, pour les liqueurs alcooliques. Combien dépense-t-on par année?

2. Quelle partie du revenu total se trouve ainsi gaspillée?

3. Si ces ouvriers économisaient l'argent ainsi dépensé, quelle somme auraient-ils au bout de 10 ans, sans compter les intérêts? Quel capital au bout de 10 ans avec les intérêts simples à 5%?

R. P. HUGOLIN

Enseignement ménager

COMPOSITION

LA CHAMBRE ET LES LITS

1. De quoi se compose le mobilier de la chambre?—2. Quel est le soin hygiénique indispensable à la salubrité de la chambre?—3. Comment fait-on un lit?—4. Quels soins doit-on prendre de la literie?—5. Quels soins prend-on du parquet et des meubles de la chambre?

DÉVELOPPEMENT

1. De l'air, beaucoup d'air, de la lumière et une grande propreté, voilà ce que l'homme a besoin de trouver autour de lui pour se bien porter. Or, l'homme passe à peu près le tiers de sa vie dans la chambre à coucher: celle-ci doit donc réunir ces qualités hygiéniques d'air, de lumière et de propreté.

Un moyen de faciliter l'hygiène dans la chambre à coucher, c'est de réduire au nécessaire les meubles qui la garnissent, car ils tiennent de la place et diminuent la quantité d'air. Peu ou pas de tapis, de tentures; ce sont des nids à poussières. De simples rideaux blancs aux fenêtres, facilement lavables; mais point autour du lit, ils arrêteraient la circulation de l'air. Une descente de lit qu'on secoue tous les jours dehors.

Le lit en fer ou en cuivre est préférable au lit en bois; il s'aère mieux et est moins favorable au développement des parasites. Le meilleur matelas est fait de quatre parties de laine de mouton et d'un cinquième de crin; ce dernier empêche le tassement de la laine.

Avec le lit, la table de nuit, la table de toilette, une armoire ou un placard, une petite table-bureau complètent l'ameublement de la chambre à coucher.

2. Il est indispensable de renouveler l'air de la chambre à coucher, le matin au réveil spécialement.

3. Dès qu'on est levé on ouvre largement la fenêtre; sur deux chaises rapprochées, près de cette fenêtre, on étend les draps et les couvertures afin qu'ils s'aèrent. Le matelas est battu, retourné; les draps bien tendus, les couvertures et le couvre-lit posés avec soin.

4. Le parquet ciré sera chaque jour soigneusement balayé et frotté à la brosse et au chiffon de laine; s'il n'est pas ciré, il sera lavé fréquemment à la brosse et à l'eau de potasse.

Les meubles sont passés à l'encaustique.

La table de nuit sera tenue très propre ainsi que la table à toilette, les brosses et les peignes.

MATHÉMATIQUES

ARITHMÉTIQUE

PROBLÈMES DE RÉCAPITULATION SUR LES QUATRE OPÉRATIONS

1. Un ouvrier dépense \$1.41 par jour pour l'entretien de sa maison; au bout d'un an, après avoir payé ses dépenses avec le gain qu'il a fait, en travaillant 25 jours par mois, il trouve qu'il a mis de côté \$331.35. Combien gagne-t-il par jour de travail.

Solution: $\$1.41 \times 365 = \$514.65$.

$\$514.65 + \$331.35 = \$846$, ce qu'il gagne en tout.

$25 \times 12 = 300$, le nombre de jours de travail dans un an.

$\$846 \div 300 = \$2.82$, ce qu'il gagne par jour. *Rép.*

2. Deux ouvriers gagnent le même salaire par jour; l'un reçoit \$46.80 pour sa paye, à la fin du mois, et l'autre, qui a travaillé 6 jours de moins, ne reçoit que \$36. Combien chacun de ces ouvriers gagne-t-il par jour et combien de jours ont-ils travaillé chacun?

Solution: $\$46.80 - \$36 = \$10.80$, le salaire d'un ouvrier pour 6 jours.

$10.80 \div 6 = \$1.80$, salaire journalier de chaque ouvrier. *Rép.*

$\$46.80 \div \$1.80 = 26$ jours. *Rép.*

$\$36.00 \div \$1.80 = 20$ jours. *Rép.*

3. Un individu met sa montre en loterie; à \$2 le billet, il perdrait \$10 et à \$2.40 le billet il gagnerait \$20. Quel est le prix de la montre et combien y a-t-il de billets?

Solution: Une différence de $(\$2.40 - \$2)$, \$0.40 dans le prix des billets produit une différence de $\$10 + 20 = \$30$ dans la somme réalisée.

$\$30 \div \$0.40 = 75$ billets. *Rép.*

$(\$2 \times 75) + \$10 = \$150 + \$10 = \$160$, prix de la montre. *Rép.*

Ou $(\$2.40 \times 75) - \$20 = \$180 - \$20 = \$160$, prix de la montre. *R.*

PROBLÈMES DE RÉCAPITULATION SUR LES FRACTIONS

1. Un négociant achète 50 verges de drap à \$2.40 la verge. Il en revend le $\frac{1}{4}$ à \$2.60 la verge, la moitié du reste à \$2, enfin le reste à \$2.30. A-t-il gagné ou perdu, et combien?

Solution: $\$2.40 \times 50 = \$120$, le coût du drap.

$\$2.60 \times 50 \times \frac{1}{4} = \$0.65 \times 50 = \$32.50$, ce que rapporte la 1ère vente;

$\$2. \times 50 \times \frac{1}{2} \times \frac{3}{4} = 25 \times \frac{3}{2} = \$37.50$, ce que rapporte la 2e vente;

$\$2.30 \times 50 \times \frac{1}{2} \times \frac{3}{4} = \$2.30 \times 25 \times \frac{3}{4} = \$43.125$, ce que rapporte la 3e vente;

$\$32.50 + \$37.50 + \$43.125 = \$113.125$, ce que rapportent les 3 ventes;

$\$120 - \$113.125 = \$6.875$, la perte. *Rép.*

2. Après 4 ans, un employé a économisé une somme de \$608. On demande quel est son traitement annuel, sachant qu'il subit sur ce traitement une retenue de $\frac{1}{20}$, et qu'il dépense chaque année pour sa nourriture les $\frac{3}{5}$ et pour ses vêtements les $\frac{2}{9}$ de la somme qu'il touche.

Solution: $\$608 \div 4 = \$152$, ce qu'il a économisé par année; $\frac{3}{5} + \frac{2}{9} = \frac{27+10}{45} = \frac{37}{45}$, la partie de son revenu qu'il dépense chaque année.

$\frac{45}{45} - \frac{37}{45} = \frac{8}{45}$, la partie économisée;

$\frac{8}{45} = \$152$.

$\frac{45}{45} = \$152 \times \frac{45}{8} = \$19 \times 45 = \$855$, ce qu'il touche.

$$\frac{20}{20} - \frac{1}{20} = \frac{19}{20}; \text{ il touche } \frac{19}{20} \text{ de son traitement;}$$

$$\text{Donc } \frac{19}{20} \text{ de son traitement} = \$855.$$

$$\frac{20}{20} \text{ de son traitement} = \$855 \times \frac{20}{19} = \$45 \times \frac{20}{19} = \$900, \text{ son traitement. } \textit{Rép.}$$

3. Un homme ayant perdu dans une affaire la $\frac{1}{2}$, plus le $\frac{1}{8}$ de son argent, trouve qu'il lui reste $\frac{1}{8}$ de ce qu'il a perdu, plus \$8. Combien avait-il avant de faire cette perte?

$$\text{Solution: } \frac{1}{2} + \frac{1}{8} = \frac{3+2}{8} = \frac{5}{8};$$

$$\text{Il lui reste } \frac{6}{8} - \frac{5}{8} = \frac{1}{8};$$

$$\frac{1}{8} = \frac{1}{8} \text{ de } \frac{5}{8} + \$8 = \frac{5}{48} + \$8;$$

$$\frac{1}{8} - \frac{5}{48} = \$8;$$

$$\frac{8}{48} - \frac{5}{48} = \$8;$$

$$\frac{3}{48} = \frac{1}{16} = \$8;$$

$$\frac{16}{16} = \$8 \times 16 = \$128. \textit{ Rép.}$$

RÈGLES DE L'UNITÉ, POURCENTAGE, ETC.

1. Quatre ouvriers ont fait un ouvrage de 3936 verges. Le travail du deuxième est les $\frac{4}{5}$ de celui du premier; le travail du troisième est les $\frac{2}{3}$ de celui du deuxième, et le travail du quatrième est les $\frac{3}{4}$ de celui du troisième. L'ouvrage total ayant été payé \$688.80, combien chaque ouvrier a-t-il fait de verges et combien recevra-t-il?

Solution: Supposons 60 le nombre de verges faites par le 1er. Nous prenons 60 parce que ce nombre est le plus petit multiple commun des dénominateurs 5, 3 et 4. Le premier a fait 60 verges;

$$\text{Le 2e a fait les } \frac{4}{5} \text{ de } 60 = 48 \text{ verges;}$$

$$\text{Le 3e a fait les } \frac{2}{3} \text{ de } 48 = 32 \text{ verges;}$$

$$\text{Le 4e a fait les } \frac{3}{4} \text{ de } 32 = 24 \text{ verges.}$$

$$\text{D'après la supposition ensemble les 4 ont fait } 60 \text{ verges} + 48 \text{ verges} + 32 \text{ verges} + 24 \text{ verges} = 164 \text{ verges.}$$

$$\text{Le 1er a fait } \frac{60}{164} = \frac{15}{41} \text{ de } 3936 = 15 \times 96 = 1440 \text{ verges. } \textit{Rép.}$$

$$\text{Le 1er a droit à } \frac{15}{41} \text{ de } \$688.80 = 15 \times \$16.80 = \$252.00. \textit{ Rép.}$$

$$\text{Le 2e a fait } \frac{48}{164} = \frac{12}{41} \text{ de } 3936 = 12 \times 96 = 1152 \text{ verges. } \textit{Rép.}$$

$$\text{Le 2e a droit à } \frac{12}{41} \text{ de } \$688.80 = 12 \times \$16.80 = \$201.60. \textit{ Rép.}$$

$$\text{Le 3e a fait } \frac{32}{164} = \frac{8}{41} \text{ de } 3936 = 8 \times 96 = 768 \text{ verges. } \textit{Rép.}$$

$$\text{Le 3e a droit à } \frac{8}{41} \text{ de } \$688.80 = 8 \times \$16.80 = \$134.40. \textit{ Rép.}$$

$$\text{Le 4e a fait } \frac{24}{164} = \frac{6}{41} \text{ de } 3936 \text{ verges} = 6 \times 96 = 576 \text{ verges. } \textit{Rép.}$$

$$\text{Le 4e a droit à } \frac{6}{41} \text{ de } \$688.80 = 6 \times \$16.80 = \$100.80. \textit{ Rép.}$$

$$\text{Autrement: L'ouvrage du 1er} = 1 = \frac{5}{5};$$

$$\text{L'ouvrage du 2e} = \frac{4}{5};$$

$$\text{L'ouvrage du 3e} = \frac{2}{3} \text{ de } \frac{4}{5} = \frac{8}{15};$$

$$\text{L'ouvrage du 4e} = \frac{3}{4} \text{ de } \frac{8}{15} = \frac{6}{15}.$$

Les 3936 verges doivent être réparties dans le rapport des fractions $\frac{4}{5}, \frac{8}{15}, \frac{6}{15}$ ou des fractions: $\frac{15}{15}, \frac{12}{15}, \frac{8}{15}, \frac{6}{15}$ ou des nombres 15, 12, 8, 6.

$$15 + 12 + 8 + 6 = 41.$$

Le 1er a fait $\frac{1}{4}\frac{5}{1}$ du tout; le 2e $\frac{1}{4}\frac{2}{1}$ du tout; le 3e, $\frac{8}{41}$ du tout; le 4e, $\frac{6}{41}$ du tout. Etc., etc.

2. Une garnison a des vivres pour 32 jours, mais elle reçoit un renfort de 500 hommes, et les vivres ne dureront plus alors que 12 jours, la ration étant la même. Dites le nombre d'hommes de la garnison avant le renfort.

Solution: $500 \times 12 = 6000$, le nombre d'hommes qui pourraient se nourrir pendant un jour avec les rations que les 500 ont mangé pendant 12 jours.

$32 - 12 = 20$, le nombre de jours que la garnison primitive aurait mis à manger les vivres que 6000 hommes mangeraient en 1 jour.

$$6000 \div 20 = 300 \text{ hommes. } \text{Rép.}$$

Autrement: 500 hommes prennent 12 jours;

? hommes prennent 20 jours.

$$(500 \times 12) \div 20 = 300 \text{ hommes. } \text{Rép.}$$

3. En vendant une maison pour \$6000, j'ai gagné 25% du prix de vente; combien la maison avait-elle coûté et combien ai-je gagné?

$$\text{Solution: } 6000 \times 0.25 = \$1500, \text{ le gain. } \text{Rép.}$$

$$\$6000 - \$1500 = \$4500, \text{ le coût. } \text{Rép.}$$

ALGÈBRE

Un nombre est représenté par trois chiffres. Le chiffre deuxième est égal à la somme des deux autres; son carré est égal à cinq fois le produit des deux autres moins 1, et 5 fois le 1er chiffre est égal à 2 fois le troisième. Trouvez le nombre.

Note:—Le chiffre des centaines est le 1er chiffre.

Solution: Soit x le 1er chiffre; alors $\frac{5x}{2}$ le 3e chiffre et $x + \frac{5x}{2} = \frac{7x}{2}$, le 2e chiffre.

$$\left(\frac{7x}{2}\right)^2 = 5\left(x \times \frac{5x}{2}\right) - 1.$$

$$2$$

$$49x^2$$

$$\frac{\quad}{4} = (5x \times \frac{5x}{2}) - 1.$$

$$4$$

$$49x^2$$

$$25x^2$$

$$\frac{\quad}{4} = \frac{\quad}{2} - 1.$$

$$4$$

$$2$$

$$49x^2 = 50x^2 - 4.$$

$$49x^2 - 50x^2 = -4.$$

$$-x^2 = -4.$$

$$x^2 = 4.$$

$x = 2$, le chiffre des centaines.

$\frac{5x}{2} = \frac{5 \times 2}{2} = 5$, le chiffre des unités.

$\frac{7x}{2} = \frac{7 \times 2}{2} = 7$, le chiffre des dizaines.

275, le nombre. *Rép.*

2. Insérer 5 moyens géométriques entre $2\frac{3}{4}$ et 176.

Solution: $aq^{n-1} = aq^{m+1} = l$

$$q^{m+1} = \frac{l}{a}$$

$$q^6 = 176 \div 2\frac{3}{4} = 176 \div \frac{11}{4} = 176 \times \frac{4}{11} = 64.$$

$q =$ la 6e racine de 64 = 2.

$$\div 2\frac{3}{4} : 5\frac{1}{2} : 11 : 22 : 44 : 88 : 176. \text{ Rép.}$$

3. Une ville emprunte \$90000 à 6% et veut amortir cette dette en 25 ans; quelle annuité doit-elle y consacrer ?

$$a' [(1 + r)^n - 1]$$

$$\text{Solution: } \frac{a' [(1 + r)^n - 1]}{r} = C (1 + r)^n$$

$$a' = \frac{Cr (1 + r)^n}{(1 + r)^n - 1}$$

$$a' = \frac{90000 \times .06 (1.06)^{25} - 1}{1.06^{25} - 1} = \frac{5400 \times 1.06^{25}}{1.06^{25} - 1}$$

$$\log. 1.06 = 0.025306.$$

$$25 \log. 1.06 = 25 \times 0.025306 = 0.632650.$$

$$n. c. 0.632650 = 4.2919.$$

$$a' = \frac{5400 \times 4.2919}{4.2919 - 1} = \frac{5400 \times 4.2919}{3.2919} = \frac{23176.26}{3.2919} = \$7040.39. \text{ Rép.}$$

GEOMETRIE

1. Les diamètres des bases d'un vaisseau en forme de tronc de cône renversé ont 24 et 15 pouces et la hauteur 21 pouces. Combien de gallons contiendra ce vaisseau ? (277.274 pouces cubes dans un gallon.)

Solution $[24^2 + 15^2 + (24 \times 15)] \times 0.7854 \times (21 \div 3) = (576 + 225 + 360) \times 0.7854 \times 7 = 1161 \times 0.7854 \times 7 = 6382.9458$ volume du tronc de cône.

$$6382.9458 \div 277.274 = 23.02 \text{ gallons. Rép.}$$

2. Quelles conditions faut-il pour que deux figures non égales mais d'un même nombre de côtés soient semblables ?

Réponse: Pour que deux figures non égales mais d'un même nombre de côtés soient *semblables* il faut que les angles des figures soient égaux et les côtés proportionnelles.

3. La base d'un triangle isocèle a 42 pieds et sa hauteur a 30 pieds, quelle est la longueur de chacun des côtés égaux ?

Solution: La moitié de la base et la hauteur forment un triangle rectangle dont l'hypoténuse est égale à un des côtés égaux.

$$42 \div 2 = 21.$$

$$21^2 + 30^2 = 441 + 900 = 1341, \text{ le carré de l'hypoténuse.}$$

$$\text{La racine carrée de } 1341 = 36.6 \text{ pieds. } \textit{Rép.}$$

4. La surface d'un triangle est de 756 pouces et ses côtés sont dans le rapport des nombres 13, 14, 15. Quelle est la longueur de chacun des côtés.

$$\textit{Solution:} (13 + 14 + 15) \div 2 = 42 \div 2 = 21.$$

$$21 - 13 = 8.$$

$$21 - 14 = 7.$$

$$21 - 15 = 6.$$

$$21 \times 8 \times 7 \times 6 = 7056.$$

La racine carrée de 7056 = 84, la surface du triangle dont les côtés ont 13, 14, et 15 pouces de long.

Soient x, y, z les côtés correspondants a 13, 14, 15.

$$\frac{x^2}{13^2} = \frac{7056}{84^2}$$

$$\frac{x^2}{13^2} = 9.$$

$$\frac{x^2}{13^2} = 9.$$

Extrayant la racine carrée des deux membres de l'équation on a : $\frac{x}{13} = 3$; d'où $x = 39$. *Rép.*

$$\frac{y^2}{14^2}$$

$$\frac{y^2}{14^2} = 9.$$

$$\frac{y^2}{14^2}$$

$$\frac{y^2}{14^2} = 9; \text{ d'où } y = 42. \textit{ Rép.}$$

$$\frac{z^2}{15^2}$$

$$\frac{z^2}{15^2} = 9.$$

$$\frac{z^2}{15^2}$$

$$\frac{z^2}{15^2} = 9; \text{ d'où } z = 45. \textit{ Rép.}$$

LE CABINET DE L'INSTITUTEUR

Le chant à l'école

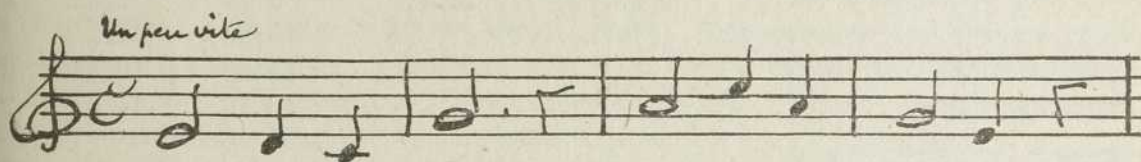
Nous présentons aujourd'hui à nos petits chanteurs un morceau des plus simples et d'exécution très facile. La plupart des couplets se comprennent à la lecture; quelques-uns cependant auront besoin d'explications: dans le deuxième couplet il faut expliquer les mots *astres* et *scintille*; dans le troisième un mot est sous entendu: *L'oiseau soupire* (de ou ses) *douces chansons*; dans le quatrième, il faut dire ce que c'est que l'*anémone* et le *bouton d'or*; dans le cinquième, *longue prière, rude labeur!* ont besoin d'explications: le travail du laboureur est une *longue prière*, car prie Dieu en travaillant de bénir son travail, il sait bien que tout sera inutile si Dieu ne l'aide pas.

C'est un rude labeur, le mot *labeur* veut dire *travail*, d'où l'adjectif *laborieux* qu'on remplace presque toujours à tort par *travaillant*.

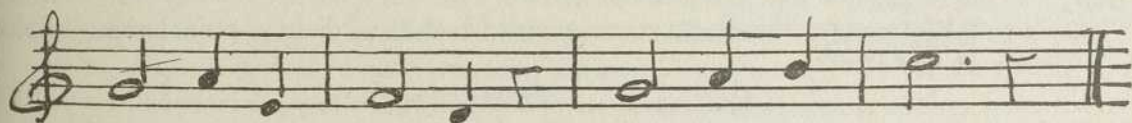
Après que le morceau est bien compris, on s'exerce à le chanter; l'air est facile, et la mesure quatre temps doit très être vive, si l'on veut conserver au chant la fraîcheur du matin. On se réveille, il ne faut donc pas avoir l'air de s'endormir. Il ne faut cependant pas aller trop vite; si on se pénètre bien du sujet, on chantera avec le ton et l'allure convenables, et le chant sera plein d'entrain et de belle humeur.

H. NANSOT,
Inspecteur d'écoles.

Le Matin



1. Dans le lointain L'aube s'éveille :



Rien ne sommeille, C'est le matin !

— 2 —

— 4 —

— 6 —

La nuit s'enfuit,
Le soleil brille;
L'étoile scintille,
Le jour le suit.

L'abeille sort,
Vole et bourdonne
De l'anémone
Au bouton d'or.

Petit enfant,
Tout nous invite,
Lève toi vite
Et sois vaillant.

— 3 —

— 5 —

— 7 —

Sur les buissons
La fleur respire,
Leoiseau soupire
Dans ces chansons.

Le laboureur
Creuse la terre,
Longue prière,
Rude labeur!

Au point du jour,
Que ta prière
Monte légère
Au Dieu d'amour!

(Ce morceau est extrait des "CHANTS DE L'ENFANCE",
charmant recueil de Claude Augé.)

Le Pape a parlé

Dans une lettre à tous les archevêques et évêques du Canada, Sa Sainteté Benoît XV traite la question des écoles bilingues au Canada (particulièrement des écoles d'Ontario). Le Pape fait appel à la justice et à la charité. Il ne nie aucun droit et ne demande aucune abdication: il recommande la paix. Nous publierons cet important document.

Les Illettrés dans la province de Québec

Voilà un sujet que les ennemis de la province de Québec ont traité devant le parlement fédéral et dans les quotidiens d'Ontario. Invariablement, l'on a représenté la province de Québec comme le foyer de l'ignorance, et affirmé que les illettrés y pulullaient comme les mauvaises herbes en terre négligée.

Cependant, la vérité, la vérité vraie sur ce sujet, se trouve dans les rapports officiels du recensement fédéral de 1911. Nous en extrayons le tableau qui suit :

Pourcentage des illettrés :

	1901	1911	Diminution
Québec.....	17.71	12.66	5.05%
Ontario.....	8.75	6.51	2.24%
Manitoba.....	14.55	13.31	1.24%
Nouvelle-Écosse.....	14.25	10.34	3.91%
Nouveau-Brunswick.....	16.19	14.05	2.14%

C'est donc la province de Québec qui a diminué le plus le nombre de ses illettrés, soit 33,378

Et si l'on tient compte que la population au-dessous de 5 ans dans Québec est de *trente millions* près de plus que dans Ontario, il est facile de comprendre que nos 12.66% d'illettrés *se rapprochent*, à une fraction près, des 6.51% d'Ontario.

Voici d'après les rapports officiels du recensement les chiffres de la population au-dessous de 5 ans dans Québec et Ontario :

Québec.....	291,066;
Ontario.....	262,221.

Cette question d'illettrés ne saurait donc être invoquée contre la province de Québec, mais plutôt en sa faveur.

Bibliographie

VIE DE MÈRE SAINT-JOSEPH.—Fondatrice des Sœurs de L'Assomption de la Sainte-Vierge dont la Maison-Mère est à Nicolet. Belle biographie qui s'ajoute à nos documents historiques de premier ordre, se rapportant à l'Instruction publique. La Mère Saint-Joseph est une des plus belles figures qui honorent l'histoire de l'Éducation en notre pays. Écrite avec une sobriété, une correction et une distinction qui dévoilent chez l'auteur un véritable talent d'historien la *Vie de Mère Saint-Joseph* mérite d'être lue par les éducateurs et les éducatrices laïques comme religieux. Cet ouvrage a été publié par les Révérendes Sœurs de l'Assomption de Nicolet.

"LA CROIX DU CHEMIN".—Ce magnifique volume publié par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal est en vente chez tous les libraires, au prix de 60 sous l'exemplaire, plus 10 sous pour frais de port. C'est un véritable recueil d'une belle et bonne littérature canadienne, très joyeusement illustré. Les instituteurs et les institutrices y trouveront de nombreuses et intéressantes lectures en classe.

LES MOTS PAR L'IMAGE, par l'abbé E. Blanchard, Montréal, 1916. C'est un très utile recueil de deux mille mots illustrés, pour désigner les termes des objets les plus usuels. Ce petit ouvrage de 112 pages rendra de précieux services aux instituteurs et aux institutrices. *Les Mots par l'Image* se vendent 25 sous l'exemplaire: franco 29 sous. S'adresser aux librairies.

LES BONS COMMISSAIRES D'ÉCOLES, par l'abbé J.-O. Cliche, Presbytère de Sainte-Perpétue l'Islet, P. Q. Brochure de 32 pages renfermant d'utiles conseils et un résumé bien fait des principaux devoirs des commissaires d'écoles. En vente chez l'auteur.

LA VIE PAROISSIALE. *Lettre pastorale de Mgr l'Evêque de Valleyfield.* C'est un document de haute valeur sur la vie paroissiale, telle qu'organisée dans la province de Québec. Cette lettre renferme de fortes pages sur notre régime paroissial.

LA GUERRE EN PICARDIE, par l'abbé Charles Calippe, 1 vol. in-12 de 400 pages, orné de nombreuses illustrations hors texte. Prix. 3 fr. 50. En vente chez Garneau, libraire, Québec.

Ce volume est le fruit d'une sérieuse enquête sur la première invasion et le retour offensif des Allemands en Picardie durant les terribles mois d'août, septembre, octobre 1914. L'auteur a longuement interrogé des témoins oculaires de jugement sûr et d'esprit rassis. Il reproduit, au milieu de récits captivants, des notes de guerre inédites d'une grande valeur documentaire. "Votre patience d'érudit s'allie à l'élégance du littérateur, lui écrit Mgr l'évêque d'Amiens, dans la lettre qui sert de préface à ce livre. Sans vous permettre la fantaisie, vous ordonnez avec clarté, vous racontez avec charme tout ce que vous avez appris... La lecture de votre livre ne réclame aucun effort. Tout y arrive sans apprêt, mais à point. Vos sous-titres de chapitres piquent la curiosité, le texte la satisfait." Il règne en effet d'un bout à l'autre de ce livre un grand souci de l'exactitude, et, une fois de plus, l'on y constate que la réalité, présentée simplement telle qu'elle est, abonde en situations tragiques que ne saurait jamais inventer l'imagination la plus fertile. Et il n'y a rien de plus impressionnant pour tous les Français ni de plus chargé de leçons qu'une telle histoire."

A JÉSUS PAR MARIE, OU LA PARFAITE DÉVOTION À LA SAINTE VIERGE enseignée par le bienheureux Grignon de Montfort, par M. l'abbé Texier, directeur du *Règne de Jésus par Marie*. In-32 de 416 pages. Prix: 1 fr. 50. Chez Garneau, libraire à Québec.

M. l'abbé Texier a bien fait de réunir en volume la série d'articles si utiles, qu'il a publiés sur la Parfaite Dévotion à la sainte Vierge, dans le *Règne de Jésus par Marie*, et la *Reine des prêtres* de Marie, organes de la doctrine du bienheureux Grignon de Montfort. Sans doute ces articles ont été écrits sans plan conçu d'avance, et sans enchaînement rigoureux, mais ils ont pour objet cette belle dévotion à la sainte Vierge, tant recherchée et pratiquée de nos jours, et ils l'étudient dans sa nature, dans son exercice, et dans ses fruits. Unité d'objet, variété de vues et d'applications. Tout cela dans un style clair, une doctrine sûre, une piété onctueuse. C'est le charme des *Mélanges* qui, du temps de Clément d'Alexandrie, s'appelaient *stromates* ou *tapisseries*. Beaucoup de lecteurs le préféreront à un *Traité* en forme. Tous y trouveront un aliment pour leur piété.

Les principales espèces d'Insectes nuisibles et les Maladies végétales, par le Chanoine V.-A. Huard, A. M.

Très utile et instructive brochure de 70 pages que vient de publier le Ministère de l'Agriculture de la province de Québec. Les instituteurs et les institutrices peuvent se procurer ce travail en s'adressant au ministère de l'Agriculture, Québec.

Lettres de l'abbé H. Perreyve (1850-1865), avec une lettre de Mgr Dupanloup, 10e édition, 916, 1 vol. in-12. Prix: 2 fr. 50.

Élève du P. Lacordaire et du P. Gratry, ce jeune apôtre qui s'appelle Henri Perreyve, n'a rencontré autour de lui que de vives sympathies. Ses prédications, son professorat à la Sorbonne ont fait connaître comme un esprit de haute distinction, comme une âme de foi ardente et facilement communicative, comme un prêtre d'une piété aussi vive qu'aimable et d'un zèle entraînant. Ses talents de premier ordre et sa charité se révèlent bien dans les lettres que nous annonçons ici. C'est cette charmante correspondance adressée à Lacordaire, aux deux frères Perraud, à Heinrich, à Gratry, à Lescœur, à Auguste Cochin, à Mgr Baudry, à Montalembert, par le prêtre le plus doux et le plus délicat de cette époque, riche en apologistes. Lettres d'une grande valeur historique et d'un grand mérite littéraire. Avec ces lettres, a-t-on dit justement, il est aisé de reconstituer sans rien en entier la physionomie de celui que le P. Gratry n'a pas craint d'appeler "un rare modèle de la complète beauté humaine", et M. de Montalembert "un chef-d'œuvre de Dieu".

Relisez-les en temps de guerre et vous trouverez à cette lecture un repos pour l'esprit, un charme pour le cœur, une grâce pour l'âme.

(*La Bonne Nouvelle.*)

J.-M.-S. DAURIGNAC, *Histoire de saint Louis de Gonzague, Prince du Saint Empire, religieux de la Compagnie de Jésus.* 1 vol. in-12, de VIII-412 pages, 5e édition, prix: 3 francs.

Cette histoire, documentée, très édifiante, devrait être entre les mains des étudiants, des jeunes soldats et de tous les adolescents chrétiens. Elle vaut un cours d'instruction religieuse mis en action dans la personne d'un prince, d'un héros et d'un saint. Nous la recommandons à toutes les bibliothèques des cercles catholiques.

(Mgr BAURON, *Revue Mariale.*)

PAUL KER. *En pénitence chez les Jésuites.* Correspondance d'un lycéen. 4e édition in-12. Prix: 3 fr. 50.

L'auteur nous dit lui-même l'histoire de son livre et les espérances qu'il fonde sur sa publication:

Ceci n'est pas un roman: c'est une histoire vécue. Je n'ai pas été élevé sur les genoux de la Compagnie de Jésus. C'est l'Université qui s'est appliquée la première à dégrossir ma jeune intelligence et à la former. Je lui sais gré de ses louables intentions. Mais la vérité m'oblige à dire que, si je vauds quelque chose, ce n'est pas à elle que je le dois. Je l'ai, bien qu'involontairement, quittée d'assez bonne heure pour avoir le temps de faire peau neuve sous une autre influence. Les pages qu'on va lire marquent les diverses phases de mon évolution.

Elles sont d'un jeune homme qui dit, au jour le jour, ce qu'il a senti, ce qu'il a vu, et qui le dit sans arrière-pensée. J'aurais pu leur donner un tour moins juvénile, les corriger: je les aurais gâtées. Je les livre au public telles que je les ai retrouvées, un peu jaunies déjà par l'âge, dans des tiroirs longtemps oubliés. A une époque où le mot d'ordre est de courir sus aux Jésuites, ce témoignage primesautier d'un lycéen devenu leur élève pourra, sinon guérir les aveugles volontaires—miracle difficile—du moins ouvrir quelques yeux qui cherchent sincèrement la lumière.

LETTRES A CLAUDE, par Fernand Saint-Jacques. Un beau volume de près de 300 pages appelé à un grand succès parmi les étudiants, les étudiantes, les éducateurs et les éducatrices, les hommes de profession et les membres du clergé. Parmi tous ceux qui, de près ou de loin, ont été mêlés à la vie écolière.

Prix régulier: 75 sous l'unité; se vendra, durant le mois de septembre, 50 sous seulement; (ajouter 5 sous pour la poste); à la douzaine, 45 sous; au cent 40 sous. Strictement au comptant.

Les demander à l'auteur, 16, rue Laval; au Secrétariat des œuvres, 101, rue Ste-Anne, à Québec et chez les libraires.

Nous recommandons particulièrement ce beau et bon volume aux Directeurs et Directrices des Écoles normales, des Académies et des Écoles modèles.

Les Mots par l'Image. Par l'abbé Étienne Blanchard, P.S.S. Ce volume est le sixième d'une série d'ouvrages sur le BON LANGAGE (*En garde!, En français, Dictionnaire de bon langage, Catalogue de Philologie, 1000 mots illustrés, Les mots par l'image*).

Encouragé par le succès de *1000 mots illustrés*, l'auteur vient de publier un nouvel ouvrage du même genre comprenant 50 planches, en tout 2000 objets usuels, avec termes précis en regard.

Comment cela s'appelle-t-il? disons-nous chaque jour en désignant tel ou tel objet. Souvent le mot français nous échappe et nous demeurons bouche bée. Deux mille gravures étiquetées du mot véritable répondent à cette question. Pour la plupart, les gravures qui sont dans cet ouvrage ont été extraites de catalogues, de sorte qu'elles ne peuvent être que pratiques.

Non seulement ce manuel fait connaître les mots justes, mais il orne l'esprit de connaissances exactes et pratiques. C'est un vrai cours de leçons de choses. Il offre de l'attrait pour les yeux et met au profit de l'instruction la curiosité humaine.

Les 50 planches de mots illustrés que contient ce volume ont été imprimées en feuillets dépliant. Ces feuillets se vendent 50 sous le cent, \$3.50 le mille. Peu coûteux et par là faciles à distribuer périodiquement dans les classes, ils ont l'avantage de stimuler chaque fois le zèle des élèves. Ces feuillets feraient d'excellents devoirs semi-mensuels.

Les Mots par l'Image se vendent 25 sous l'exemplaire: franco, 29 sous.

Se procurer ce livre (ainsi que les feuillets de mots illustrés) en s'adressant aux libraires ou à l'auteur, l'abbé Blanchard, Presbytère Saint-Jacques, Montréal. Prix spéciaux à la douzaine et au cent.

Inauguration de l'Académie Querbes à Outremont

Dimanche le 22 octobre a eu lieu à Outremont, près Montréal, l'inauguration de l'Académie Querbes. La bénédiction de ce superbe bâtiment scolaire a été faite par S. G. Mgr Gauthier, auxiliaire de Mgr l'archevêque de Montréal. Après la cérémonie religieuse eut lieu la séance d'inauguration durant laquelle M. Henri Milette, président de la commission scolaire, S. G. Mgr Gauthier, Sir Lomer Gouin, l'honorable M. J. Décarie, Mgr Roy, président de la commission scolaire de Montréal, M. le maire Beaubien, M. C.-J. Magnan, Inspecteur général, le R. P. Foucher, Provincial des Clercs de Saint-Viateur, et M. Neville, président des syndics protestants d'Outremont, ont adressé la parole.

Dans son discours, Sir Lomer Gouin a insisté sur l'importance de l'enseignement de l'anglais dans nos écoles, sans pour cela négliger la culture de notre belle langue française. "L'avenir, a dit le premier ministre, sera à celui qui saura les deux langues officielles de ce pays."

L'Académie Querbes est un superbe bâtiment scolaire, le plus beau peut-être du Canada. Dans une prochaine livraison, nous en publierons une description accompagnée de la photographie.

Bibliothèque pédagogique

En vente à la librairie Beauchemin, 79 rue St-Jacques, Montréal:

MANUEL DE PÉDAGOGIE à l'usage des Ecoles catholiques, par Edmond Gabriel. Ouvrage publié à Paris et à Tours et excellent traité de pédagogie que nous recommandons au personnel enseignant. Ce traité porte l'imprimatur de l'Archevêque de Tours.

HISTOIRE DU CANADA par Joseph Royal, Montréal 1909. C'est l'histoire très documentée de notre pays de 1841 à 1897. Cette période mouvementée de l'Union a été très bien étudiée par M. Royal, écrivain renseigné et qui joua naguère un rôle considérable dans le journalisme et la politique. *L'Histoire du Canada* de Royal conviendrait très bien aux bibliothèques des Ecoles normales et des Ecoles primaires supérieures. Beau volume de 525 pages: prix \$5.00.

En vente à la librairie Beauchemin.

Un catalogue intéressant

M. l'abbé W. LeBon, préfet des études du collège de Sainte-Anne de la Pocatière, vient de publier un *Catalogue d'ouvrages pédagogiques* très bien fait. Bien que préparé pour l'enseignement secondaire, ce catalogue rendra de grands services aux instituteurs primaires.

Où faire relier "L'Enseignement Primaire"?

M. Jérémie Richard, relieur, 31, rue Sault-au-Matelot, Québec, relie *L'Enseignement Primaire* à un prix très modéré. Le travail est bien exécuté et les commandes remplies avec célérité.

Avis donc à MM. les Secrétaires-trésoriers de chaque municipalité scolaire.

La librairie Ducharme

Pour se procurer les livres canadiens les plus rares et compléter des collections de revues, *L'Enseignement Primaire* y compris, s'adresser à M. G. Ducharme, 245, rue Fullum, Montréal.

Enfant perdu dans les bois

NOUVEAU FEUILLETON

Un feuilleton d'un intérêt exceptionnel commence à paraître dans le dernier numéro de la revue de famille "*Le Canadien Errant*". Le titre est *Un Robinson de six ans*. Il s'agit des aventures d'un petit Français abandonné, à l'instigation d'une belle-mère marâtre, sur les bords du Saint-Laurent, peu de temps après la découverte du Canada par Jacques Cartier. L'enfant fut recueilli par une tribu d'Iroquois, et ses aventures dans les forêts canadiennes forment un récit extrêmement émouvant. L'auteur affirme que cet événement est historique et il en indique des preuves convaincantes. Toutes les familles canadiennes voudront s'abonner au *Canadien Errant*, au prix de 75 sous par an, ou bien 25 sous pour un abonnement d'essai de quatre mois. S'adresser à M. Ernest Bilodeau, rédacteur au *Devoir*, 43, rue Saint-Vincent, ou bien case postale 234, à Montréal.

A la mémoire d'un vieil Instituteur

FEU M. F.-X. DEBIEN

(Extrait d'une lettre adressée au Directeur de "*L'Enseignement Primaire*".)

"Monsieur,

"J'ai l'honneur de vous annoncer la mort d'un des plus anciens instituteurs du district de Montréal, M. F.-X. Debien, instituteur en retraite, et décédé à Montréal le 10 septembre dernier, l'âge de 80 ans, 6 mois. Il laisse un fils et une fille, religieuse de la communauté de la Providence. Le premier m'a prié de vous demander une recommandation aux prières dans votre revue pour le repos de l'âme de son père. Après avoir enseigné avec zèle pendant un grand nombre d'années, M. F.-X. Debien passa le resté de sa vie à s'intéresser aux œuvres de charité.

J.-A. C.

Vient de paraître

LEÇONS D'ANGLAIS D'APRÈS LA MÉTHODE NATURELLE, par John Ahern.

Une nouvelle édition de ce précieux ouvrage vient de paraître. C'est une excellente nouvelle dont le personnel enseignant se réjouira. La méthode Ahern est trop avantageusement connue pour que nous insistions sur la valeur de l'ouvrage que vient de publier la librairie J.-A. Langlais & Fils, Québec.

Prix: 50 sous l'exemplaire, 55 sous franco par la poste. A la douzaine \$4.50, frais de poste en plus.

"L'Idéal Catholique"

Tel est le titre d'une nouvelle revue qui paraîtra bientôt à Montréal. Elle sera, assure-t-on, un guide sûr pour la jeunesse; par ses illustrations et la variété de sa rédaction elle intéressera vivement la jeunesse, qui, jusqu'ici, n'a pas eu encore de revue faite spécialement pour elle. Abonnement une piastre par année. Adresse: 25, rue St-Gabriel, Montréal.

Les Frères de la Croix de Jésus

Toutes nos sympathies aux Frères de la Croix de Jésus, de Rimouski, dont l'établissement a été rasé par un incendie dans la nuit du 18 au 19 octobre dernier. Les pertes s'élèvent à \$35,000 et le total des assurances n'est que \$3,000. Nous formons des vœux pour que la maison-mère de Frères de la Croix de Jésus renaisse de ses ruines.

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

L'Enseignement Primaire

Page(s) blanche(s)